
Construction d'un ethos de Première ministre en période de pandémie Analyse des discours de Sophie Wilmès au début de la pandémie par le prisme de l'ethos et des émotions

Auteur : Petit, Juliette

Promoteur(s) : Provenzano, François

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité didactique

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/17652>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Faculté de Philosophie et Lettres
Langues et lettres françaises et romanes

Construction d'un ethos de Première ministre en période de pandémie

Analyse des discours de Sophie Wilmès au début de la pandémie par le prisme de l'ethos et des émotions

Travail de fin d'études réalisé par Juliette PETIT en vue de l'obtention du diplôme de Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité didactique.

Sous la direction de François PROVENZANO

Membres du jury : Deborah MEUNIER

Enzo D'ARMENIO

À la mémoire de Madame Moreno

REMERCIEMENTS

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à Monsieur Provenzano pour sa disponibilité, ses conseils et encouragements lors de la rédaction de ce mémoire.

Je remercie mes lecteurs pour l'attention qu'ils ont portée à ce mémoire.

J'aimerais également exprimer ma gratitude envers ma famille pour leur appui tout au long de mes études et de la rédaction de ce travail. Je remercie également Laura Giacobone pour le soutien qu'elle m'a apporté lors de la rédaction de ce travail.

Enfin, je tiens à remercier mes ami·e·s, en particulier Emeline Zotto, Victor Krywicki et Julien Lebrun.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	3
1. Tradition de la rhétorique.....	3
1.1. Héritage : l’ethos et le pathos	4
2. La question des émotions	5
2.1. L’hétérogénéité des émotions dans le langage.....	5
2.2. Diverses orientations d’analyse	6
2.3. Plantin et Micheli	7
3. La question de l’identité	9
3.1. L’ethos à son origine.....	9
3.2. L’ethos dans l’analyse du discours : la présentation de soi	10
4. Délimitation du corpus	12
5. Outils d’analyse.....	13
5.1. Concepts pour l’analyse de l’ethos	13
5.2. Concepts pour l’analyse des émotions.....	17
6. Discours politique (de femme)	17
7. Vecteurs d’analyse	18
7.1. Le vecteur empathique.....	20
7.2. Le vecteur pédagogique	23
7.3. Le vecteur collaboratif.....	24
7.4. Le vecteur solidaire.....	26
7.5. Le vecteur autoritaire	27
8. Contexte politique	28
8.1. Rôle du/de la Premier·ère ministre.....	28
8.2. Contexte et enjeux	30

8.3. Les circonstances et les mesures prises dans chaque discours	31
DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES DISCOURS	33
1. Préambule méthodologique.....	33
1.1. Référencement des extraits analysés.....	33
1.2. Précisions lexicales : la <i>présence</i> des vecteurs	34
2. Quantification de l'usage des vecteurs.....	38
2.1. Exhortation au courage et à la raison.....	38
2.2. Instauration du confinement	40
2.3. Rappel à l'ordre	41
2.4. Un dernier effort	42
2.5. Constats quant aux usages des vecteurs.....	44
3. Analyse des vecteurs	48
3.1. Le vecteur empathique.....	48
3.2. Le vecteur pédagogique	62
3.3. Le vecteur collaboratif.....	73
3.4. Le vecteur solidaire.....	80
3.5. Le vecteur autoritaire	88
CONCLUSION	95
BIBLIOGRAPHIE	102
ANNEXES	105

Introduction

Au début de l'année 2020, le monde entier est ébranlé par une épidémie qui deviendra en peu de temps une pandémie mondiale, celle du Covid-19. Le caractère exceptionnel de cette situation et son état d'urgence se confirme en Belgique le 17 mars 2020 avec la formation en urgence du gouvernement Wilmès II, ce gouvernement sera en place jusqu'au 1er octobre 2020. Sophie Wilmès venait à peine d'accéder au poste de Première ministre d'un gouvernement en affaires courantes. Elle était ainsi devenue la première femme à accéder à ce poste. Les discours produits à la suite du premier mois de cette crise inédite en Belgique seront l'objet de notre intérêt dans ce travail. Nous nous intéresserons plus exactement aux discours de presse énoncés par la Première ministre, Sophie Wilmès, à la suite des Conseils nationaux de sécurité. Le premier discours étudié date du 12 mars 2020 et le dernier du 15 avril 2020.

La méthode employée sera celle de l'analyse du discours. Cette étude pluridisciplinaire présente diverses approches qui se situent entre les sciences humaines et les sciences du langage. L'unicité de cette discipline se trouve donc uniquement dans l'objet de ses études : le discours. Notre approche se fera par les sciences du langage, et plus précisément la rhétorique et la (socio)linguistique. L'orientation que nous aborderons résulte de deux approches du discours différentes. La première concerne la présentation de la locutrice dans ses discours, c'est-à-dire son ethos. Nous nous servirons à cette fin de la méthode proposée par Ruth Amossy dans *La présentation de soi*¹. Cette dimension de notre analyse sera majoritaire. Nous nous intéresserons également, dans la prolongation de notre analyse de l'ethos, à l'usage éventuel d'émotions dans le discours et à la gestion de celles-ci par la locutrice. Nous nous servirons pour cela de la méthode proposée par Raphaël Micheli dans *Les émotions dans les discours*².

La gestion de la crise du Covid-19 présente vis-à-vis de cette orientation deux caractéristiques particulièrement intéressantes : premièrement, un potentiel émotionnel

¹ AMOSSY (Ruth), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, 2010, Paris, PUF, p.235.

² MICHELI (Raphaël), *Les émotions dans les discours : Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014, p. 189.

élevé - la crise a été soudaine, elle n'était pas prévisible dans l'esprit collectif et elle a eu un impact immense sur divers aspects de la vie des Belges ; deuxièmement, le gouvernement en charge à ce moment-là a pour Première ministre Sophie Wilmès, qui est la première femme à ce poste en Belgique. Nous ne nous intéresserons pas directement à la construction éventuelle de son ethos par une identité de femme, mais bien à la construction d'un ethos de Première ministre en période de crise. Cependant, cet aspect identitaire (identité de femme) est à prendre en considération dans nos interprétations.

Nous présenterons les orientations que nous venons d'annoncer ainsi que les concepts que nous emploierons dans notre analyse. Afin d'aborder les différentes stratégies mises en place dans le discours, nous établirons préalablement dans notre méthodologie un système de vecteurs³, ceux-ci reprendront chacun les grandes stratégies mises en place dans les discours de notre corpus. L'organisation de notre analyse se fera à partir de ces vecteurs : nous nous intéresserons à l'emploi de chacun de ces vecteurs dans les discours. Nous nous interrogerons pour chaque discours sur sa quantification (quelle est son ampleur dans les discours ?) et sur sa localisation (dans quelles parties du discours est-il employé ?).

³ Ce terme tel que nous l'emploierons dans ce travail sera défini dans la section « vecteurs d'analyse ».

Première partie : cadre théorique et méthodologique

Dans cette première partie, nous allons nous intéresser au cadre théorique et méthodologique que nous emploierons afin de répondre aux questions que soulève notre problématique. Nous nous intéresserons dans un premier temps et de manière assez brève à la rhétorique dans sa dimension historique, cela non pas avec comme objectif de nous en servir directement, mais afin de mieux comprendre les origines de l'analyse du discours et des concepts contemporains que nous emploierons. En effet, les approches de l'analyse du discours d'aujourd'hui sont diverses. Elles ont cependant en commun d'établir très fréquemment des liens avec la rhétorique antique. Ainsi, lorsqu'un nouveau concept est envisagé, il est presque inévitablement rapproché d'un concept de la rhétorique de l'Antiquité, plus précisément, la *Rhétorique* d'Aristote. Nous parlerons dans ce mémoire d'ethos et de pathos, mais nous les envisagerons à l'aide d'approches contemporaines.

1. Tradition de la rhétorique

Dans ce premier point, nous souhaitons donc faire un bref bilan sur la rhétorique des origines afin de mieux situer l'approche contemporaine que nous en aurons. Nous souhaitons déjà clarifier un de nos choix. Les approches de l'analyse du discours sont multiples, et nous ne pourrions toutes les explorer. Notre analyse s'appuie uniquement sur le verbal, tout ce qui relève du coverbal ne sera pas objet d'étude dans ce travail. Les discours que nous étudierons sont des discours produits dans un contexte régi par certaines règles, leur production se fait donc en pleine connaissance des lois qui régissent le discours. Il est donc évident que cette orientation déterminera le parcours que nous allons suivre dès cet instant.

L'objectif poursuivi n'étant pas de retracer l'histoire de la rhétorique, nous nous arrêterons uniquement sur deux périodes particulièrement significatives : la première est celle de la rhétorique antique dont nous avons déjà explicité l'intérêt et la seconde période importante est celle du renouveau du XX^e siècle. Durant cette seconde période, le champ de la rhétorique s'ouvre à de nouvelles perspectives. C'est l'une de ces

nouvelles voies que nous avons décidé d'explorer en incluant à notre analyse la prise en compte des dimensions émotionnelles.

1.1. Héritage : l'ethos et le pathos

Le discours politique est loin d'être un objet d'étude récent. L'origine de la rhétorique remonte en effet à l'Antiquité. L'instauration d'un régime démocratique dans les colonies grecques de la Sicile du Ve siècle ACN crée le besoin d'un nouveau savoir, celui de méthodes discursives de persuasion. Lorsque l'arbitraire d'un tyran n'est plus l'option suivie pour les décisions de la cité, il devient nécessaire de comprendre les fonctionnements des discours qui vont pouvoir convaincre.

Le système politique belge est une monarchie constitutionnelle et parlementaire, il est donc également basé sur l'argumentation. Cette argumentation est externe : elle s'adresse aux citoyens qui élisent leurs représentants. Elle est aussi interne : le pouvoir des citoyens se limite à l'élection des représentants du gouvernement, les lois et décrets sont décidés en interne.

Dans les représentants de la rhétorique antique, nous retenons aujourd'hui principalement le nom d'Aristote. Sa Rhétorique est un ouvrage de référence dans l'étude de la rhétorique. La tripartition des preuves techniques du discours est d'ailleurs toujours enseignée à l'heure actuelle. Dans cette approche, trois points de vue sont pris en compte dans l'analyse du discours : celui du logos, qui s'intéresse à la logique des arguments et leur enchaînement dans le discours, celui de l'ethos, qui envisage le discours par la figure de l'orateur selon laquelle ce dernier va pouvoir acquérir la confiance du public ou non ; et celui du pathos, qui se préoccupe des émotions que le discours va inspirer au public.

Ces trois notions sont encore aujourd'hui utilisées dans l'analyse du discours. La méthode d'analyse discursive que nous utiliserons dans ce travail est orientée à partir de deux de ces points de vue, celui de l'ethos et celui du pathos. Comme annoncé, nous nous concentrerons en particulier sur l'ethos de Sophie Wilmès. Cependant, nous emploierons également de manière ponctuelle la dimension du pathos de ces discours que nous aborderons par l'intermédiaire de la méthode de Micheli.

Aristote prend une position qui se situe entre les sophistes, qui utilisent et enseignent la rhétorique à une fin purement utilitariste, et Platon, qui rejette celle-ci pour sa dimension trop humaine et donc faillible : elle ne permet pas d'accéder à des vérités transcendantes. Aristote considère que la rhétorique peut persuader, mais également être un outil d'analyse qui permet de comprendre les stratégies de persuasion. La critique de Platon est acceptée, la rhétorique ne permet pas de trouver de pures vérités. Cependant, cet argument n'est pas valide pour rejeter cette discipline, car elle permet de s'intéresser, par le biais d'une certaine logique, aux questions humaines et d'y proposer non pas des solutions, mais des opinions justifiées.

Nous prendrons cette même position. Les questions humaines ne sont alors envisagées que dans un cadre spécifique : un discours public à visée persuasive au sujet des affaires de la cité. Bien que l'analyse du discours se soit étendue à des discours plus diversifiés (publicité, réseaux sociaux, interactions sociales, etc.), l'objet de notre travail reste assez classique puisque nous nous intéressons à une pratique discursive politique.

2. La question des émotions

Nous présenterons tout d'abord dans cette partie différentes phases de l'étude des émotions en linguistique durant le XX^e siècle. Ensuite, nous nous intéresserons à la difficulté de l'hétérogénéité des émotions dans les discours et à l'éclatement que cela a provoqué dans les travaux basés sur cette méthode. Nous aborderons ensuite l'orientation qui a été choisie dans ce travail à partir de l'ouvrage de Raphaël Micheli.

2.1. L'hétérogénéité des émotions dans le langage

Les émotions dans les discours présentent une difficulté particulière : elles sont globales dans le discours et non locales comme l'argumentation. En effet, les signes d'émotions peuvent surgir à tous les niveaux du discours, ils peuvent se trouver dans le matériau coverbal (prosodie, intonation, gestuelle), et dans le matériau verbal dans lequel n'importe quel mot ou n'importe quelle construction verbale peuvent être chargés d'une connotation émotionnelle. Dès lors, comme Catherine Kerbrat-Orecchioni le

conclut dans sa synthèse sur la place des émotions dans la linguistique du 20^e siècle, on a le sentiment que « les émotions sont à la fois dans le langage partout, et nulle part¹. »

L'hétérogénéité des émotions dans le discours ouvre alors diverses possibilités d'observation. Raphaël Micheli publie en 2014 *Les émotions dans les discours*. Dans cet ouvrage, il cherche à rassembler les diverses approches de l'analyse des émotions. Pour ce faire, il identifie tout d'abord les orientations principales des linguistes face à cette question. Bien que non exhaustives, ces catégories nous semblent utiles pour appréhender un domaine assez éclaté.

2.2. Diverses orientations d'analyse²

Le premier ensemble est celui des travaux sur le lexique. Ceux-ci se concentrent sur la classification des termes pouvant indiquer l'émotion. Ces études sont largement investies depuis quelques années. De nouvelles opportunités s'ouvrent également à ce domaine grâce au traitement informatique.

L'étude plus ancienne de la syntaxe affective est elle aussi, après avoir été moins étudiée, l'objet d'un nouvel intérêt. Son étude consiste à se pencher sur « divers types de constructions syntaxiques qui semblent particulièrement aptes à manifester l'émotion du locuteur³ ». Ces études se positionnent alors dans la prolongation des travaux de Charles Bally et de Joseph Vendryes tous deux linguistes francophones du XX^e siècle.

Les recherches sur le discours ou l'interaction sont elles aussi à nouveau investies, bien qu'assez éclatées, ces études s'accordent sur leur fonctionnement : l'étude d'un corpus choisi pour sa cohérence (thème, genre discursif, pratique sociale). Ces corpus peuvent provenir de domaines très variés : histoire, littérature, médias, politique. Contrairement aux deux champs mentionnés ci-dessus, ces études ne se limitent pas à une approche lexicale ou morphosyntaxique. Elles peuvent par exemple étudier les « stratégies selon lesquelles les discours représentent des situations qui sont socio-

¹ KERBRAT ORECCHIONI (Catherine), « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle ? 115 Remarques et aperçus », dans PLANTIN (Chr.) et alii (éd.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, 2000, p.57.

² MICHELI (Raphaël), *Les émotions dans les discours : Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014, p.9-11.

³ MICHELI (Raphaël), *op.cit.*, p.10.

culturellement associées à tel ou tel type d'émotions⁴ » ; ou encore les processus de co-construction de l'émotion dans l'interaction. L'interaction est aujourd'hui un sujet qui a pris une assez grande importance dans les études linguistiques sur les émotions⁵.

2.3. Plantin et Micheli

Dans le domaine des émotions en rhétorique et linguistique, deux noms se sont imposés dans le domaine francophone : celui de Christian Plantin et celui de Raphaël Micheli. Christian Plantin est initialement spécialisé dans l'argumentation — il commence à publier dans les années 70 — élargit ses recherches en s'intéressant aux « émotions signifiées » dans le discours et en parallèle aux mécanismes de l'ethos⁶.

En 2016, il publie l'ouvrage *Les bonnes raisons des émotions*⁷. Dans cet ouvrage, il se questionne tout d'abord sur la terminologie à employer dans une étude sur les émotions, la question du lexique est en effet un problème récurrent dans ces études. Il existe plusieurs possibilités : reprendre des termes d'auteurs grecs et latins, Plantin nous en fournit d'ailleurs plusieurs exemples, utiliser les termes des psychologues ou encore se servir de termes plus généraux, appelés aussi termes couvrants. La solution choisie par Plantin est celle du terme couvrant — c'est ainsi que nous procédons lorsque nous parlons de manière très générale « d'émotions ». Il faut cependant se méfier de ne pas perdre par ce choix certaines subtilités du discours étudié.

Plantin présente les émotions dans le discours comme corrélées à l'ethos, cette dimension est en effet non négligeable dans la réflexion sur le discours émotionné. Avant de présenter diverses « stratégies discursives de formatage des situations » qui proviennent des écrits d'Aristote, Plantin met en garde sur une dimension de l'analyse qui nous semble indispensable d'avoir à l'esprit : notre intérêt, ce que nous cherchons et

⁴ MICHELI (Raphaël), *op.cit.*, p.11.

⁵ KERBRAT ORECCHIONI (Catherine), « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle ? 115 Remarques et aperçus », *Op.cit.*, p.44.

⁶ « Christian Plantin », sur ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations), consulté le 04/04/2022, http://www.icar.cnrs.fr/pageperso/cplantin/recherche_resume.htm.

⁷ PLANTIN (Christian), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Petre Lang, 2011.

analysons dans le discours, ne sont pas les émotions elles-mêmes, mais les émotions construites par le discours, les indices de celles-ci.

Aristote avait catégorisé différents schémas de stratégies discursives, parmi ceux-ci on trouve différents types d'émotions sémiotisées : « mettre en colère », « faire honte », « se montrer le bienfaiteur », « la pitié ». Ces stratégies discursives reposent sur des scénarios de situations situées socioculturellement. Cependant, pour que les effets de ces situations agissent sur le public, l'orateur doit avoir sa confiance, c'est à ce niveau que se joue l'importance de l'ethos.

Un élément récurrent de méfiance envers les discours est le fait de considérer l'émotion comme indiquant l'irrationalité, son usage amène alors le discrédit sur celui qui l'emploie. L'ouvrage de Plantin consacre un chapitre aux théories de ce qu'il appelle les *fallacies* : celles-ci sont souvent basées sur les émotions qui sont considérées comme pouvant censurer la raison. C'est au niveau de cette croyance que se situe tout l'enjeu de l'ouvrage de Plantin : il nous démontre le lien inséparable entre raison et émotion. Un discours qui séparerait ces deux éléments serait un discours presque pathologique, il serait rapprochable de l'*alexithymie*⁸. Le spectre de ce trouble est variable, mais son expression est une incapacité d'exprimer ses émotions. Le discours ne peut être « épuré » de toute émotion, les situations argumentatives mettent nécessairement en jeu certaines valeurs et une identité. Dès lors, elles présentent également une dimension émotionnelle.

Dans le huitième chapitre de l'ouvrage, Plantin présente un essai de modélisation pour signifier l'émotion. Il présente ainsi le fondement de la méthode que nous utiliserons dans notre recherche : cela en amenant le concept de *situation émotionnante*, de *manifestation de l'émotion* et d'*énoncé d'émotion*. Cependant, nous lui préférons la méthode proposée par Raphaël Micheli dans son ouvrage *Les émotions dans les discours*⁹, que nous jugeons plus complet. Notons toutefois que Micheli s'est en partie aidé des travaux de Plantin dans la conception de sa méthode et qu'il se situe dans la prolongation des travaux de ce dernier. L'ouvrage se positionne également dans la suite

⁸ Le nom de ce trouble vient du grec ancien : il est composé du préfixe privatif *a-* et des mots *lexis* (mot) et *thimos* (état d'esprit).

⁹ MICHELI (Raphaël), *Les émotions dans les discours : Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014.

de *L'émotion argumentée*. Il s'intéresse à la fonction argumentative de l'émotion dans les discours concernant la peine de mort dans l'ouvrage *L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*¹⁰ publié en 2010.

La méthode qu'il a construite présente l'avantage d'offrir un instrument qui ne se limite pas à une seule dimension du discours. Comme nous l'avons déjà précisé, il délimite brièvement en trois catégories le domaine de l'étude des émotions dans le discours : celle des travaux sur le lexique, celle de l'étude de la « syntaxe affective » et celle des recherches sur le *discours* ou l'*interaction*¹¹. Son objectif est alors d'inclure chacune de ces dimensions d'étude du discours dans sa méthode. L'objectif de l'ouvrage est donc d'offrir un instrument d'analyse des différents modes de sémiotisation de l'émotion. Le terme « sémiotiser » est employé dans l'ouvrage dans le sens très général de « rendre quelque chose manifeste au moyen de signes »¹². Il distingue pour se faire trois modes de sémiotisation : dire, montrer et étayer.

3. La question de l'identité

3.1. L'ethos à son origine¹³

Selon Aristote, l'ethos désigne la caractéristique morale ou éthique d'une personne. C'est l'une des trois « preuves techniques » de la rhétorique, aux côtés du logos et du pathos. L'ethos se réfère à la construction de l'image de l'orateur durant son discours, à la crédibilité et à la moralité que celui-ci parvient à communiquer à travers son discours.

Aristote considère que l'ethos repose sur trois éléments clés. Tout d'abord, il y a la phronesis, qui est la sagesse pratique ou le discernement moral de l'orateur. Il s'agit de la capacité de prendre des décisions éthiques éclairées et de démontrer une connaissance solide des valeurs et des normes morales. Ensuite, l'arété est liée à la vertu ou à l'excellence morale. Cela implique que l'orateur doit être perçu comme une personne

¹⁰ MICHELI (Raphaël), *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Humanités. Paris : Le Cerf, 2010.

¹¹ MICHELI (Raphaël), *Les émotions dans les discours : Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014, p.9-11.

¹² MICHELI (Raphaël), *op. cit.*, p.18.

vertueuse, capable d'agir avec intégrité et honnêteté. L'arété contribue à établir la confiance et la crédibilité de l'orateur. Enfin, il y a l'eunoia, qui se réfère à l'intention bienveillante de l'orateur envers son public. L'eunoia est la démonstration de l'intérêt sincère de l'orateur pour le bien-être de son auditoire. Il est essentiel d'inspirer la confiance et de créer une connexion émotionnelle avec le public.

Pour Aristote, un orateur persuasif doit cultiver un ethos solide en développant sa phronesis, en cultivant l'arété et en démontrant une eunoia sincère. En faisant preuve de crédibilité morale et de bienveillance envers le public, l'orateur peut renforcer son pouvoir de persuasion et influencer favorablement son auditoire.

3.2. L'ethos dans l'analyse du discours : la présentation de soi

Tout discours présente une dimension identitaire : celui qui prend la parole dégage inévitablement une certaine image de lui-même. Cette image est sujette à la critique de la part du destinataire du discours et aura un impact sur l'appréciation et la crédibilité qui lui est accordée. Cela est particulièrement vrai dans le cas du discours politique. La question de l'identité discursive est centrale dans notre étude. L'intérêt de cette question réside dans l'aspect inédit du contexte de nos discours. En outre, Sophie Wilmès qui était avant la période de la pandémie presque inconnue de la population belge est la première femme à accéder au titre de Première ministre en Belgique. Ces deux éléments, ainsi que la situation de crise dans laquelle se trouvait la Belgique ont placé la Première ministre dans une position particulièrement délicate, il est intéressant d'observer la manière dont celle-ci a géré son image.

Nous aborderons cette dimension du discours principalement à partir de l'ouvrage *La présentation de soi* de Ruth Amossy. Comme l'indique le titre de son livre, Amossy préfère au terme «ethos» le terme «présentation de soi», terme qu'elle juge plus accessible à un large public et plus représentatif de l'aspect actif de la construction verbale d'une identité. Elle emprunte ce terme au sociologue et linguiste américain Erving Goffman. Cet emploi souligne également l'importance, dans l'analyse du discours, de la prise en compte des conditions sociales et institutionnelles qui entourent le discours. Amossy évoque la notion de «scénographie» de Maingueneau, qui désigne le principe selon lequel le locuteur sélectionne un scénario parmi plusieurs possibles.

Cela soulève la question de la liberté de construction de l'ethos, car les scénarios qui s'écartent des normes sociales peuvent discréditer l'orateur. Ainsi, l'orateur peut être confronté à des stéréotypes, c'est-à-dire à une représentation attendue de sa personne par le public. Le sujet qui produit un discours est souvent porteur d'un ethos préalable (ethos attribué à l'orateur avant même qu'il ne prenne la parole), mais il peut parfois être amené à le retravailler en fonction des objectifs qu'il poursuit, ce que Ruth Amossy appelle « le travail de l'ethos préalable ».

Dans la deuxième partie de son livre « La présentation de soi », Ruth Amossy se penche sur les « modalités verbales de la présentation de soi ». Elle explore les différentes ressources linguistiques utilisées dans les discours pour construire l'identité de l'orateur et influencer la perception qu'en ont les destinataires. Amossy examine notamment les choix lexicaux, les stratégies discursives, les figures de style et les procédés rhétoriques employés dans la construction de l'image de soi. Elle met en évidence l'importance des discours adressés au public, des marques d'autorité et des formes de positionnement énonciatif dans la construction de l'identité verbale. Elle souligne également l'usage des différentes personnes grammaticales et leur effet sur la relation entre l'orateur et le destinataire du discours.

Dans notre étude, nous nous appuyerons sur ces concepts et outils d'analyse proposés par Amossy pour examiner de près les modalités verbales utilisées dans les discours de Sophie Wilmès et comprendre comment elle a construit son identité verbale en tant que Première ministre dans le contexte de la pandémie.

Au-delà de son appellation, la conception de l'ethos de Ruth Amossy (la « présentation de soi ») partage certaines similitudes avec l'ethos selon Aristote, ces deux approches mettent l'accent sur la crédibilité de l'orateur et la confiance que l'auditoire accorde à celui-ci, cependant elle présente également des différences importantes. La conception d'Amossy met davantage l'accent sur les conditions sociales et institutionnelles dans lesquelles le discours est produit. Selon Amossy, ces conditions influencent la façon dont l'orateur construit son ethos et les attentes du public à son égard. Ainsi, l'ethos préalable de l'orateur peut être façonné par des stéréotypes ou des normes sociales qui influencent la manière dont il est perçu. La conception de l'ethos d'Aristote ne prend pas en considération ces éléments extérieurs au discours.

4. Délimitation du corpus

Le corpus comprend les quatre discours de Sophie Wilmès donnés lors des conférences de presse qui ont suivi les réunions du Conseil national de sécurité au cours du premier mois de la pandémie de Covid-19. Le premier discours a été prononcé le 12 mars 2020; le second est temporellement très proche puisqu'il a été énoncé le 17 mars 2020; le troisième discours date du 27 mars 2020; et, enfin, le quatrième et dernier discours du corpus a été formulé le 14 avril 2020.

Notre choix de discours vise à capturer les réactions immédiates qui ont suivi l'émergence de la pandémie du Covid-19. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a officiellement reconnu le Covid-19 comme une pandémie¹⁴. Lors d'une conférence de presse ce jour-là, le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré que le Covid-19 pouvait être qualifié de pandémie et a encouragé les pays à réagir en activant et renforçant leurs mécanismes de riposte aux situations d'urgence. Ainsi, le premier discours de notre corpus a été prononcé un jour après cette annonce importante.

Le premier discours (12 mars 2020) de notre corpus est donc celui de la première conférence de presse en Belgique après cette annonce. Il correspond au début de la prise de mesures importantes en Belgique. La conférence de presse du 12 mars 2020 en Belgique a en effet été particulièrement importante et marquante dans la gestion de la pandémie de Covid-19. Elle a été marquée par l'annonce de mesures strictes et étendues qui ont profondément influencé la vie quotidienne des Belges ainsi que l'économie du pays. Le dernier discours de notre corpus se situe dans une phase charnière de la première vague du coronavirus en Belgique : bien que les mesures de confinement soient prolongées, il marque la fin d'une phase de confinement strict et offre à la population des perspectives d'assouplissement.

Afin d'appréhender plus aisément les discours, ceux-ci sont chacun divisés en plusieurs parties. Afin d'éviter un découpage arbitraire, nous suivons le découpage

¹⁴ Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point presse sur la COVID-19 - 11 mars 2020 » sur *Organisation mondiale de la Santé*, URL : <https://www.who.int/fr/director-general/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-covid-19---11-march-2020>.

linguistique (français-néerlandais) établi par la locutrice. Nous ne nous sommes pas intéressées aux passages des discours en néerlandais, ces parties ne sont d'ailleurs pas retranscrites dans nos annexes, mais simplement indiquée par la mention « néerlandais » entre crochets. Le passage vers cette langue permet tout de même cette séparation des discours en différentes parties. Celles-ci seront indiquées par un chiffre arabe, tandis que les discours seront désignés par la lettre D accompagnée d'un chiffre arabe : D1 (discours 1), D2 (discours 2), D3 (discours 3), D4 (discours 4).

5. Outils d'analyse

La méthode que nous emploierons pour analyser les quatre discours de notre corpus exploite des concepts généraux de l'analyse du discours, tels que les notions d'ethos et de pathos. Nous emploierons l'ouvrage *La présentation de soi*¹⁵ de Ruth Amossy pour analyser l'ethos de Sophie Wilmès, tandis que les aspects émotionnels du discours auxquels nous nous intéresserons seront quant à eux abordés par les moyens de la méthode proposée par Raphaël Micheli dans son ouvrage *Les émotions dans les discours*¹⁶. Notons toutefois que l'analyse de nos discours est organisée par des « vecteurs » que nous avons spécialement créés à l'intention de nos discours. Nous consacrerons le prochain point de la partie théorique à la définition de ces vecteurs.

5.1. Concepts pour l'analyse de l'ethos

Les éléments d'analyse suivants sont employés dans l'analyse de l'ethos construit par la Première ministre dans les quatre discours de notre corpus. Nous envisageons l'ethos comme l'image de soi que le locuteur construit à travers son discours. Il englobe les traits de caractère, les valeurs, l'autorité et la crédibilité que le locuteur cherche à projeter. Ces concepts proviennent tous de l'ouvrage de Ruth Amossy : *La Présentation de soi*,¹⁷ et plus précisément de la seconde partie du livre intitulée « Les modalités verbales de la présentation de soi¹⁸ ». L'ensemble de ces concepts nous fournit une base

¹⁵ AMOSSY (Ruth), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, 2010, Paris, PUF, p.235.

¹⁶ MICHELI (Raphaël), *Les émotions dans les discours : Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014, p. 189.

¹⁷ AMOSSY (Ruth), *op.cit.*

¹⁸ AMOSSY (Ruth), *op.cit.*, p.103-200.

analytique pour examiner la manière dont la locutrice construit son discours, influence l'auditoire et façonne son image dans le cadre de la communication verbale.

5.1.1. Stratégie discursive

Selon Ruth Amossy, une stratégie discursive est une démarche rhétorique adoptée par le locuteur pour atteindre des objectifs spécifiques dans un discours. Elle représente un ensemble de choix linguistiques, stylistiques et argumentatifs délibérés utilisés par le locuteur pour convaincre, influencer ou persuader l'auditoire. Nous cherchons à identifier ces différentes stratégies en repérant des tendances générales que nous spécifierons et catégoriserons à travers différents « vecteurs » qui seront définis dans la suite de ce travail.

Les stratégies discursives peuvent prendre différentes formes et être mises en œuvre de diverses manières en fonction du contexte, du genre du discours, de l'auditoire ciblé et des intentions du locuteur. Elles peuvent inclure des procédés tels que l'utilisation d'arguments logiques, émotionnels ou éthiques, l'emploi de métaphores, l'invocation d'autorités, la création d'une proximité ou d'une distance avec l'auditoire, l'adoption de certaines figures de style, etc.

Ces stratégies discursives visent à influencer les attitudes, les croyances ou les comportements de l'auditoire, à renforcer la crédibilité du locuteur, à susciter l'adhésion ou à susciter des émotions spécifiques. Elles sont utilisées dans un but persuasif et cherchent à produire un effet sur le destinataire du discours. L'analyse des stratégies discursives permet d'identifier les choix rhétoriques du locuteur, d'analyser les moyens utilisés pour convaincre ou persuader, et de comprendre comment le discours est construit et organisé pour atteindre ses objectifs communicationnels.

5.1.2. « Jeux » des personnes grammaticales

Ruth Amossy utilise les termes « jeu des personnes grammaticales » pour décrire les différentes combinaisons et variations des personnes grammaticales utilisées dans le discours. Elle souligne que les choix des personnes grammaticales ne sont pas arbitraires, mais qu'ils constituent une véritable stratégie discursive mise en place par le locuteur pour influencer l'auditoire et construire une image de soi spécifique.

Le « jeu des personnes grammaticales » se réfère donc à la façon dont le locuteur manipule les pronoms personnels (je, tu, il/elle/on, nous, vous, ils/elles) pour projeter une identité verbale particulière et pour créer une relation spécifique avec l'auditoire.

Ce jeu peut impliquer des changements de personne au sein d'un même discours, par exemple, en passant de la première personne du singulier à la deuxième personne du singulier pour s'adresser directement à l'interlocuteur. Il peut également inclure des variations entre les personnes singulières et les personnes plurielles, ou entre les personnes du singulier et du pluriel et la troisième personne.

En analysant le « jeu des personnes grammaticales », Amossy examine comment ces variations et ces changements de personnes contribuent à la construction de l'ethos du locuteur, à la mise en place d'une relation particulière avec l'auditoire et à l'effet persuasif du discours. Elle souligne que chaque choix de personne grammaticale implique des enjeux discursifs et rhétoriques qui peuvent être révélateurs des intentions et des stratégies de communication du locuteur.

Adresses à l'auditoire

Parmi les stratégies possibles dans l'emploi des pronoms, Amossy considère l'adresse à l'auditoire qui concerne donc les stratégies utilisées par le locuteur pour s'adresser directement à son public. Amossy met en évidence que ces adresses au public sont des procédés rhétoriques qui visent à impliquer l'auditoire dans le discours, à créer une relation interpersonnelle et à renforcer l'impact persuasif. Lorsque le locuteur utilise des formes de discours directes comme « vous » ou « nous », il établit un lien direct avec les destinataires du discours.

Ces adresses au public ont pour effet de susciter une identification de l'auditoire avec le locuteur, de le rendre partie prenante du discours et de favoriser son adhésion aux idées exprimées. Elles peuvent également contribuer à créer un sentiment de proximité et de complicité, en établissant une relation d'intimité ou de solidarité avec le public visé.

Ainsi, les adresses au public selon Amossy sont des stratégies discursives qui permettent de mobiliser et d'influencer l'auditoire, en jouant sur la dimension émotionnelle, persuasive et identitaire du discours.

Effacement énonciatif

Le « jeu » des personnes grammaticales et en particulier leur gommage du discours peuvent donner l'impression d'une absence de locuteur·trice, c'est ce que Ruth Amossy nomme l'effacement énonciatif. L'effacement énonciatif est une stratégie discursive qui consiste à minimiser ou à occulter la présence du locuteur dans le discours. Cela se traduit par une absence apparente de marqueurs linguistiques renvoyant à la personne qui parle, tels que les pronoms personnels (« je », « nous ») ou les indices de modalisation (« selon moi », « à mon avis »). L'effacement énonciatif vise à donner l'impression d'une parole objective, universelle ou impersonnelle, dépassant l'individu qui s'exprime.

Dans le contexte de l'emploi des personnes grammaticales, l'effacement énonciatif se produit lorsque le locuteur évite de s'attribuer directement la parole en utilisant le « je » ou le « nous », et préfère utiliser des formulations plus neutres ou impersonnelles. Cela peut inclure l'utilisation du « on » indéfini, des formes passives, des constructions impersonnelles ou de l'emploi de la troisième personne.

L'effacement énonciatif permet au locuteur de se présenter comme un simple relais d'informations objectives ou de discours communément acceptés, donnant ainsi une impression de neutralité et de distance par rapport aux propos tenus. Cela peut servir à renforcer la crédibilité et la légitimité du discours en lui conférant une apparence d'objectivité et en évitant de mettre en avant une position individuelle qui pourrait être contestée.

5.1.3. Subjectivème

Les marques de subjectivité sont des indices linguistiques qui révèlent les opinions, les attitudes et les valeurs du locuteur. Ruth Amossy appelle ces marques des *subjectivèmes*¹⁹. L'observation de ces marques se fait tout d'abord par une attention aux personnes grammaticales employées dans le discours, ensuite d'autres éléments linguistiques peuvent constituer des indices comme les adverbes modaux, les verbes d'opinion, le lexique, etc. Ces subjectivèmes « peuvent être “affectifs” (exprimant une

¹⁹ Amossy (Ruth), *op.cit.*, p.109.

réaction émotionnelle), “évaluatifs” (reflétant une compétence culturelle) et “axiologique” (portant un jugement de valeur)²⁰. »

5.2. Concepts pour l’analyse des émotions

5.2.1. L’émotion dite

Le mode de sémiotisation du « dire » est celui par lequel l’émotion est désignée au moyen du lexique. Elle se trouve mise en rapport, sur le plan syntaxique, avec un être qui l’éprouve et, éventuellement, avec ce sur quoi elle porte.

5.2.2. L’émotion montrée

Le mode de sémiotisation du « montrer » est celui par lequel l’émotion est inférée à partir d’un ensemble de caractéristiques linguistique de l’énoncé (ex : le point d’exclamation). Ces marques linguistiques sont interprétées comme des indices du fait que l’énonciation est cooccurrence avec le ressenti d’une émotion par le locuteur.

5.2.3. L’émotion étayée

Et le troisième mode, celui de l’émotion étayée, est celui de l’émotion inférée à partir de représentations de certaines situations « émotionnante » (schématisation). Certaines situations sont conventionnellement associées à certaines émotions. Ces schématisations déterminent l’implication de ces émotions en fonction du contexte socioculturel.

6. Discours politique (de femme)

Notre étude se concentre sur les discours de Sophie Wilmès, une femme politique belge et Première ministre du pays. Cette orientation découle de notre intérêt pour l’étude des discours politiques, en particulier ceux prononcés par des femmes politiques. Historiquement, les discours des femmes politiques ont été peu étudiés, mais ces dernières années, les études sur la parole des femmes se sont multipliées, notamment

²⁰ *Ibid.*

dans le domaine anglo-saxon où l'on parle couramment de *gender studies*. Les femmes politiques doivent souvent faire face à des stéréotypes et à des attentes spécifiques, notamment celui de la « femme trop émotive ».

Les travaux de chercheuses telles que Delphine Dulong, Frédérique Matonti, Simone Bonnafous et Marlène Coulomb-Gully ont exploré cette question sous différents angles. Elles ont abordé des thèmes tels que le retournement du stigmate, la redéfinition des règles professionnelles par les femmes pour s'intégrer dans des domaines dominés par les hommes, l'ethos comme stratégie argumentative chez les femmes politiques, et la réception médiatique des discours des femmes politiques françaises.

Marlène Coulomb-Gully, par exemple, dans son ouvrage intitulé *Sexisme sur la voix publique*, a analysé la réception médiatique des discours de femmes politiques françaises, en mettant l'accent sur la dimension de la voix, de l'ethos et de l'identité féminine. Elle a examiné des discours de femmes politiques telles que Simone Veil, Edith Cresson, Christiane Taubira, ainsi que le rôle de porte-parole du gouvernement occupé par des femmes. L'ouvrage se termine par une réflexion sur la lutte pour un poste de présidente de la République française, qui n'a jamais été occupé par une femme. Or, jusqu'à très récemment, il en était de même pour le poste de Premier·ère ministre en Belgique.

Les recherches menées par différents auteurs mettent en évidence les défis et les enjeux auxquels les femmes politiques sont confrontées dans leur communication publique, et permettent de mieux comprendre les dynamiques de pouvoir et les représentations de genre dans le domaine politique. Si le cadre restreint de ce travail ne nous permettra pas d'aborder directement ces questions dans notre analyse. Il nous semble cependant nécessaire de rappeler cette dimension des discours de Sophie Wilmès.

7. Vecteurs d'analyse

Dans cette septième et dernière partie du cadre théorique et méthodologique de notre travail, nous allons présenter les vecteurs qui serviront à l'analyse des quatre

discours que nous avons sélectionnés. L'objectif officiel des discours de Sophie Wilmès est la communication des décisions prises par le gouvernement en réaction à la crise du Covid-19. Les informations transmises sont donc primordiales. Les moyens de transmission de celles-ci sont également importants. Ce sont, en particulier, ces mécanismes de communication qui seront au centre de notre analyse.

Comme annoncé, notre analyse des discours de Sophie Wilmès se basera sur deux dimensions : l'ethos et le pathos. Nous avons décidé de travailler à partir de cinq vecteurs que nous souhaitons implémenter dans notre analyse. Ces vecteurs s'assimilent à ce que Ruth Amossy appellerait une stratégie discursive. Par « vecteur » nous entendons la dimension du discours par laquelle la transmission d'une information est instrumentalisée afin de communiquer un message sous-jacent émotionnellement orienté. Nous étudierons cette dimension à partir de la transcription écrite des discours. Les matériaux qui la composent seront donc les mots, analysés en tant qu'unités indépendantes (mot) et les constructions qu'ils forment ensemble (locutions, phrases, etc.). L'orientation émotionnelle de chaque vecteur est indiquée dans la nomination que nous leur avons donnée. La transmission d'informations (les décisions prises lors du Conseil national de sécurité) est la raison d'être officielle des discours étudiés. Il est bien évidemment indispensable de savoir dégager ces informations. Cela, d'abord pour comprendre les objectifs poursuivis par les discours, et ensuite, afin de mieux dégager les vecteurs qui nous intéressent.

Les vecteurs participent dans le discours à la construction de l'image de l'oratrice : ils sont porteurs de valeurs sociales qui sont alors associables à Sophie Wilmès. Ils présentent également une dimension émotionnelle adaptée en fonction des circonstances et des objectifs poursuivis. Chaque vecteur reflète dès lors un point de vue sur le discours qui exploite simultanément la dimension de l'ethos et celle du pathos.

Chaque discours est énoncé dans un contexte spécifique. La prégnance d'un vecteur ou d'un autre dans un discours dépend évidemment de celui-ci. Nous prendrons donc en compte dans notre analyse le contexte précis lors de l'énonciation de chacun de ces discours. À l'aide de ces analyses, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : quelle est la part émotionnelle dans les discours de Sophie Wilmès lors du début de la pandémie ? Comment cette dimension s'articule-t-elle avec la construction d'une

identité de « femme de pouvoir » ? Comment ces éléments concourent-ils à provoquer l'adhésion des citoyens dans à un contexte et des règles tout à fait inédits ?

Avant de procéder à notre analyse, nous nous devons de clarifier ce que nous entendons par chacun des vecteurs qui l'organiseront. Ceux-ci sont au nombre de cinq : le vecteur empathique, le vecteur pédagogique, le vecteur collaboratif, le vecteur solidaire et le vecteur autoritaire. Nous avons construit ces catégories au regard de nos premières lectures du corpus. En effet, ces dimensions étaient récurrentes dans les discours de Sophie Wilmès. La stratégie d'analyse qui nous a permis de dégager ces dimensions a été de repérer les éléments qui se superposent à la communication des décisions du conseil national de sécurité et qui ajoutent ainsi un sens supplémentaire au discours. Toute communication qui sort du cadre purement informatif peut alors être interprétée selon l'un des vecteurs que nous avons mentionnés.

En général, nous serons attentive à la gestion de l'ethos personnel de la locutrice, ainsi qu'à l'ethos collectif qu'elle exploite. Nous penserons en particulier aux vecteurs collaboratif et solidaire. Nous analyserons également les discours en gardant à l'esprit le stéréotypage dans lequel s'insère Sophie Wilmès. Nous nous souviendrons que le genre discursif par lequel Sophie Wilmès intervient – c'est-à-dire un discours officiel en tant que Première Ministre – est un genre codé qui, d'emblée, restreint la liberté de la locutrice. Cependant, le contexte inédit de la situation ouvre des possibilités à la locutrice.

7.1. Le vecteur empathique

Le vecteur empathique est un vecteur fortement lié à la dimension émotionnelle de notre analyse. En effet, « l'empathie est une disposition psychique à se mettre à la place d'autrui²¹ ». Nous envisageons ce vecteur, par exemple, lorsque la locutrice se met à la place de son public, lorsqu'elle anticipe les sentiments et les besoins de son auditoire. Elle peut également s'identifier à ces sentiments ou besoins. Elle diminue alors la distance entre elle et son public. Cette proximité avec l'auditoire peut être rapprochée de l'eunoia, l'une des trois catégories de l'ethos d'Aristote. L'eunoia peut être traduite par

²¹ JORLAND (Gérard), « L'empathie, histoire d'un concept », in BERTHOZ (Alain) et JORLAND (Gérard), *L'empathie*, Paris, Odile Jacob, 2004, p.19.

sympathie, bienveillance. La distance entre la locutrice et le public est réduite, car celle-ci se présente comme éprouvant les mêmes sentiments que son auditoire.

Lorsque le locuteur décrit le ressenti d'un autre que lui-même, il a recours à ce que Micheli appelle l'allo-attribution²² des émotions. Nous emploierons la terminologie proposée par Micheli (émotion dite, montrée ou étayée). S'il y a une sémiotisation des émotions, si nous trouvons des indices linguistiques indicateurs de celles-ci, nous nous poserons la question de leur partage discursif entre l'auditoire et la locutrice. Nos questions seront les suivantes : quelles personnes sont impliquées ? La locutrice est-elle elle-même impliquée émotionnellement ou non ? Si ces émotions ne s'appliquent qu'à la locutrice, nous parlerons d'auto-attribution. Si seul l'auditoire est concerné, nous parlerons, comme mentionné ci-dessus, d'allo-attribution. Et dans le cas où les émotions seraient partagées par la locutrice et par l'auditoire, nous élargirons la catégorie de Micheli en parlant d'allo-attribution partagée. C'est-à-dire qu'en même temps de désigner des émotions supposées vécues par les citoyens, la locutrice se les attribuerait également. La locutrice par « contagion » montrerait ces mêmes émotions dans son discours.

Cette dimension émotionnelle que nous relierons au pathos est bien évidemment aussi reliée à l'ethos du locuteur. Nous avons en effet comparé cette dimension de l'ethos de l'eunoia d'Aristote. Ce vecteur permet à la locutrice de donner d'elle une image bienveillante tout en se préoccupant du ressenti et des besoins des citoyens. Notons que parmi les stéréotypes les plus courants sur les femmes, circule celui selon lequel les femmes seraient naturellement prédisposées à l'empathie (en opposition à l'égoïsme qui serait une tendance masculine)²³. Il s'agit donc d'une qualité que Sophie Wilmès, en tant que femme au pouvoir, peut dès lors facilement exploiter et associer à son image publique.

La catégorie de l'ethos à laquelle nous associons ce vecteur, l'eunoia, se traduit par « sympathie ». Cependant, nous ne l'entendrons pas ainsi. Le fait de prendre en

²² Dans *Les émotions dans les discours*, Raphaël Micheli emploie ce terme lorsqu'une émotion est exprimée par un locuteur mais attribuée à autrui. Micheli (Raphaël), *Les émotions dans les discours : Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014, p. 43.

²³ HEINE (Sophie), *Genre ou liberté. Vers une liberté repensée*, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, 2015, p.27.

considération la subjectivité d'autrui n'implique pas automatiquement une dimension émotionnelle de la part de la locutrice. Nous avons par ailleurs qualifié ce vecteur d'empathique. Et Gérard Jorland de souligner, lorsqu'il différencie l'empathie de la sympathie :

L'empathie consiste à se mettre à la place de l'autre sans forcément éprouver ses émotions, comme lorsque nous anticipons les réactions de quelqu'un ; la sympathie consiste inversement à éprouver les émotions de l'autre sans se mettre nécessairement à sa place, c'est une contagion des émotions [...] ²⁴.

Nous ne pouvons pas savoir s'il y a la moindre sympathie ressentie de la part de la locutrice, d'autant plus dans le contexte du discours politique. Même s'il est possible que ce vecteur présente une dimension émotionnelle, les traces émotionnelles du discours ne sont donc pas à associer aux émotions propres de la locutrice, mais à ce qu'elle paraît ressentir, d'autant plus que notre approche est linguistique et non psychologique. Nous ne déterminerons donc pas s'il s'agit d'empathie ou de sympathie, et dans une ambition de clarté nous parlerons uniquement d'empathie. Nous prendrons cependant évidemment en compte les potentiels effets émotionnels sur le public de ce vecteur. Pour résumer notre propos, nous ne nous pencherons pas sur l'émotion véritable, mais sur ce qui paraît l'être, et que nous appellerons *empathie*.

Ce vecteur rencontre deux thèmes récurrents, le premier de ceux-ci étant les victimes du Covid. Il s'agit de personnes particulièrement impactées par cette maladie. En première ligne, nous trouvons l'entourage des personnes décédées du Covid. Le second thème concerne le personnel soignant et tous les travailleurs de la santé qui ont dû directement affronter la pandémie. Ensuite, de manière aléatoire d'autres groupes de personnes pourront être impliqués.

Dans certaines parties du discours, ces groupes seront directement impliqués par l'intermédiaire d'adresses, mais la locutrice fera également des références à ces groupes. Elle met alors en lumière des situations particulièrement difficiles. Les adresses montrent un engagement plus personnel de la Première ministre vis-à-vis de ces groupes, tandis que les références concourent à la responsabilisation de toute la

²⁴ JORLAND (Gérard), dir., *Op.cit.*, p.20.

population. Ce sentiment de responsabilité sera davantage développé dans le vecteur solidarité. Notons que dans les deux cas et quelles que soient les personnes à qui s'adresse cette dimension du discours, le vecteur empathique a un effet d'adoucissement du discours. Face à la rigidité de certaines règles, ce vecteur restitue une dimension humaine au discours.

7.2. Le vecteur pédagogique

Si nous avons qualifié ce vecteur de pédagogique, c'est parce que nous le considérons à travers deux aspects de la pédagogie : la volonté de communiquer clairement, et une relation asymétrique entre la locutrice et son public. Le premier aspect impacte l'éthos de Sophie Wilmès et influence la réception émotionnelle du public. Les développements et explications supplémentaires mènent à une solution logique. Les raisonnements du discours permettent l'acceptation des nouvelles règles en les rendant évidentes grâce à un raisonnement qui expose un problème et une solution. En outre, cette logique concourt à donner à la locutrice l'éthos d'une personne raisonnée. L'aspect explicatif du vecteur pédagogique a comme objectif premier de justifier les décisions prises. Il joue donc sur le plan intellectuel, mais il contribue également à une gestion émotionnelle de la crise. Ce qui sera compris du public comme une solution logique face à une situation de crise pourra être mieux accepté intellectuellement. Cette compréhension permet également que les règles soient mieux acceptées sur le plan émotionnel. Les discours de Sophie Wilmès visent à communiquer et à imposer des règles à la population. Le fait d'explicitier les motivations de ces règles et de les rendre logiques et compréhensibles pour les citoyens permet donc une meilleure acceptation et compréhension de celles-ci. Cependant, contrairement au vecteur empathique, il n'y a pas d'assimilation entre la locutrice et son auditoire. La Première Ministre a le devoir de prendre des décisions et de les communiquer aux citoyens, tandis que les citoyens sont tenus de respecter ces règles.

L'éthos pédagogique suppose donc une distinction dans le discours entre la locutrice et son auditoire. Nous verrons comment cette séparation hiérarchisée est utilisée dans les discours. Nous nous intéresserons à la stratégie de Sophie Wilmès dans

la gestion de sa présentation. Cela en nous interrogeant, par exemple, sur la visibilité ou non de cette séparation hiérarchique au niveau de l'usage des pronoms.

Ce vecteur est principalement composé de développements, de répétitions et d'exemplifications. Les détours explicatifs qu'impose ce vecteur peuvent être quelque peu chronophages. Le fait de prendre ce temps pour clarifier les choses peut participer à donner à la locutrice l'image d'une personne patiente, soucieuse d'être comprise par son auditoire. *A contrario*, l'absence de ce vecteur dans la transmission de nouvelles règles peut donner l'image d'une personne plus autoritaire.

La sémiotisation des émotions est assez faible dans ce vecteur. Cependant, le choix des éléments réexpliqués ou les exemples utilisés peuvent être porteurs d'émotions. Et comme nous l'avons déjà mentionné, une communication claire de la part de la dirigeante d'un pays lors d'une situation de crise, et surtout l'explication des raisons des restrictions d'application peuvent aider la population à mieux accepter celles-ci.

La visée de ce vecteur est surtout pragmatique : il s'agit de s'assurer de la bonne compréhension des règles qui devront être appliquées. Il s'agit donc également de s'assurer que celles-ci seront respectées correctement. Plusieurs méthodes peuvent être employées par la locutrice à cette fin, telles que la répétition, l'exemplification ou encore le développement. Nous considérons trois ensembles : la locutrice, l'auditoire cible du discours et l'objet du discours (l'information). Notre attention s'arrêtera aux moments des discours consacrés à des clarifications et des répétitions d'informations. Nous envisagerons l'influence qu'exerce ce vecteur sur la relation qu'établit la locutrice avec son auditoire – les citoyens belges.

Les deux thèmes principaux de ce vecteur sont l'explication de l'évolution de la pandémie – ce qui justifie certaines décisions – et l'explication des nouvelles règles en vigueur. L'objectif de ce vecteur serait alors l'acceptation raisonnée des nouvelles règles par la population.

7.3. Le vecteur collaboratif

Ce vecteur reprend tous les moments du discours lors desquels la locutrice met en évidence sa collaboration avec les entités qui possèdent un crédit ou un savoir dans le

cadre de la crise sanitaire. La Première ministre mentionne principalement à travers ce vecteur sa collaboration avec des acteurs du monde scientifique. Elle souligne aussi les collaborations dans son propre gouvernement. Elle mentionne par exemple sa collaboration avec les ministre-présidents qui siègent également lors des Conseils nationaux de sécurité.

La locutrice, par cet ethos collaboratif, renvoie l'image d'une personne prudente. Ainsi, cette dimension peut être rapprochée de la *phronesis* d'Aristote, que l'on peut traduire par « prudence » ou « sagesse ». La collaboration de la Première ministre avec d'autres personnes reconnues comme compétentes permet de justifier les décisions prises. Dans ces discours, Sophie Wilmès, par l'intermédiaire de ce vecteur, se positionne comme à la tête d'une équipe soudée, en permanente collaboration. Elle n'agit pas seule à la tête de l'état et se réfère à des scientifiques avant de prendre des décisions.

L'usage des pronoms que la locutrice emploie sera un élément d'observation important pour ce vecteur. Une attention particulière sera consacrée à l'usage du « nous restreint ». La mention des collaborateurs dans le discours sera également un des éléments auxquels nous serons attentive. Notons aussi que si Sophie Wilmès est la seule à prendre la parole lors de ces discours, elle n'est pas seule lors de l'énonciation de ceux-ci : elle est accompagnée des ministres-présidents. Nous serons attentifs aux mentions de la scène de parole dans les discours.

Le vecteur collaboratif exploite souvent les temps du passé. En effet, la locutrice souligne les procédures accomplies avant d'aboutir à certaines décisions. Elle affiche ainsi une volonté de transparence sur les processus de décisions. L'action est dimension centrale de ce vecteur, l'usage des verbes d'action ainsi que leurs temps seront donc également pris en compte dans l'analyse de ce vecteur.

Ces collaborations permettent de donner de la crédibilité aux décisions prises, cela malgré une période d'incertitudes. Deux processus sont mis en évidence dans les discours : celui de consultation de scientifiques et celui de concertation de politiciens. Notons enfin que ces collaborations sont un choix. La priorité est donnée au domaine de la santé.

7.4. Le vecteur solidaire

« Prenez soin de vous, prenez soin des autres » (D2-7-1.55), cette formule et ses variantes sont aujourd’hui bien connue des Belges. Elles ont été employées par Sophie Wilmès comme clôture de presque tous ses discours. La répétition du terme « soin » rappelle le souci de la santé, qui est primordiale dans les discours de Sophie Wilmès, comme nous venons de le voir dans le vecteur collaboratif. Mais ce qui ressort surtout de cette clôture, et ce qui nous intéresse dans ce vecteur, c’est l’appel à la solidarité. Dans notre corpus, seul le discours 1 ne comporte pas cette formule. Toutefois, la clôture de ce discours fait appel à « un esprit de cohésion » (D1-12-1.90) et à « notre solidarité » (D1-12-1.91). Cette dimension est essentielle dans les discours de Sophie Wilmès.

Le vecteur solidaire est, avec l’empathique, l’un des vecteurs qui exploitent le plus le pathos. Ce vecteur est également central au niveau de l’ethos collectif que Sophie Wilmès construit : celui d’une nation unie et solidaire²⁵. La locutrice exploite par ce vecteur un sentiment de devoir, qui est collectif. Elle s’inscrit elle-même dans cette collectivité. La collectivité étant mise en avant dans ce vecteur, nous nous intéresserons particulièrement à la gestion linguistique du « nous » élargi à l’auditoire. Une attention plus importante sera portée sur l’ethos collectif, tandis que l’ethos individuel sera plus exploité dans le vecteur suivant (vecteur autoritaire).

Au niveau des émotions, celles-ci peuvent encourager le sentiment de devoir de la solidarité. Ainsi certains passages peuvent étayer une émotion par la schématisation d’une situation inquiétante. Le focus sera alors fait sur les victimes directes²⁶ du Covid.

Il s’agit par ce vecteur de responsabiliser les individus d’une même collectivité les uns envers les autres. La visée pragmatique est de favoriser les liens entre les différents individus qui composent l’auditoire. La locutrice peut également s’inclure dans cet ensemble. Nous considérerons donc les moments lors desquels la locutrice fait appel à cette valeur collective.

²⁵ KORNBLIT (Irit), « Stratégies rhétoriques de légitimité et d’autorité en temps de Covid-19: Le cas de la PM belge Wilmès », dans *Argumentation et Analyse du Discours*, mis en ligne le 25 avril 2022, consulté le 29 avril 2022. URL: <http://journals.openedition.org/aad/6169>, p.4.

²⁶ Directement atteinte par le Covid d’une manière personnelle (décès d’un proche) ou professionnel.

Un des thèmes récurrents de ce vecteur est le nombre de décès dans les hôpitaux, thème qui a clairement pour objectif de responsabiliser les citoyens face à une situation alarmante. Il en est de même lorsque la charge de travail subie par le personnel soignant est abordée.

7.5. Le vecteur autoritaire

La définition de l'autorité est multiple et complexe. De manière générale nous pouvons décrire l'autorité comme le « pouvoir d'agir sur autrui²⁷ ». Le vecteur autorité est exploité dans les discours lorsque la locutrice fait appel à ce pouvoir, c'est-à-dire lorsque des consignes sont imposées par la locutrice à l'auditoire. Les discours de la locutrice entraînent des conséquences sur la vie des citoyens: lorsque Sophie Wilmès annonce une nouvelle règle, celle-ci est presque immédiatement appliquée (souvent elle est appliquée dès le lendemain).

Ce vecteur se différencie des autres dans la mesure où contrairement à ceux-ci, il se manifeste par une absence de compléments à l'information. Les thématiques qu'il reprend sont les règles, soit ce qui peut être fait et ce qui ne peut pas l'être. Cependant, l'immédiateté de ce vecteur au niveau de son impact sur la vie du citoyen est, elle, porteuse d'émotions. Ainsi, même s'il n'y a pas de sémiotisation directe des émotions, l'annonce des règles peut susciter des émotions chez les auditeurs. Nous nous intéresserons donc au lexique employé dans ces annonces.

L'ethos de Sophie Wilmès par son statut de Première ministre est à ce niveau un ethos autoritaire, un ethos du pouvoir. Cependant, l'objectif visé n'est évidemment pas d'affirmer son pouvoir, mais de faire respecter les règles. Nous nous poserons cependant la question de la visibilité du « je » et du « vous » dans ce vecteur. Nous supposons que ceux-ci peuvent être effacés afin de mettre en avant les règles elles-mêmes et le bien commun. Nous nous intéresserons également au « nous restreint », qui englobe les membres du gouvernement. En effet, si Sophie Wilmès est à la tête du

²⁷ *Autorité* dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)*, Nancy, UMR CNRS-Université Nancy 2, consulté le 13/07/2022, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/autorit%C3%A9>.

gouvernement, elle n'est pas seule à prendre les décisions. Cela est d'ailleurs mis en évidence dans le vecteur collaboratif. Enfin, cette dimension du vecteur, assurée par une collectivité, se retrouve aussi dans le vecteur solidaire. Dans le vecteur autoritaire, ce sont les ministres-présidents et autres membres du CNS qui sont inclus dans l'instance porteuse du vecteur ; pour le vecteur collaboratif, il s'agit des scientifiques et des également des membres du gouvernement, tandis que le vecteur solidaire inclut toute la population belge.

La visée pragmatique de ce vecteur est de faire respecter des règles clairement énoncées. Les citoyens doivent respecter les mesures imposées par le gouvernement afin de gérer au mieux la pandémie. Si le vecteur pédagogique vise à rendre ces règles comprises et acceptées par la population, il importe aussi de clarifier le fait que celles-ci sont ordonnées par le gouvernement et soutenues par la loi.

8. Contexte politique

8.1. Rôle de la Première ministre²⁸

Le rôle de la Première ministre ou du Premier ministre occupe une position centrale et exerce un rôle crucial dans le système politique de la Belgique. En tant que chef de gouvernement, la Première ministre ou le Premier ministre est chargé·e de diriger et de coordonner les activités gouvernementales.

L'une des responsabilités majeures de la Première ministre ou du Premier ministre est de représenter la Belgique, à la fois sur la scène nationale et internationale. En tant que porte-parole du gouvernement, iel communique les positions officielles et les politiques du gouvernement aux médias et au public. De plus, la Première ministre ou le Premier ministre peut représenter le pays lors de rencontres internationales et de sommets, où iel défend les intérêts belges et participe à la prise de décisions importantes.

²⁸« La fonction de Premier ministre », sur *Belgium.be*, consulté le 10/05/2023, URL: https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/autorites_federales/gouvernement_federal/premier_ministre/competences.

La Première ministre ou le Premier ministre joue un rôle clé dans la formation du gouvernement. Iel négocie avec les différents partis politiques afin de former une coalition gouvernementale et de constituer le cabinet ministériel. Cette tâche implique des discussions sur les accords de coalition et la répartition des portefeuilles ministériels.

En tant que président·e du Conseil des ministres, la Première ministre ou le Premier ministre dirige les réunions ministérielles, favorise la prise de décisions et assure la coordination entre les différents ministères. Iel veille à la cohérence des politiques gouvernementales et supervise leur mise en œuvre.

La Première ministre ou le Premier ministre entretient également des relations étroites avec le Parlement belge. Iel participe aux débats parlementaires, répond aux questions des député·e·s et présente les politiques gouvernementales. En cas de crises nationales ou de situations d'urgence, la Première ministre ou le Premier ministre joue un rôle crucial en assurant la gestion des crises et la coordination des actions du gouvernement. Iel prend les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et le bien-être des citoyen·ne·s.

Enfin, la Première ministre ou le Premier ministre est la Première ministre ou le Premier ministre de toutes les Belges et de tous les Belges. Iel doit pouvoir communiquer la politique de son gouvernement à l'opinion publique. Iel accorde une attention particulière aux médias, en participant à des conférences de presse, des interviews et d'autres activités médiatiques. Iel rencontre des représentant·e·s d'organisations non gouvernementales et s'exprime lors de forums publics à travers le pays. Iel reste à l'écoute des citoyen·ne·s et maintient un contact direct avec eux et elles.

En somme, la Première ministre ou le Premier ministre belge exerce des responsabilités essentielles dans la gouvernance du pays. Iel dirige le gouvernement, représente la Belgique, participe à la formation du gouvernement, préside le Conseil des ministres, interagit avec le Parlement et gère les situations de crise. Son rôle est indispensable pour assurer le bon fonctionnement de l'administration publique et la mise en œuvre des politiques gouvernementales.

8.2. Contexte et enjeux

Le 11 mars 2020, le Conseil national de sécurité (CNS)²⁹ est formé en Belgique dans le but de faire face à la crise mondiale du Covid-19. La situation s'est aggravée en Belgique : la propagation du virus a atteint le pays et plusieurs décès ont été signalés. Le lendemain, à la suite de la première réunion du CNS, la première conférence de presse a lieu. Cette communication est diffusée sur les chaînes nationales de télévision. La Première ministre est accompagnée lors de son discours, des ministres-présidents qui siègent eux aussi au CNS. Cette communication est le premier discours de notre corpus.

Ce discours présente plusieurs enjeux pour la Première ministre. L'objectif officiel est d'informer la population de la situation actuelle en Belgique, des mesures prises par le gouvernement et de leurs objectifs, ainsi que les restrictions mises en place pour atteindre ces objectifs. Il lui incombe cependant également de rassurer la population et de projeter une image sécurisante du gouvernement afin de calmer les esprits et d'obtenir la confiance de la population. Tout cela dans une situation inédite dans laquelle les informations manquent et les décisions sont incertaines. Notons aussi que chaque pays gère différemment la crise, que les décisions des leaders sont inévitablement analysées, comparées et critiquées. Sophie Wilmès a alors accédé au poste de Première ministre depuis à peine 5 mois. Elle était alors encore très peu connue des Belges.

La Première ministre s'adresse à un auditoire très hétérogène, puisqu'il s'agit de l'entière de la population belge. Celle-ci est très composite, tant au niveau linguistique, la Belgique a trois langues officielles (néerlandais, français, allemand), qu'au niveau idéologique et socioculturel. Les difficultés politiques belges à former un gouvernement sont une bonne représentation des divergences qui traversent alors le pays. Cette division est très visible dans le discours au niveau linguistique. Le discours de Sophie Wilmès s'adapte à ce paramètre. En effet, il est énoncé dans les deux langues majoritaires du pays : le français et le néerlandais (l'allemand, troisième langue nationale, n'est pas employé dans ces discours). Nous précisons cependant que notre

²⁹ Ce conseil définit les grandes lignes politiques à suivre quant au renseignement et à la sécurité. Il est au minimum composé de la Première ministre qui préside, des vice-premiers ministres et des ministres fédéraux pertinents. Il peut néanmoins faire appel à d'autres intervenants.

analyse se limitera aux parties du discours en français analysées linéairement. C'est-à-dire que nous ne prendrons pas en compte les coupures occasionnées par le changement de langue.

8.3. Les circonstances et les mesures prises dans chaque discours

7.2.1. Conférence de presse du 12 mars 2020

Cette conférence de presse est la première organisée dans le cadre de la pandémie du Covid-19. La maladie se propage alors dans le monde et la Belgique connaît ses premières victimes. Le SPF santé rapporte alors « 399 cas [en Belgique] : 255 en Flandre, 45 en Wallonie et 98 à Bruxelles » (D1-3-1.16). La Belgique passe alors en phase fédérale de gestion de crise, c'est-à-dire que la gestion de la crise est laissée au gouvernement (le Conseil National de Sécurité) qui travaille en collaboration avec des cellules de crise interministérielles, interdépartementales et interrégionales coordonnées au sein d'un Comité fédéral de coordination³⁰. Les deux nouvelles mesures annoncées lors de la conférence sont la fermeture des écoles et l'annulation des activités récréatives. Ces règles sont d'application jusqu'au 3 avril, veille des vacances de Pâques. Après la phase 1, qui visait à maintenir la maladie hors du pays, la Belgique est passée à la phase 2 : l'objectif est alors de « contenir la dispersion et la multiplication du virus [en Belgique] » (D1-6-1.36). En dehors de cet objectif général, la préoccupation principale explicitée dans ce discours est la santé des personnes âgées : « Je vous rappelle que/le risque/le groupe à risque important c'est bien les personnes âgées » (D1-9-1.51-52). Enfin, la seconde priorité est d'assurer le bon fonctionnement des hôpitaux, des centres de soins et des maisons de repos.

9.2.2. Conférence de presse du 17 mars 2020

Lors de cette conférence de presse qui suit à peine de cinq jours la précédente, les mesures sont drastiquement renforcées. La Première ministre, Sophie Wilmès, annonce la décision du CNS d'instaurer un confinement : « Les citoyens sont tenus de rester chez

³⁰ « Que font les autorités ? Coronavirus COVID-19 » [archive], consulté le 28/03/2023, URL : <https://www.info-coronavirus.be/fr/que-font-les-autorites-sanitaires/>.

eux afin d'éviter un maximum de contacts en dehors de leur famille proche [...] » (D2-2-1.11-12). Deux exceptions sont concédées : les citoyens peuvent se rendre au travail (dans les cas où le télétravail n'est pas possible) et les déplacements indispensables sont autorisés. En outre, l'activité en plein air est encouragée. Les magasins qui ne sont pas jugés indispensables doivent fermer. Ces mesures sont annoncées d'application dès le 18 mars à midi jusqu'au 5 avril inclus.

9.2.3. Conférence de presse du 27 mars 2020

Dans le discours de cette conférence de presse, la Première ministre annonce la décision du CNS de prolonger le confinement jusqu'au 19 avril. Les mesures annoncées dans la conférence de presse du 17 mars sont rappelées et précisées à la population, aucune nouvelle mesure n'est établie.

9.2.4. Conférence de presse du 14 avril 2020

Les mesures du confinement sont à nouveau prolongées jusqu'au 3 mai inclus. Des changements mineurs sont accordés à la population : ouverture des magasins de bricolage et des jardinerie, les résidents des structures d'hébergement et les personnes qui vivent seules sont autorisés à recevoir la visite d'un proche. La Première ministre informe également la population que les événements de masse de l'été (festivals) ne seront pas autorisés. Le télétravail reste également d'application.

Deuxième partie : Analyse des discours

Dans cette partie, nous procéderons à l'analyse du discours afin de répondre aux questions suivantes : quel ethos Sophie Wilmès construit-elle ? Comment, dans cette situation de crise, présente-t-elle ses émotions ? Et comment attribue-t-elle certaines émotions à son auditoire ? S'inscrit-elle dans des stéréotypes genrés ou s'en éloigne-t-elle ? Nous exploiterons pour ce faire les différents concepts que nous avons présentés dans la partie « Outils d'analyse », ainsi que les cinq vecteurs que nous venons juste de définir. Nous allons tout d'abord procéder à certains rappels et spécifications sur la méthode employée ainsi que sur le référencement de notre corpus.

1. Préambule méthodologique

1.1. Référencement des extraits analysés

Dans une première partie, nous présenterons les discours séparément afin de mieux considérer les rapports entre les vecteurs et leur présence dans chaque discours. Nous pourrons également y observer le lien entre les vecteurs et le contexte du discours. La deuxième partie de notre analyse se présentera en cinq parties, une pour chaque vecteur. Nous prendrons dans cette partie un point de vue global sur le discours et sur l'usage des vecteurs dans celui-ci, en considérant également les rapports entre ceux-ci.

Pour rappel, notre corpus comprend quatre discours : discours 1 (12 mars 2020), discours 2 (17 mars 2020), discours 3 (27 mars 2020), discours 4 (14 avril 2020). La séparation des discours en différentes parties est déterminée par les changements de langue, qui marquent donc des pauses dans le discours en langue française. Ces changements sont bien évidemment indiqués dans notre corpus. Nous n'étudierons pas cette alternance linguistique, c'est un choix que nous avons fait. Cependant, le choix des instants de division du discours en deux langues correspond à une intention communicationnelle efficace et cohérente. Ces transitions sont significatives et c'est pour cette raison que nous les exploiterons. En outre, cette organisation influence les modalités de réception du discours : là où un discours traditionnel sectionne oralement ses différents propos par de courtes pauses, le récepteur est ici confronté à une autre

langue, peut-être inconnue de ce dernier. Ces intermédiares offrent soit une répétition – pour les récepteurs polyglottes (français, néerlandais) – soit une pause plus longue du discours. Il est donc évident que cette segmentation linguistique n'est pas anodine et qu'il est judicieux de s'en servir, cela, même si nous ne l'exploitons pas dans notre analyse.

Pour plus de clarté, nous utiliserons un code pour nous référer à tel ou tel discours et à telle ou telle partie de ce discours. Les discours seront indiqués par la lettre capitale D accompagnée d'un chiffre indiquant de quel discours il s'agit (1, 2, 3 ou 4). Les sections du discours seront indiquées à la suite par un chiffre. Le discours 1 est composé de treize parties, le discours 2 de sept parties, le discours 3 de six parties et le discours 4 de neuf parties. Ces parties peuvent être assez variables dans leurs dimensions. Nous n'avons pas pris en compte dans notre numérotation les salutations au début et à la fin du discours. Celles-ci seront dès lors considérées comme appartenant à la première ou à la dernière partie du discours. Ensuite, les lignes de nos discours sont numérotées, nous indiquerons également cette information. Voici par exemple comment nous indiquerons la première ligne de la première partie du discours 1 : D1-1-1.1. Si cette référence suit une citation, nous la mettrons entre parenthèse à la suite de celle-ci : « Nos efforts individuels et collectifs [...] » (D1-1-1.1). Notons enfin, que nous parlerons d'*introduction* pour indiquer la première partie du discours, de *conclusion* pour la dernière partie du discours et toutes les parties entre celles-ci seront indiquées comme appartenant à la *partie centrale* du discours.

1.2. Précisions lexicales : la *présence* des vecteurs

Afin de garantir un maximum d'intelligibilité de notre analyse, les discours seront d'abord découpés en différentes sections. La présence des vecteurs dans chaque section du discours sera qualifiée selon les valeurs suivantes : *prépondérance*, *coprésence*, *présence*, *absence*. Nous déterminerons la présence d'un vecteur à l'aide des marques suivantes : le lexique, l'usage des pronoms, la récurrence d'une information et les caractéristiques propres à chaque vecteur que nous avons explicitées précédemment.

Il y a *prépondérance* lorsqu'un vecteur est plus marqué que les autres dans une section, voire est le seul vecteur employé. Observons, pour illustrer nos propos, ce

passage du discours 4 dans la partie 3 : « Derrière la froideur des statistiques que l'on rapporte tous les jours, il y a, faut pas l'oublier, des vies qui s'éteignent, des vies qui sont abîmées » (D4-3-1.25-26). Outre le fait que l'usage du vecteur empathique se prolonge dans la phrase qui suit : « Il y a des familles qui doivent vivre leur deuil dans les conditions les plus difficiles » (D4-3). Le nombre de marques du vecteur empathique face à la trace du vecteur collaboratif permet de constater la prédominance du vecteur empathique qui concorde avec un usage assez manifeste du pathos. Au niveau du lexique nous pouvons indiquer le terme « froideur », le terme « vies », les verbes « s'éteignent » et « sont abîmées ». Au niveau stylistique la répétition de la locution « des vies qui », associée d'abord au verbe « s'éteindre » et ensuite au verbe « abîmer », marque une forte présence du pathos et schématise une situation très grave. L'emploi familier « faut pas » semble également concorder à cette mise en avant de l'aspect émotionnel de la situation. Tout cela est mis en lumière « derrière la froideur des statistiques que l'on rapporte tous les jours ». Bien que clairement le terme « statistique » s'attache au vecteur collaboratif, celui-ci n'est ici pas mis en évidence. L'emploi du terme « froideur » installe, en effet, une certaine distanciation vis-à-vis de celui-ci. On constate alors une transition explicite entre le vecteur collaboratif, qui était *prédominant* dans la section précédente du discours (D4-2), et le vecteur empathique. Le vecteur empathique est dans cette partie *prédominant* et le vecteur collaboratif y est présent.

Le terme *coprésence* sera utilisé lorsque deux vecteurs ou plus sont représentés dans une même partie. Nous aurons deux cas de *coprésence* possibles : la coprésence avec un vecteur prépondérant sur l'autre (ou les autres) et la coprésence sans *prépondérance*. Dans le premier cas, un vecteur est en *prépondérance* et l'autre en *présence*. Dans le deuxième cas, les deux vecteurs seront en *présence*. La distinction principale entre la *prépondérance* et la *présence* est la récurrence et l'étendue d'un vecteur dans une partie : trouve-t-on ce vecteur à plusieurs reprises dans cette partie ? Sur quelle longueur de texte (mots, phrases) s'étend-il ? La *coprésence* implique une influence mutuelle entre des vecteurs, cela particulièrement dans le cas de la *coprésence* sans *prépondérance*. La *présence* d'un vecteur peut aussi apporter une nuance au discours, mais son impact sur le ou les autres vecteurs est plus faible.

Lorsque nous mentionnerons qu'un vecteur « est présent », s'il n'y a pas de spécification à la suite (*prépondérance* ou *coprésence*) cela signifie qu'il est simplement dans le cas de la *présence*. Dans certains cas, nous pourrions trouver des marques minimales d'un vecteur, que nous appellerons des *traces*. Nous considérerons le vecteur dans ce cas de figure en *présence mineure*. Celle-ci ne sera pas systématiquement mentionnée. Enfin, l'*absence* indique, tout simplement, l'absence d'un vecteur.

Nous allons à nouveau clarifier nos propos à l'aide d'un exemple. Nous nous servirons ici de la section 1 et 3 du discours 1. Commençons par observer la partie 1 du discours :

Je vous remercie pour votre présence. Je vous remercie pour votre patience.
Avant toute chose, je souhaite commencer cette prise de parole pour adresser au nom de chacune et de chacun d'entre nous ici présents nos sincères condoléances aux familles et aux proches des premières victimes belges du coronavirus. Nous avons aussi une pensée pour les malades, mais aussi pour leurs proches. On sait que ce ne sont pas des situations qui sont simples.

Deux vecteurs y sont en *coprésence* : le vecteur empathique et le vecteur collaboratif. Le premier est en *prépondérance* et le second en *présence*. De nombreux marqueurs indiquent la présence en *prépondérance* du vecteur empathique. Au niveau du lexique, les termes « condoléances », « victimes », « malades ». Le terme « condoléances » associé à « famille » et « proche » indique le champ lexical du deuil, épreuve qui est une reconnue comme douloureuse. La seconde souffrance mentionnée est celle de la maladie. Les personnes concernées sont les malades, mais aussi leurs proches. Le terme « proche » qui est répété deux fois, souligne une proximité affective et touche dès lors encore plus au niveau émotionnel. La situation difficile, déjà indiquée, est explicitée et reconnue par la dernière phrase : « On sait que ce ne sont pas des situations qui sont simples. » L'emploi du verbe « savoir » indique une certaine assertion, il n'y a aucun doute sur la difficulté de la situation.

La locutrice n'est pas la seule incluse comme source du vecteur empathique, « chacune et chacun d'entre nous ici présents » y participent également. Cette référence à la scène d'énonciation indique les ministres-présidents. Ceux-ci sont également inclus par l'adjectif possessif « nos » et par le pronom « nous ». Le vecteur collaboratif est

donc bien présent, mais partiellement : la seule dimension de ce vecteur que nous avons ici est la mention de l'entité gouvernementale en tant que groupe. Le vecteur collaboratif est ici dépendant du vecteur empathique : sans le vecteur empathique, le vecteur collaboratif n'aurait aucun sens dans cette section du discours. Aucune collaboration n'est mentionnée, mais les membres de l'organe décisionnel participent ici tous au même sentiment. Ce qui pourrait dès lors être compris comme déterminant dans les décisions qui seront prises par la suite. Le vecteur collaboratif sert ici uniquement à soutenir le vecteur empathique.

Observons à présent la partie 3 du discours :

Vous le savez, la situation relative au Covid-19 évolue rapidement, dans le monde, mais en Belgique aussi. Il va sans dire que la situation sanitaire d'il y a quelques jours n'est évidemment pas celle d'aujourd'hui et n'est pas celle de demain. Et nous le savons, car nous suivons de manière très précise, heure après heure, la situation, grâce à nos différents services que je souhaite aussi remercier. Je vous rappelle que le dernier bilan communiquer ce matin par le SPF Santé est de 399 cas, répartis comme ceci : 255 en Flandre, 45 en Wallonie et 98 à Bruxelles. Ce travail est évidemment indispensable, le travail de *monitoring*, pour prendre les bonnes décisions au bon moment (D1-3).

Le vecteur pédagogique et le vecteur collaboratif sont tous les deux présents dans cette partie. Nous pouvons observer plusieurs signes de ces deux vecteurs. Le rappel de la « situation relative au Covid-19 », indiqué comme une information déjà connue par l'emploi du verbe savoir, se situe dans le vecteur pédagogique. Nous avons en effet spécifié que les rappels appartiennent souvent à ce vecteur. Tandis que la troisième phrase qui commence par « nous » met en avant le travail de *monitoring* mené par le SPF Santé. Il s'insère dès lors par cette mention de collaboration dans le vecteur collaboratif.

Ensuite, le discours est pris en charge à la première personne du singulier (« Je vous rappelle ») et consiste également en un rappel, cette fois-ci explicitement indiqué par le verbe rappeler. Ces indications le positionne donc dans le vecteur pédagogique. Cependant, le rappel concerne un bilan du SPF Santé. Il indique donc un organisme qui

collabore avec le gouvernement, ce qui place ce passage également dans les critères du vecteur collaboratif.

Enfin, la dernière phrase de cette section fait valoir l'importance de ce travail : « Ce travail est évidemment indispensable ». Cette valorisation se fait par l'usage de l'adverbe « évidemment » et de l'adjectif « indispensable ». Cet éclaircissement du mode opératoire de la prise des décisions se situe dans le vecteur pédagogique, mais exploite pour cela le vecteur collaboratif en insistant sur l'importance de ce travail collaboratif.

Nous pouvons donc constater l'imbrication générale de ces deux vecteurs dans cette section : le vecteur pédagogique et le vecteur collaboratif sont dans cette partie en *coprésence sans prépondérance*.

2. Quantification de l'usage des vecteurs

2.1. Exhortation au courage et à la raison

Dans le discours 1, tous les vecteurs sont exploités, seul le vecteur autoritaire est plus discret. Le vecteur empathique est employé au début du discours (partie 1) et le vecteur solidaire est employé pour la clôture du discours (parties 12). Ils sont tous les deux employés en *prépondérance*. Ces deux positions stratégiques du discours sont donc laissées aux deux vecteurs dont le potentiel émotionnel est le plus élevé.

Les vecteurs pédagogique et collaboratif sont eux utilisés dans la partie centrale du texte. Le vecteur pédagogique a une présence un peu plus forte dans le texte (il est prépondérant dans les parties 6, 7 et 10) tandis que le vecteur collaboratif ne l'est que dans la partie 4. Cependant, ces deux vecteurs sont en *coprésence* dans la partie 3 et la partie 5. Nous avons d'ailleurs exemplifié la *coprésence* avec *prépondérance* à l'aide de la partie 3 du discours 1. Notons aussi que le vecteur collaboratif est présent dans deux parties de *prépondérance* du vecteur pédagogique, la partie 3 et la partie 10. Ces deux vecteurs sont donc utilisés en *coprésence* dans le discours et sont difficilement dissociables. L'usage majoritaire de la première personne du pluriel (nous comptons 17 occurrences du pronom « nous ») dans le discours contribue à cet effet. En plus des exemples de la partie 3 du discours que nous avons déjà observé, nous pouvons

constater l'usage combiné des vecteurs dans la cinquième section du discours. Voici deux exemples extraits de cette section.

Exemple 1 :

La question du *timing* est aussi également très importante. C'est la raison pour laquelle, dans la foulée de ses réunions, j'ai décidé d'organiser un Conseil national de sécurité en vue de prendre connaissance immédiatement des recommandations de ces groupes d'experts. Nous sommes passés, ce qu'on appelle en phase fédérale.

Exemple 2 :

Ce qui veut dire que l'ensemble des décisions sont prises par un comité de gestion au sein du centre de crise où sont représentés la Première ministre, mais entre autres les ministres-présidents.

Dans le premier exemple, la première phrase qui souligne l'importance (« c'est très important ») du « *timing* » s'inscrit dans le vecteur pédagogique. Il s'agit d'une explication sur la gestion de la crise. Tandis que le « Conseil national de sécurité » et les « recommandations » des « groupes d'experts » traite du vecteur collaboratif. La phrase du deuxième exemple commence par une explication « ce qui veut dire » (vecteur pédagogique) quant aux décisions prises par « un comité de gestion » (vecteur collaboratif). Les deux vecteurs résultent ici dans une combinaison entre clarté (« c'est la raison pour laquelle », « ce qui veut dire ») et valorisation d'un travail de collaboration entre le gouvernement (« Première ministre », « ministres-présidents ») et des scientifiques (experts).

Outre le vecteur collaboratif, un deuxième vecteur est utilisé en *coprésence* avec le vecteur pédagogique dans la partie 9. Il s'agit du vecteur autoritaire qui est cependant bien moins présent dans ce discours : il n'est prépondérant que dans la partie 8 (petite partie de 3-4 lignes au milieu du discours) et absent dans huit parties du discours. Il est en *présence mineure* dans la partie 5 du discours. Ce vecteur est nécessaire à la transmission des nouvelles mesures : l'annulation des activités récréatives, la fermeture des magasins le weekend et la suspension des cours. Sa présence est donc inévitable dans le discours. Ce vecteur se remarque principalement par les verbes : « sont

annulées » (D1-8-1.42-43) « doivent être fermés » (D1-8-1.44), « sont donc suspendus » (D1-9-1.48). Nous pouvons cependant considérer que la présence de ce vecteur est maintenue au strictement nécessaire.

Enfin, le vecteur solidaire est présent dans les parties 2, 3 et 4 du discours. Cette présence est assez mesurée. En effet, les passages concernés ne se composent que de quelques mots. Le véritable emploi de ce vecteur se manifeste à la fin du discours dans la partie 10 et la partie 11, dans lesquelles le vecteur est *prépondérant*.

2.2. Instauration du confinement

À l'inverse du discours 1, le vecteur autoritaire est très utilisé dans le discours 2. En effet, ce discours assez court (4 pages, 7 parties) est surtout consacré à la transmission des nouvelles mesures de restriction décidées par le Conseil national de sécurité, cela sans trop de fioritures. L'introduction à l'annonce de ces mesures n'est composée que d'une partie (partie 1) de 7-8 lignes. Dans cette partie, le vecteur collaboratif est prépondérant. La clôture du discours (partie 7) est caractérisée par le vecteur solidaire.

Le vecteur autoritaire est prépondérant dans la partie centrale du discours (parties 2, 3, 4 et 5). Abstraction faite de l'introduction, il est presque l'unique vecteur du discours jusqu'au début de la partie 6. Nous pouvons toutefois noter la *présence* du vecteur pédagogique dans les parties 1, 2 et 3. Celle-ci est cependant assez discrète. Il y est employé en *coprésence* avec le vecteur autoritaire. La nécessaire compréhension et acceptation des mesures imposées peut ici expliquer l'emploi du vecteur pédagogique. C'est par exemple le cas lorsque la locutrice explicite ce qu'elle entend par « déplacements indispensables » (D2-2-1.12) : « aller chez le médecin, au magasin d'alimentation, à la poste, à la banque, à la pharmacie, pour prendre de l'essence ou aider des personnes dans le besoin » (D2-2-1.13). Ou encore, lorsqu'elle explique la raison de la limitation d'une demi-heure dans les grandes surfaces : « afin de permettre à chacune et à chacun de pouvoir accéder au bâtiment ». Notons que dans ce dernier exemple, le pléonisme induit par l'usage de « pouvoir » à la suite de « permettre » montre une insistance sur l'accès de tous aux grandes surfaces. On peut remarquer en observant également l'extrait précédent que l'accent est mis sur « l'indispensable », dans ce cas précis, il s'agit de l'alimentation.

Dans la partie 6 du discours, la première phrase clôture l'annonce des mesures. Elle est la dernière du discours dans laquelle s'exprime le vecteur autoritaire. Le ton du discours change ensuite du tout au tout. Les vecteurs suivants se succèdent en *coprésence* : le vecteur empathique, le vecteur pédagogique et enfin le vecteur solidaire qui se prolonge dans la septième partie du discours. Il est évident que l'association de ces trois vecteurs a pour effet d'adoucir tout ce qui précède. Il s'agit de rattraper l'absence de la dimension émotionnelle dans les trois premiers quarts du discours qui sont comme nous l'avons expliqué principalement caractérisés par le vecteur autoritaire. Rappelons aussi que le vecteur empathique et le vecteur solidaire sont ceux qui offrent le plus de possibilités au niveau du pathos et que ces deux vecteurs étaient totalement absents dans la première partie du discours (parties 1, 2, 3, 4, 5).

2.3. Rappel à l'ordre

Dans le discours 3, les cinq vecteurs sont présents de manière moins tranchée que dans les deux discours précédents et leur usage est plus disparate. La partie 1 est consacrée à des remerciements qui s'adressent aux « personnes qui continuent de faire fonctionner ce pays » (D3-1-1.11). Dans cette partie, c'est le vecteur solidaire qui est engagé, il y est prépondérant. Ensuite, la partie 2 du discours exploite le vecteur collaboratif, elle transmet les conclusions des scientifiques. Les explications sur l'évolution de la pandémie laissent toutefois la *prépondérance* de cette partie au vecteur pédagogique. Nous pouvons à nouveau constater la *coprésence* et combinaison du vecteur collaboratif et du vecteur pédagogique : « les scientifiques nous rapportent que certains indicateurs démontrent un ralentissement de la croissance exponentielle de l'épidémie, c'est une bonne nouvelle. » (D2-2-1.6-7) L'aspect informatif sur la situation du discours appartient au vecteur pédagogique, tandis que la source de l'information, c'est-à-dire « les scientifiques » nous renvoie au vecteur collaboratif.

Le corps du texte, c'est-à-dire les parties 3, 4 et 5, est consacré à la clarification des règles établies dans le discours précédent (discours 2). L'information principale de ce discours est la prolongation de deux semaines de ces règles : « les mesures prises préalablement seront prolongées de deux semaines, donc jusqu'au 19 avril » (D3-3-1.12). Plusieurs vecteurs se partagent ces parties du discours et aucun ne se distingue

particulièrement. Le vecteur autoritaire est employé pour répéter les mesures prises, mais aussi la possibilité de sanction en cas d'infraction : « ceux qui ne respectent pas ces règles seront sanctionnés » (D3-3-1.26). Le vecteur pédagogique est exploité lors des clarifications des règles. Le vecteur empathique met en avant une certaine proximité avec les personnes concernées et permet d'extrapoler leurs ressentis vis-à-vis des mesures mises en place. Les vecteurs autoritaire et pédagogique sont coprésents dans ces trois parties. Le vecteur empathique partage cette *coprésence* dans la partie 4. Cependant, l'usage du vecteur empathique est différent de ce que nous avons pu observer précédemment. La locutrice se met à la place d'une catégorie de la population, les jeunes, mais elle le fait pour contredire le résonnement qu'elle leur impute. Voici l'extrait de ce cas spécial, celui-ci suit le rappel de l'interdiction des *lockdown parties* : « Quand on est jeune, on se sent évidemment invincible, mais aujourd'hui on a en soin intensif des jeunes, aussi. C'est une réalité, et chacun doit en être conscient. » (D3-4-1.39-41)

Finalement, comme c'est bien souvent le cas — nous l'avions vu avec la formule « Prenez soin de vous, prenez soin des autres » — la dernière partie du discours (partie 6) est consacrée au vecteur solidaire. La locutrice y encourage la solidarité entre les citoyens. Ainsi, bien que ce vecteur soit ici peu présent, il joue un rôle important en ouverture et clôture du discours.

2.4. Un dernier effort

Notre dernier discours, le discours 4, est le discours le plus long de notre corpus. Le vecteur pédagogique y est particulièrement présent. La longueur du discours découle notamment de l'usage abondant de ce vecteur puisqu'il est celui qui demande le plus de développements. Ce vecteur est prépondérant dans les deux premières parties du discours, ainsi que dans la partie 9. Il n'est absent que de trois parties sur les dix qui composent le discours. Il est également employé en *coprésence* avec trois autres vecteurs : le vecteur empathique pour la partie 6, le vecteur collaboratif pour la partie 8 et le vecteur autoritaire pour la partie 9. Enfin, il est aussi présent dans la partie 3 qui est sous la *prépondérance* du vecteur empathique.

En dehors des coprésences qui impliquent le vecteur pédagogique, il n'y a qu'une seule autre coprésence, celle du vecteur empathique et du vecteur autoritaire dans la partie 4 du discours. Cette partie se démarque par la coprésence de quatre vecteurs sur cinq, les vecteurs solidaire et collaboratif y sont en effet également présents. Le vecteur empathique est également prépondérant dans la partie 3 et la partie 10 du discours. Il est aussi présent dans la partie 1 et la partie 2. Il n'est donc absent que dans quatre parties du discours. Nous pouvons déjà constater que son usage est plus diffus dans le discours que dans les discours précédents. Le même commentaire peut s'appliquer au vecteur autoritaire. Il est néanmoins prépondérant dans la partie 5, mais notons que cette partie du discours ne comporte que quatre courtes phrases. Il est présent dans la partie 7 et 8. Comme nous l'avons précédemment indiqué, il partage en *coprésence* la partie 4 et la partie 9. Son utilisation est donc plus diffuse dans le texte, et moins affirmée que ce que nous avons pu observer dans d'autres discours. Ses deux vecteurs qui sont pourtant très éloignés semblent donc connaître une même évolution vers un usage plus diffus.

Le vecteur collaboratif et le vecteur solidaire sont moins présents dans ce discours. Tous deux n'ont aucune partie dans laquelle ils sont prépondérants. Le vecteur solidaire est présent dans quatre parties (4, 6, 8, 10) et le vecteur collaboratif dans cinq parties (2, 4, 7, 9, 3). Ils ne sont présents ensemble que dans les parties 4 et 8. Deux des parties indiquées pour le vecteur collaboratif sont sous prédominance du vecteur pédagogique. Les deux vecteurs (pédagogique et solidaire) sont donc combinés dans la même partie à deux reprises, cela en plus de leur coprésence dans la partie 8. Nous pouvons constater que dans ce discours, le collectif est mis en avant. Ce passage de la section 8 du discours, résume bien ce constat : « Pour y parvenir, il va sans dire que l'effort sera collectif. » (D4-8-1.83-84)

Nous aimerions finalement souligner la particularité de ce discours au niveau des associations de vecteurs. En effet, la majorité des parties comportent au minimum trois vecteurs. Seules les parties 1, 5 et 10 font exception à cette règle. Il tend donc à combiner plus l'usage des vecteurs, alors que les délimitations entre ceux-ci sont plus visibles dans les autres discours.

2.5. Constats quant aux usages des vecteurs

Ainsi, notre approche quantitative en matière de présence des vecteurs dans chaque discours nous a menée à plusieurs constats. Tout d'abord, nous pouvons observer une corrélation entre l'usage de certains vecteurs et la longueur du discours. Lorsque le vecteur autoritaire est majoritairement employé, comme dans le discours 2, le discours est assez court. En effet, il s'agit d'un vecteur qui implique une certaine concision. Tandis que le vecteur pédagogique porte plutôt vers un discours plus expansif. En effet, rappelons que ce vecteur est source de redondance, d'exemplification et de clarifications. Nous pouvons constater, par exemple, cet aspect expansif dans le discours 4 dans lequel ce vecteur est très présent. Ce constat a bien évidemment un impact sur l'ethos de la locutrice. L'emploi majoritaire du vecteur empathique sera bien mieux reçu du public que celui du vecteur autoritaire. Il est cependant important d'employer les deux vecteurs afin d'assurer compréhension et respect des règles. En effet, si l'absence du vecteur autoritaire pourrait dans un premier temps être bénéfique quant à l'opinion publique sur la Première ministre ; les conséquences d'un non-respect des règles ou de l'absence de règles pourraient plonger le pays dans une confusion qui impacterait alors autrement l'image de la Première ministre. Ainsi, il semble nécessaire de trouver une balance entre ces deux vecteurs. Le contexte influe également sur leur emploi. Le contexte du discours 2 est une situation d'urgence et la Première ministre doit annoncer une mesure très forte, celle de la mise en place d'un confinement. Tandis que le discours 4 annonce lui l'approche du déconfinement.

Ensuite, nous avons constaté le statut particulier du vecteur pédagogique. Dès le discours 1, nous avons remarqué son usage en *coprésence* avec le vecteur collaboratif. Cette *coprésence* se répète dans le discours 3 et le discours 4 en de nombreuses occurrences. Dans notre corpus, ce vecteur se trouve au total en *coprésence* dans dix parties, ce qui est bien supérieur au vecteur empathique (4 parties), au vecteur collaboratif (2 parties) et au vecteur solidaire (1 partie). Le vecteur autoritaire a quant à lui un niveau de *coprésence* plus ou moins équivalent : au total, il est en *coprésence* dans 8 parties. Ces deux vecteurs sont donc propices à la combinaison. Le vecteur pédagogique parce qu'il permet de mieux appréhender des informations transmises par

d'autres vecteurs. Et à l'inverse, le vecteur autoritaire parce qu'il nécessite des clarifications, voire des justifications.

Les vecteurs pédagogique et autoritaire partagent trois sections de discours en *coprésence* sans *prépondérance* (D1-9, D3-3, D3-5, D4-10). Ces deux vecteurs partagent également une partie avec le vecteur empathique (D3-4) et une autre avec les vecteurs empathique et solidaire (D2-6). La coprésence fréquente de ces deux vecteurs n'est pas surprenante. Nous venons d'observer que ces vecteurs sont tous deux propices à la coprésence. En outre, une des fonctions du vecteur pédagogique est de clarifier les règles énoncées une première fois par le biais du vecteur autoritaire. Le vecteur pédagogique exerce un rôle de soutien également vis-à-vis des autres vecteurs. Cela explique donc son usage majoritaire au niveau de la coprésence.

Nous avons aussi pu constater que les vecteurs qui semblent offrir le plus de potentiel émotionnel (le vecteur empathique et le vecteur solidaire) sont quantitativement moins employés. Nous pouvons faire ce constat en particulier pour le vecteur solidaire. Les seules parties dans lesquelles il est employé en *prépondérance* sont en fin de discours, exception faite du discours 3 dans lequel il également employé en début de discours. Son usage en milieu de discours est discret et rare. Le vecteur empathique est un peu plus présent, mais ne comporte dans tous les discours que 2 parties dans lesquelles il est prépondérant (discours 1 et discours 4). Nous pouvons considérer ces vecteurs comme des vecteurs périphériques secondaires. Le premier objectif des conférences de presses que nous étudions est de transmettre clairement les décisions du CNS, d'où l'importance du vecteur pédagogique et du vecteur autoritaire qui occupent principalement ces fonctions. La gestion émotionnelle de leur impact sur l'auditoire est secondaire.

Le vecteur collaboratif est quant à lui aussi assez discret, il n'est prépondérant que dans deux parties et coprésent dans deux parties. Il semblerait que son usage se fasse principalement en *présence*, c'est le cas dans huit parties des discours. Rappeler ponctuellement l'aspect collectif de la prise de décisions est nécessaire pour la locutrice qui est seule à annoncer celle-ci, mais il ne s'agit pas de l'objet principal des discours.

En dehors de l'usage différencié de chaque vecteur, nous pouvons constater que la dynamique organisationnelle de chaque discours diffère. Le discours 1 et le

discours 4 ont un système similaire. Il mélange tous deux les vecteurs, c'est-à-dire qu'ils comportent des *coprésences* dans plusieurs parties. Ils ont tous deux un niveau d'absence de vecteurs plus bas que pour les autres discours. C'est particulièrement le cas du discours 4 : dans chaque partie du discours, en plus d'une *prépondérance* ou de *coprésences*, au minimum un autre vecteur est également présent. À l'exception de la partie 5 qui s'inscrit purement et uniquement dans le vecteur autoritaire. Tandis que le discours 2 et le discours 3 sont plus épurés dans leur usage des vecteurs. C'est particulièrement le cas du discours 2.

Tableau récapitulatif – présence des vecteurs

Partie	Discours 1	Discours 2	Discours 3	Discours 4
1	C	P		E
2	S	P	C	E C
3	E S	P		CP
4	E S			C S P
5	A			
6			E	S
7		E		C A
8	P			S A
9	C E			C
10	E C			S
11				
12				

Vecteur	Prépondérance ou coprésence sans prépondérance	Présence mineure
Empathique		E
Solidaire		S
Pédagogique		P
Collaboratif		C
Autoritaire		A

3. Analyse des vecteurs

Nous allons à présent appréhender individuellement chaque vecteur afin de répondre aux questions que nous avons initialement posées, à savoir : quel ethos Sophie Wilmès construit-elle ? Comment, dans cette situation de crise, présente-t-elle ses émotions ? Comment attribue-t-elle certaines émotions à son auditoire ?

3.1. Le vecteur empathique

3.1.1. Un ethos empathique partagé

Discours 1 : implication personnelle élargie au CNS

Dès le discours 1, Sophie Wilmès partage son ethos avec le Conseil national de sécurité. La prise en charge du discours bascule alors entre le « je », la locutrice affiche de cette façon un avis personnel, et le « nous restreint », qui met ainsi en avant l'organe décisionnel de cette crise, le CNS. Ce partage entre le « je » et le « nous » est notable dès les premières lignes du discours.

Je vous remercie pour votre présence. **Je** vous remercie pour votre patience. Avant toute chose, **je** souhaite commencer cette prise de parole pour adresser **au nom de chacune et de chacun d'entre nous** ici présents **nos** sincères condoléances aux familles et aux proches des premières victimes belges du coronavirus. **Nous** avons aussi une pensée pour les malades, mais aussi pour leurs proches. **On** sait que ce ne sont pas des situations qui sont simples. (D1-1-1.2-6)

Nous nous étions déjà intéressée dans le « Préambule méthodologique » à la première partie du discours 1. Pour rappel, nous nous en étions servi afin d'exemplifier la coprésence avec prépondérance du vecteur empathique¹. Pour identifier ce vecteur, nous avons principalement repéré des marques émotionnelles dans le lexique par l'usage d'un champ lexical du deuil (« condoléances », « victimes », « familles », etc.) Au-delà de l'identification de ce vecteur, il s'agit à présent de comprendre son fonctionnement et ses objectifs. Nous nous interrogerons sur les personnes

¹ Voir p. 36.

grammaticales employées dans le discours : quelles personnes sont incluses dans ce vecteur ? Quel est l'effet de ce vecteur sur l'ethos de la locutrice ?

Nous allons analyser d'une part l'usage du pronom personnel de la première personne du singulier. Nous nous intéressons par ce biais à l'image projetée par la locutrice, Sophie Wilmès : « dès lors que le « je » émerge et se fait exister comme sujet dans le discours, il se dit et se donne à voir d'une certaine façon². » Lors des conférences de presse, la locutrice parle aussi au nom du CNS, nous nous intéresserons donc d'autre part au « nous restreint » qui englobe la Première ministre et ses collaborateurs.

La locutrice se fait présente dès le début du discours 1 : « **Je** vous remercie pour votre présence. **Je** vous remercie pour votre patience ». Cette anaphore en début de discours souligne la présence d'une part du « je », et d'autre part d'un « vous » que la situation d'énonciation (conférence de presse) nous permet d'identifier comme faisant référence aux journalistes auxquels la locutrice s'adresse donc directement (sans l'intermédiaire des caméras, de la télévision). Ces remerciements donnent l'image d'une personne respectueuse et présente auprès de son auditoire, elle est ancrée dans une situation précise un « ici et maintenant » de chair et d'os. En outre, l'anaphore donne du rythme à cette première partie du discours. La répétition du pronom « je » et du verbe « remercie » accentue l'impression de bienveillance que nous venons de déduire.

La locutrice transmet, au nom du gouvernement, des sincères condoléances aux familles des premières victimes du Covid-19. Elle exprime explicitement le souhait de commencer le discours par cette attention accordée aux familles des victimes : « Avant toute chose, je souhaite commencer cette prise de parole [...] ». Nous pouvons constater que dans ce passage, le sujet de la phrase est à la première personne du singulier. L'usage du pronom « je » et du verbe « souhaiter » confère un effet plus personnel à ces condoléances.

Le pronom possessif de « condoléances » est à la première personne du pluriel : « **nos** sincères condoléances », mais le sujet de la phrase reste la locutrice dont la

² AMOSSY (Ruth), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, 2010, Paris, PUF, p.104.

présence est indiquée par le « je ». Cette première partie du discours a donc principalement une incidence sur la présentation individuelle de la locutrice : la Première ministre, en choisissant de commencer prioritairement (« avant toute chose ») son discours par l'aspect émotionnel de cette crise, donne l'image d'une personne à l'écoute des citoyens, de leurs besoins, de leur souffrance et en général de leurs sentiments.

On peut ensuite observer à partir de la troisième ligne de notre extrait que cette image positive, initialement prise en charge uniquement par la locutrice, est étendue aux membres du CNS et plus spécifiquement à « chacune et de chacun d'entre nous ici présents », qui seront ensuite indiqués par les pronoms personnels « nous » et « on ». L'image compatissante que la locutrice construit est donc également étendue aux membres de l'organisme décisionnel lors de la pandémie, c'est-à-dire les membres du Conseil national de sécurité. Ceux-ci sont également indiqués comme « présents », l'image de la locutrice qui s'ancre dans un « ici et maintenant » s'étend donc également à ses collaborateurs.

Dans la suite du discours, plusieurs groupes de personnes seront impliqués. Ceux-ci sont tous mentionnés pour des raisons positives : « [...] toute notre gratitude et notre soutien au personnel médical » et « [...] nos différents services que je souhaite aussi remercier ». Les « différents services » qui se chargent de l'évaluation de la situation sanitaire sont par la suite mentionnés spécifiquement, ou du moins une partie de ceux-ci : il s'agit du SPF Santé, du *Risk Assessment Group* et du *Risk Management Group*.

Les remerciements sont abondants dans ce discours, qu'ils soient externes au gouvernement (et concernent donc les journalistes et le personnel médical) ou internes à celui-ci. Nous pouvons considérer que les premiers remerciements exploitent le vecteur solidaire en plus du vecteur empathique, tandis que les seconds font intervenir, en addition du vecteur empathique, le vecteur collaboratif. Ainsi la Première ministre construit l'image d'une cheffe attentive à autrui que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur du gouvernement.

En effet, la sollicitude affichée à l'égard des familles directement touchées par la pandémie est également manifestée envers le personnel médical dans la deuxième section du discours : « toute notre gratitude et notre soutien au personnel médical ». À

nouveau, si la « gratitude » et le « soutien » sont exprimés au nom du gouvernement par l'adjectif possessif « notre », le vœu de les exprimer est pris en charge à titre personnel : « Je veux également commencer ce moment. »

La locutrice alterne donc entre présentation individuelle et collective. Il y a un jeu d'alternance entre le « nous » et le « je ». L'emploi plus rare de la première personne du pluriel permet d'afficher l'individualité de la locutrice, tandis que le « nous » inclut l'ensemble des membres du CNS qui participent à cette empathie. Cette inclusion des membres du CNS dans le vecteur empathique est importante puisque c'est également ensemble qu'ils prendront des décisions conséquentes pour le futur des citoyens. Cependant, le sujet de la phrase est majoritairement à la première personne du singulier dans la première partie du discours (3 phrases sur 5) et est uniquement à la première personne du singulier dans la deuxième partie du discours.

Ainsi, dans le discours 1, la Première ministre inclut les membres du CNS dans ce vecteur, mais en reste la principale actrice. Et c'est d'ailleurs elle qui souhaite (« je souhaite ») et qui veut (« je veux ») commencer son discours par ces considérations. Cet égard est bénéfique à son ethos personnel : en évitant de se jeter directement dans le vif du sujet et d'annoncer sans préambule les mesures décidées par le CNS, la locutrice affiche une certaine bienveillance envers la population. En outre, la présence de la locutrice par l'emploi de la première personne du singulier permet d'apporter une dimension personnelle et incarnée au discours, en effet pour cela il est nécessaire que la locutrice se détache par instants des collectifs (CNS et gouvernement). D'autres vecteurs dans la suite du discours participent à cette entrée en matière assez douce. Nous constatons aussi que le vecteur autoritaire n'apparaît pas encore dans les premières parties de ce discours.

Il importe d'observer également l'usage des pronoms dans les autres discours. Nous serons toutefois plus brève sur le discours 2 et le discours 3, l'emploi du vecteur empathique y ayant une importance limitée.

Discours 2 : usage stratégique du « je » dans un discours très impersonnel

Dans le discours 2, nous pouvons constater que dans les deux courts passages que nous avons repérés comme appartenant au vecteur empathique, le sujet est à la première personne du singulier :

Je suis pleinement consciente de l'effort qui vous est demandé et **je** mesure sa difficulté, mais vous devez comprendre que cet effort est indispensable.
(D2-6-1.42-44)

C'est essentiel dans ces moments de difficultés, que ce qu'on appelle la distanciation sociale ne soit pas synonyme de coupure sociale, mais seulement d'éloignement physique, de manière temporaire, même si **je** sais que c'est très difficile. (D2-7-1.51-54)

Comme nous venons de le mentionner, l'emploi du vecteur empathique est assez minime dans ce discours. Nous pouvons cependant observer que l'effet est tout à fait différent du discours précédent. Le vecteur *y* est employé à titre défensif : il contrebalance — partiellement — le vecteur autoritaire abondamment employé dans ce discours.

Une absence flagrante de personnes grammaticales est notable de la partie 2 du discours jusqu'à la partie 5. Nous nous intéressons particulièrement aux pronoms suivants : « je », « nous », « on », « vous ». Voici un extrait du discours dans lequel nous avons mis en évidence les pronoms et les adjectifs possessifs employés : il s'agit de la partie 2 et de la partie 6 du discours ; le contraste *y* est remarquable.

Discours 2

Partie 2 :

[Néerlandais > 7 :19] / 2

Il a donc été décidé lors de ce conseil national de sécurité de prendre des mesures renforcées. Les citoyens sont tenus de rester chez eux afin d'éviter un maximum de contacts en dehors de leur famille proche, sauf pour se rendre au travail, sauf pour les déplacements indispensables : aller chez le médecin, au magasin d'alimentation, à la poste, à la banque, à la pharmacie, pour prendre de l'essence ou aider des personnes dans le besoin. L'activité en plein air est autorisée et même recommandée et elle peut s'exercer, strictement, avec un membre de la famille vivant sous le même toit ou un ami. Il est important de conserver une distance raisonnable entre les individus, et tous les rassemblements sont interdits.

Partie 6 :

[Néerlandais > 14 :04] / 6

Les forces de l'ordre s'assureront du respect strict de ces règles. Et ces mesures entrèrent en vigueur demain midi. Elles seront d'application jusqu'au 5 avril inclus. Je suis pleinement consciente de l'effort que vous est demandé et je mesure sa difficulté, mais vous devez comprendre que cet effort est indispensable. C'est notre meilleure chance, de mettre le plus rapidement possible cette épreuve derrière nous. Je sais que vous ne manquez pas de volontarisme et de courage. Je le vois au quotidien dans le dévouement de toutes ces personnes qui sont en première ligne dans la crise, par exemple, et en particulier le personnel soignant, mais pas seulement. Je pense que nous devons faire preuve d'unité, de solidarité, d'entraide vis-à-vis de nos familles, vis-à-vis des amis.

Légende : **Je** — **Nous/On (restreint)** — **Nous** — **Vous** (— **Il** — **adjectif possessif**) — Groupe objet du discours)³

Nous comptons, au total, dans ce discours vingt occurrences de ces pronoms : six dans la partie 1, huit dans la partie 6 et six dans la partie 7. Nous pouvons donc observer un effacement énonciatif dans les parties dans lesquelles le vecteur autoritaire est prépondérant. Cet effacement se marque par l'emploi fréquent de la voix passive. Nous reviendrons à ce constat par la suite dans notre analyse du vecteur autoritaire.

La présence majoritaire des pronoms au niveau des passages relevant du vecteur empathique est encore plus flagrante pour l'usage du pronom personnel « je ». Dans la totalité du discours 2, nous comptons neuf occurrences du pronom de la première personne du singulier. Cinq de ces occurrences se trouvent dans la partie 6 du discours et une sixième occurrence se situe dans la partie 7, précisément au sein du passage exploité par le vecteur empathique. Ainsi, ce vecteur comporte un tiers des pronoms de la première personne du singulier du discours, alors qu'il n'est présent que dans deux phrases sur l'entièreté du discours.

³ Les informations entre parenthèses sont indiquées à titre informatif, mais elles ne feront pas ici l'objet d'un commentaire.

Discours 3 : comprendre pour mieux contrer

Dans le discours 3, sur les trois passages identifiés comme appartenant au vecteur empathique, un passage est à la première personne du singulier et les deux autres sont à la première personne du pluriel.

Extrait A

[...] **je** sais qu'il y a beaucoup de jeunes qui ne se sentent pas concernés par le coronavirus ou sont peut-être pas encore convaincus. Quand on est jeune, on se sent évidemment invincible, mais aujourd'hui on a en soin intensif des jeunes, aussi. (D3-4-1.38-40)

Et même si **nous** savons qu'une application stricte des mesures de distanciation sociale est difficile pour les secteurs cruciaux. (D3-4-1.46-47)

Aujourd'hui, **nous** vous demandons du courage et de la patience. (D3-6-1.60)

Ce passage se situe en effet dans une partie du discours dans laquelle la locutrice reproche le comportement de « quelques citoyens [qui] n'ont pas compris la situation » (D4-4-1.33) et qui « mettent en danger nos grands efforts » (D4-4-1.34). Le comportement néfaste explicitement visé dans le discours est l'organisation de « *lockdown parties* » (D4-4-1.35). Les premiers à être visés dans ce passage sont les jeunes. Il s'agit d'un emploi du vecteur empathique singulier dans nos discours. En effet, la locutrice se met à la place d'une catégorie de la population : « les jeunes ». Cependant, elle ne le fait pas ici, comme dans la majorité des cas vus précédemment, pour reconnaître une situation difficile, mais pour critiquer un comportement qui selon elle part d'un raisonnement erroné.

Tout d'abord, la locutrice affirme (« je sais ») un sentiment que ceux-ci peuvent ressentir : ils ne se sentent pas concernés. Pour expliquer cette attitude, la locutrice utilise l'énoncé suivant : « Quand on est jeune, on se sent évidemment invincible. » L'adverbe « évidemment » insiste sur la certitude de cet énoncé. Cependant, cette certitude est montrée comme celle des jeunes, le pronom personnel « on » se réfère à ceux-ci. Et cette certitude est contredite par la suite de la phrase qui s'ancre à présent dans un temps (aujourd'hui) et un lieu (le service de « soins intensifs »).

Ce raisonnement est pris en charge à titre personnelle par la locutrice (« je »). Elle affiche une réflexion personnelle sur la situation problématique et sur la source de celle-ci. Son ethos personnel est donc impliqué, mais sa réflexion est soutenue par l'emploi d'un enthymème qui emploie comme prémisse une idée généralement reconnue comme vraie : quand on est jeune on pense être invincible. Dès lors, les jeunes qui ne respectent pas les règles le font car ils pensent être invincibles. La solution par conséquent de prouver qu'ils ne sont pas invincibles. C'est ce que la locutrice fait en rappelant la présence de jeunes dans les soins intensifs, jeunes dont la vie est donc en danger et qui dès lors ne sont pas invincibles.

L'effet de cet emploi du vecteur empathique est très différent de ce que nous avons pu observer précédemment. La locutrice s'ancre plus dans une réflexion pragmatique. Celle-ci recherche l'effet émotionnel, mais l'objectif de celui-ci est d'inquiéter (ceux qui ne respectent pas les règles) et non pas de rassurer. La deuxième partie de la phrase introduite par « mais » est émotionnellement dure ; les termes « invincibles » et « soins intensifs » y sont confrontés et l'écart sémantique entre ceux-ci est énorme. Nous avons parlé dans notre définition du vecteur empathique de la confusion possible de celui-ci avec de la sympathie. Cette confusion est ici impossible : l'empathie est employée afin de contrecarrer un mode de pensée et les comportements dangereux qui lui sont associés et ne présente aucune ambition de compassion. Cependant, le souci de la santé des jeunes est mentionné pour la première fois : dans les premiers discours, l'argument principal est celui de la solidarité, c'est-à-dire la protection des personnes plus fragiles, celles-ci étant généralement les personnes âgées : « le groupe à risque important, c'est bien les personnes âgées » (D1-9-1.51-52).

Finalement, l'emploi du vecteur dans le deuxième extrait de la partie 4 et l'extrait de la partie 6 est plus traditionnel. La locutrice rappelle à la population que l'organe décisionnel, ici désigné par « nous » est conscient (« nous savons ») de la difficulté de ces mesures pour les secteurs cruciaux. La locutrice encourage la population à faire preuve de courage et de patience face à la difficulté de ces mesures.

Le vecteur empathique n'a donc pas pour seul usage d'afficher de la bienveillance et de transmettre du réconfort à la population. Il peut aussi servir, comme nous venons de l'observer » à contrecarrer des attitudes dangereuses. Ces comportements

(organisation de *lockdown parties*) sont déjà interdits, cette interdiction n'est cependant pas totalement efficace, la locutrice emploie donc ici une autre méthode pour convaincre. Le fait de se mettre à la place des personnes concernées (à l'aide du vecteur empathique) permet de corriger un mode de pensée erroné qui serait la source des infractions faites aux mesures mises en place par le gouvernement.

Discours 4 : une adversité collective

Le cas du discours 4 est différent, puisque le vecteur empathique y est plus présent : on retrouve une *prépondérance* dans deux parties (parties 3 et 10), une *coprésence* dans deux parties (parties 4 et 6) et une présence dans deux parties (parties 1 et 2).

L'observation des personnes grammaticales nous permet de remarquer que le discours comporte 11 occurrences du pronom « je » (4 occurrences pour le vecteur empathique) contre 40 occurrences du pronom « nous » (3 occurrences pour le vecteur empathique). Nous traiterons l'effet de cet usage majoritaire dans le vecteur solidaire. L'emploi des personnes est cependant partagé dans le vecteur, comme nous pouvons l'observer dans l'extrait suivant qui clôture le discours.

Pour terminer, je voudrais m'adresser à celles et ceux d'entre vous, d'entre nous, qui sont seuls, celles et ceux qui se sentent seuls. C'est vrai que nous ne sommes pas encore arrivés au bout du chemin, mais je sais que nous atteindrons notre destination, pour nous retrouver encore mieux et encore plus proches. (D4-10-l.109-112)

En effet, le verbe de parole « voudrais » qui introduit ce passage empathique est associé à la locutrice pour exprimer la volonté de s'adresser à un « nous » qui inclut tout d'abord « celles et ceux d'entre vous, d'entre nous, qui sont seuls, celles et ceux qui se sentent seuls » auxquels donc une attention particulière est affichée. Cependant, l'expression « d'entre vous, d'entre nous » montre une inclusion hypothétique totale de l'auditoire : l'entièreté de la communauté belge se trouve dans cette situation de crise.

Ensuite, la locutrice par l'emploi à nouveau de « nous » inclut l'entièreté de l'auditoire. Ce discours a la particularité de laisser une place bien plus importante au « nous » non-restreint. L'emploi de l'adjectif possessif « notre » avec le substantif « destination » renforce l'idée d'une collectivité et d'un objectif commun. L'adversité

reconnue de la situation peut affecter toute la population, il s'agit donc également d'un combat commun. Bien évidemment cette dimension se rattache également au vecteur solidaire, qui, nous le verrons, à une place importante dans le discours 4.

Conclusion

Nous pouvons à présent conclure cette partie avec le constat d'un partage des pronoms « je » et « nous » dans les passages du vecteur empathique. Contrairement à ce que nous avons pu observer dans les deux premiers discours, il semblerait qu'il n'y a pas de prévalence du pronom « je » flagrante dans notre corpus. Il est vrai que la présence de la locutrice reste visible au long du discours, mais celle-ci étend très fréquemment la prise en charge du discours en incluant les membres du gouvernement et plus spécifiquement les membres du CNS. L'emploi du pronom « je » dans le vecteur empathique favorise le rapport entre la locutrice et son auditoire, tandis que le « nous » privilégie le lien entre le gouvernement et les citoyens.

Ce vecteur bénéficie donc à l'ethos de la locutrice, mais il touche également l'image de ses collaborateurs, c'est-à-dire les membres du CNS. Ce constat s'aligne avec l'usage du vecteur collaboratif dans les discours : Sophie Wilmès n'est pas seule en charge au niveau de la prise de décisions et il en est de même quant à la considération faite aux difficultés vécues par la population, celles-ci sont partagées au sein du CNS. Nous pouvons constater enfin que la locutrice a une présence émotionnelle plutôt discrète dans ses discours. En effet, le vecteur empathique est employé de manière stratégique, mais cet emploi est limité. En outre, le vecteur n'est jamais source de longs développements : la locutrice se limite à la reconnaissance d'une situation difficile et à des encouragements sans toutefois s'aventurer dans une dimension trop pathétique. Elle ne s'interdit pas non plus d'user de l'empathie aussi pour juger certains comportements.

3.1.2. Une situation difficile

Le vecteur empathique offre un assez grand potentiel émotionnel, cependant nous pouvons constater que celui-ci n'est pas particulièrement exploité par la locutrice. Dans l'entièreté des discours, le vecteur n'est prépondérant que dans quatre parties, deux parties du discours 1 et deux parties du discours 4. Nous avons constaté que l'usage de

ce vecteur sert principalement à reconnaître, auprès de la population, la difficulté de la situation dans laquelle celle-ci se trouve. En effet, si les discours ne comportent pas véritablement d'émotions *sémiotisées*, nous pouvons remarquer une schématisation d'émotions par une description de la situation difficile vécue par la population. Cette schématisation n'est toutefois qu'assez peu développée : elle se limite à la mention de cette situation et des personnes qui sont atteintes par celle-ci.

Cependant, en reconnaissant la difficulté de la situation, la locutrice se met à la place des citoyens. Chacun de ces extraits s'ancre donc dans le vecteur empathique. En ce qui concerne le lexique, nous pouvons indiquer comme marques linguistiques les termes : « effort », « ardu », « épreuve » et surtout le terme « difficile » et ses dérivés. Nous comptons dans notre corpus 5 occurrences du terme « difficile » et 6 occurrences du terme « difficulté ». Voici un tableau qui reprend des extraits des discours dans lesquels cette situation difficile est mentionnée. Ce tableau comprend également les personnes concernées par les difficultés mentionnées par la locutrice.

Extrait	Personnes concernées
« On sait que ce ne sont pas des situations qui sont simples . » (D1-1-1.6)	Les malades et proches des malades
« Je mesure en effet toute la difficulté de leur tâche. » (D1-2-1.9-10)	Le personnel médical
« [...] que les parents qui se trouvent en difficulté soient quand même rencontrés dans leurs difficultés » (D1-9-1.58-59)	Les parents
« Je suis pleinement consciente de l' effort qui vous est demandé et je mesure sa difficulté [...] » (D2-6-1.42-43)	L'auditoire
« [...] même si je sais que c'est très difficile . » (D2-7-1.53-54)	L'auditoire
« [...] même si nous savons qu'une application stricte des mesures de distanciation sociale est difficile pour les secteurs cruciaux. » (D3-4-1.46-47)	Les travailleurs des secteurs cruciaux
« Ce qui vous est demandé au quotidien est ardu . » (D4-1-1.4)	L'auditoire
« Notre pays n'avait pas connu d' épreuve aussi	L'auditoire

grande depuis la Seconde Guerre mondiale.» (D4-1-1.6)	
« [...] la situation est très difficile , vous le savez, dans les maisons de repos et de soins.» (D4-2-1.13-14)	Les résidents et le personnel des maisons de repos
Il y a des familles qui doivent vivre leur deuil dans les conditions les plus difficiles . (D4-3-1.26-27)	Les familles touchées par un deuil

Comme nous pouvons l’observer dans le tableau ci-dessus, cette situation difficile peut concerner tout l’auditoire ou les groupes ciblés suivants : les familles touchées par un deuil, les malades et proches de malades, le personnel médical, les parents, les travailleurs des secteurs cruciaux et enfin les résidents et le personnel des maisons de repos. Il n’y a pas une grande diversité quant au lexique employé puisque dans sept extraits sur dix, le terme « difficile » ou « difficulté » est employé. Dans le dictionnaire CNRTL, ce terme est défini ainsi : « qui n’est pas facile, se fait avec effort, peine »⁴. Ce terme indique donc un effort, une peine, mais l’emploi de ce terme est assez général : il peut désigner autant un désagrément qu’une affliction plus douloureuse. En outre, les situations que la locutrice qualifie ainsi sont différentes et l’on peut supposer qu’il en est de même quant au niveau de douleur qu’elles engendrent.

Les autres termes employés sont « simples » (accompagné de l’adverbe de négation « pas »), « effort », « ardu » et « épreuve ». Si l’emploi de l’adjectif « simples » reste assez banal, on peut remarquer cependant une légère gradation avec l’emploi des autres termes, d’autant plus avec « épreuve » qui est comparée à la Seconde Guerre mondiale, ce qui n’est pas anodin. Cependant, ces situations ne sont jamais développées et leur description reste assez vague : « ce qui vous est demandé au quotidien ».

Dans deux cas, le terme « difficile » est employé avec l’adverbe « très » qui indique donc un superlatif. Le premier cas est dans la partie 7 du discours 2. La situation désignée est celle de la distanciation sociale. L’entièreté de l’auditoire, donc des citoyens belges, est concernée par celle-ci. Le deuxième emploi du superlatif se trouve

⁴ *Difficile* dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)*, Nancy, UMR CNRS-Université Nancy 2, consulté le 24/04/2023, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/difficile>.

dans la partie 2 du discours 4 et elle concerne les maisons de repos et de soins qui ont été particulièrement touchées par la pandémie du Covid-19. Ensuite, nous pouvons également constater l'emploi du superlatif absolu « les plus difficiles » dans notre dernier extrait qui appartient au discours 4. À nouveau, ces conditions ne sont pas explicitées dans le discours, seule la source de l'affliction (le deuil) et le lieu (les personnes) de cette souffrance sont indiqués. Il s'agit de situations particulièrement délicates. Cependant, il semblerait que le choix du terme « difficile » et le manque de précision sur ces situations masquent quelque peu la réelle affliction que celles-ci peuvent engendrer. La dimension du pathos n'est que très peu exploitée par la locutrice.

La locutrice utilise ces extraits afin de rappeler à la population que malgré les mesures que le gouvernement impose aux citoyens, elle et ils ont conscience de la situation que ceux-ci doivent vivre. Ainsi, même dans le deuxième discours qui est plus rigide que les autres (prépondérance du vecteur autoritaire), la locutrice reconnaît la difficulté de ce qui est demandé aux citoyens. La partie 6 de ce discours a visiblement un rôle d'équilibre à jouer envers la population : la série de mesures annoncées de la partie 2 à la partie 5 du discours (vecteur autoritaire) doit être compensée par une approche plus humaine de la situation. Le vecteur empathique est alors employé en premier lieu et est soutenu par le vecteur pédagogique qui fait valoir la nécessité de ces mesures : « vous devez comprendre que cet effort est indispensable » (D2-6-1.44).

La connaissance de ces situations est généralement indiquée par l'emploi du verbe « savoir » ou par des synonymes tels que « être conscient », « mesurer ». Le verbe « savoir » est employé quatre fois dans nos extraits : « On sait », « je sais », « nous savons », « vous le savez ». L'emploi des personnes grammaticales employées avec ce verbe varie entre la locutrice, les membres du CNS et l'auditoire. Cette conscience des difficultés engendrées par la crise du Covid-19 apparaît donc partagée par tous.

Notons que dans le premier discours, des groupes distincts sont indiqués (les malades et familles de malades, le personnel médical, les parents) alors qu'aucun groupe en particulier n'est mentionné dans les deux extraits que nous avons indiqués pour le discours 2. Nous avons en effet pu observer que les objectifs de ces deux discours ne sont pas identiques. Et les circonstances du deuxième discours de notre corpus n'encouragent pas la locutrice à tenter de susciter trop d'émotions auprès du

public, puisque son objectif principal est d'imposer clairement et fermement le confinement : le discours reste donc logiquement plus vague quant aux difficultés rencontrées.

Les difficultés sont bien évidemment toutes en lien avec la pandémie. La *schématisation* discursive des situations difficiles est cependant très limitée : n'est fait mention que d'une situation difficile et des personnes concernées par celle-ci. Cela a pour effet de limiter l'effet émotionnel de ces difficultés dans les discours. Les émotions ne sont ni *dites*, ni *montrées*. L'étayage des émotions est donc minime : la locutrice se contente de reconnaître une situation difficile. Cette situation implique cependant des émotions négatives, probablement douloureuses. Plus les informations sont précises, plus le spectateur peut se représenter une situation. Au-delà d'afficher l'empathie de la Première ministre et des membres du CNS, ce vecteur peut également être porteur d'empathie entre les citoyens eux-mêmes. Cette potentialité n'est cependant pas exploitée : les situations difficiles sont mentionnées, mais les tenants et les aboutissants ne sont pas explicités à l'auditoire, la portée émotionnelle est donc limitée.

Nous pouvons toutefois constater une exception. Il s'agit d'un extrait du discours 4 dans lequel la dimension du pathos est plus exploitée que dans les autres discours.

Derrière la **froideur** des statistiques que l'on rapporte tous les jours, il y a, il ne faut pas l'oublier, **des vies** qui **s'éteignent**, **des vies** qui **sont abîmées**. Il y a des **familles** qui doivent vivre leur **deuil** dans les conditions **les plus difficiles**. Il y a aussi un personnel soignant, qui se bat au quotidien pour sauver **des vies**.
(D4-3-1.25-28)

Dans cet extrait, la locutrice met en contraste l'aspect scientifique avec l'aspect humain (l'impact de la crise sur la vie des citoyens). Alors que le premier est majoritairement exploité dans les discours, c'est le second qui est ici mis en évidence : « il ne faut pas l'oublier ». Comme nous avons pu l'observer dans notre préambule méthodologique, plusieurs indices signalent une dimension émotionnelle dans cet extrait : au niveau du lexique (« froideur », « vies », « s'éteignent », « sont abîmées », « deuil »,...), au niveau stylistique (répétition de « des vies ») et au niveau temporel (« tous les jours », « au quotidien »). Une telle concentration du vecteur empathique est rare dans les discours de notre corpus. Cette exception s'accorde cependant avec

l'orientation du discours 4 dans lequel le vecteur empathique est généralement plus répandu et dans lequel l'aspect humain de la crise prend une place plus importante. En témoigne, par ailleurs, la prépondérance des extraits de ce discours dans le tableau ci-dessus consacré à la mention de situations difficiles.

3.2. Le vecteur pédagogique

Le rôle de ce vecteur est essentiellement d'assurer la clarté et la compréhension des discours. Il permet aussi de donner du sens aux mesures imposées ou du moins de les justifier en explicitant les objectifs visés et les priorités. Nous avons déjà pu observer dans la partie sur « quantification de l'usage des vecteurs » que le vecteur pédagogique est assez répandu dans nos discours, exception faite du discours 2, discours très bref dans lequel seul le vecteur autoritaire est majoritairement exploité. Nous verrons que, en raison de cette présence globalement marquée, le vecteur pédagogique joue un rôle assez important dans la construction de l'ethos de Sophie Wilmès.

3.2.1. Transparence et détermination

Des objectifs clairs

Au cours de ce point, nous allons observer la manière dont la locutrice présente à la population les objectifs poursuivis par le CNS. Ceux-ci ont été fixés et communiqués à la population dès le début de la crise. Le vecteur pédagogique permet de les communiquer clairement à la population. Ces objectifs déterminent la ligne de conduite du CNS et donc le choix des mesures imposées. Notre objectif est de comprendre comment la communication de ces objectifs peut jouer un rôle positif quant à l'ethos de la locutrice.

Tout d'abord, nous pouvons observer à plusieurs occasions dans les discours la présentation des objectifs visés par le gouvernement. Ceux-ci sont soit des objectifs propres à la gestion de la crise, soit des objectifs plus généraux et concernent donc tout le pays. Les objectifs de la stratégie du gouvernement annoncée au début de la crise entrent dans cette deuxième catégorie. Pour rappel, cette stratégie comporte trois phases : la première phase vise à maintenir le virus hors du pays, la deuxième à limiter sa propagation et la troisième, en plus de poursuivre l'objectif de la deuxième phase,

cherche à augmenter la capacité d'accueil des hôpitaux dans le cas où ceux-ci seraient saturés. Les discours que nous étudions dans ce travail se situent tous dans la période de la phase 2.

La locutrice annonce dans le discours 1 plusieurs objectifs. Ceux-ci seront maintenus au long de ces discours. Dans ce premier discours, nous pouvons observer la répétition d'objectifs propres au gouvernement et aux collaborateurs (scientifiques et experts). Voici trois extraits qui nous les indiquent :

[...] ce travail est évidemment indispensable, le travail de **monitoring**, pour prendre des bonnes décisions au bon moment » (D1-3-1.17-18).

[...] la question du **timing** est aussi également importante (D1-5-1.23)

Cette phase fédérale par son fonctionnement assure une meilleure **coordination** et une meilleure **information** sur les mesures prises par les différentes entités. (D1-5-1.32-33)

Les objectifs visés sont la prise de décisions rapides et efficaces, ce qui comprend l'optimisation de la collaboration entre les « différentes entités ». Les moyens indiqués pour les atteindre sont le *monitoring* et le passage à la phase fédérale. Nous pouvons aussi, bien évidemment, inclure la création du CNS dans la gestion de cette crise. De manière générale, ces exemples traitent de l'aspect organisationnel de la crise. Il s'agit d'informer la population sur la réaction de l'état face à la pandémie. L'accent est mis sur la qualité du travail accompli ou à accomplir.

Le travail et les éléments mis en place sont valorisés par la répétition d'adjectifs mélioratifs. Les décisions sont qualifiées de « bonnes », le moment choisi pour celles-ci est « bon ». Ensuite, le superlatif « meilleur » est répété deux fois : « meilleure coordination », « meilleure information ». Les mêmes informations quant aux objectifs du gouvernement sont répétées à la fin du discours :

[...] je pense que c'est la **démonstration** que l'on rentre parfaitement dans la **dynamique** que l'on s'est instaurée. À savoir, monitorer en temps réel la situation et prendre immédiatement les réponses nécessaires efficaces et proportionnées au moment venu. Je dois le rappeler. C'est **très important**. (D1-10-1.79-82)

Nous pouvons donc constater une valorisation du travail entrepris par le gouvernement. Ce dernier paragraphe montre également une volonté de transparence sur la « dynamique » instaurée quant à la gestion de la pandémie, qui consiste donc en une surveillance constante de l'évolution de la propagation du virus dans le pays, accompagnée de réactions adéquates et rapides. Cette volonté de montrer les engrenages mis en route en réaction à la crise permet également de montrer leur pluralité : la Première ministre est loin de travailler seule, elle n'est que la partie visible d'une machine bien huilée. Ainsi, la gestion de la crise est envisagée positivement. Dans ce dernier point, la locutrice insiste sur le respect de la stratégie choisie : il fait l'objet d'un rappel, rappel qui en outre est explicité (« je dois le rappeler »), et pour finir il est défini par le superlatif absolu « très important ».

Finalement, nous pouvons observer dans l'extrait suivant que l'usage du vecteur pédagogique en plus d'expliquer la stratégie choisie par le gouvernement est aussi employé afin de justifier la cohérence des décisions prises face aux objectifs généraux fixés :

Si certains peuvent s'interroger sur la pertinence des mesures prises il y a quelques jours, parce qu'on en prend effectivement des nouvelles aujourd'hui, bien je pense que c'est la démonstration que l'on rentre parfaitement dans la dynamique que l'on s'est instaurée. (D1-10-l.77-80)

En effet, la locutrice commence par reconnaître l'existence possible de doutes dans la population quant à la pertinence des mesures prises précédemment. La raison du doute étant la prise de nouvelles mesures, cependant cet élément entre dans la justification de ces nouvelles mesures : celles-ci correspondent à la dynamique instaurée par le CNS, dynamique qui consiste à s'adapter constamment à l'évolution de la pandémie. L'affirmation « on en prend effectivement des nouvelles aujourd'hui » indique cette adaptation du gouvernement face à de nouvelles données. La locutrice s'inclut dans un groupe dans la prise de ces décisions en employant le pronom « on », mais utilise la première personne du singulier pour partager son avis personnel lorsqu'elle s'exprime sur la logique des décisions prises.

Cette première partie d'explications sur les objectifs concerne donc les objectifs visés par le CNS afin d'assurer une gestion optimale de la crise. Ces indications

montrent de la transparence de la part du gouvernement et encouragent le citoyen à faire confiance au processus mis en marche. La locutrice y construit, comme nous venons de l'observer, à la fois un ethos collectif et un ethos personnel. La suite des objectifs indiqués dans le discours concerne toute la population.

Les objectifs fixés pour la gestion de la pandémie dans le discours 1 font l'objet de plusieurs répétitions. La Première ministre rappelle dans la partie 6 du discours 1 l'objectif principal visé par la Belgique, celui de la phase 2 qui consiste à « contenir la dispersion et la multiplication du virus dans notre pays » (D1-6-1.36). Cet objectif est ensuite répété à plusieurs reprises dans le discours, tout d'abord sans contexte particulier, comme c'est le cas dans l'exemple suivant : « l'objectif de ces mesures est bien d'éviter que des personnes qui n'ont pas de raison de rentrer en contact entre elles ne le font pas » (D1-7-1.38-39). Le terme « personnes » ne se réfère en effet pas à une situation concrète, il englobe toute la population.

Par la suite, des situations plus concrètes sont présentées. La situation des grands-parents est tout d'abord abordée : « L'idée ce n'est pas que ces enfants soient gardés par leurs grands-parents » (D1-9-1.52). Ensuite, un deuxième cas de figure est indiqué : « des enfants dont les parents ont une fonction en sécurité publique » (D1-9-1.55-56). Au total, trois groupes de personnes sont concernés dans cet exemple : les enfants, les grands-parents et les parents qui ont une fonction en sécurité publique. Face à la décision de fermer les écoles, deux problèmes sont anticipés. Le premier problème serait que les personnes âgées qui sont « un groupe à risque important » (D1-9-1.51) rentrent en contact avec leurs petits-enfants et soient contaminées par ceux-ci. Le deuxième problème anticipé serait que les parents qui travaillent dans le secteur de la santé publique ne puissent pas se rendre au travail s'ils doivent garder leurs enfants. Ce souci pratique du quotidien des familles est répété dans le discours 3, lorsque la locutrice rappelle à la population que « la garderie des enfants dans les écoles doit pouvoir être assurée pendant la période de Pâques également » (D3-5-1.54-55).

Le nombre de répétitions de ces objectifs et la variation dans leur présentation — du général au spécifique — témoignent d'une communication très claire. La Première ministre par ces considérations affiche le souci d'être bien comprise et montre une certaine adaptabilité vis-à-vis des règles imposées : « il ne s'agit pas d'une règle rigide »

(D1-9-1.57). Toutefois, le cadrage très précis et concret des mesures limite la liberté d'interprétation ou de réflexion vis-à-vis des mesures établies. Le vecteur pédagogique permet de présenter clairement une stratégie et des objectifs visés à la population, ces choix sont cependant imposés. Nous avons pu remarquer que la locutrice oriente l'argumentation de son discours en anticipant ce qui pourrait être critiqué.

Des objectifs invariables

Les objectifs visés dans le discours 1 sont maintenus dans les quatre discours de notre corpus ; ceux-ci ne varient pas malgré la situation d'incertitude du Covid-19. Les règles imposées aux citoyens dans le discours 2 (fermetures des écoles et mise en place du confinement) visent toutes à atteindre l'objectif de la phase 2 : limiter la propagation du virus. Cette stratégie annoncée dans le discours 1 reste de mise, les décisions sont prises en conséquence. En plus d'être la stratégie choisie par le gouvernement, elle est ici présentée comme unique chemin possible ou du moins comme le meilleur : « [...] vous devez comprendre que cet effort est indispensable. C'est notre meilleure chance de mettre le plus rapidement possible cette épreuve derrière nous. » (D2-6-1.43-45). L'usage du terme « chance » accompagné du superlatif « meilleure » rejette la possibilité d'une autre stratégie. L'adjectif « indispensable » limite également l'éventualité d'une autre possibilité. Notons qu'il ne s'agit pas de la première occurrence de ces deux adjectifs, puisqu'ils étaient également employés dans les extraits sur lesquels nous nous sommes arrêtée au point précédent.

Une seule solution est donc proposée, nous pouvons cependant constater que « meilleure chance » renvoie aussi à un exercice préalable d'évaluation des risques. En outre, la phraséologie employée notamment avec « mettre cette épreuve derrière nous » garde une dimension très humaine et proche du public.

Nous pouvons observer dans le discours 3 la même constance vis-à-vis de la tactique choisie : « Rappelez-vous que ces mesures sont la seule option à notre disposition aujourd'hui pour limiter la propagation du virus [...] » (D3-3-1.15-16). Dans ces deux extraits, les citoyens sont interpellés. Dans ce deuxième cas, le verbe « rappeler » indique que cette information est considérée comme connue de la

population. L'affirmatif indique également que cela est considéré comme accepté par l'auditoire. Cette phraséologie est typique du discours pédagogique.

À la fin de notre corpus, dans l'introduction du discours 4, la locutrice rapporte à la population les constats faits sur la situation actuelle de la crise. La stratégie choisie est présentée sous un jour positif et l'objectif principal atteint : « nos efforts individuels et collectifs ont permis d'atteindre notre objectif : ralentir la propagation du virus [...] » (D4-1-1.2-3). L'emploi de cette phraséologie s'apparente à un discours managérial. La locutrice emploie donc dans ce vecteur différentes approches, tantôt plus humaine « mettre cette épreuve derrière nous », tantôt plus professionnelle « ont permis d'atteindre nos objectifs ».

Il ne s'agit pas de la phase finale et certaines mesures restent en place : ce dernier discours de notre corpus sert également à rappeler et préciser ces mesures. Cependant, nous pouvons constater une ligne de conduite qui aboutit à de premiers résultats positifs dans le dernier discours : les objectifs sont fixés dans le discours 1, les mesures qui s'en suivent sont établies dans le discours 2, celles-ci sont prolongées dans le discours 3 et enfin les premiers objectifs sont considérés comme atteints dans le discours 4 qui laisse entrevoir le début du déconfinement.

3.2.2. Renforcement du vecteur collaboratif et du vecteur autoritaire

Nous pouvons remarquer au sein des passages dans lesquels le vecteur pédagogique est exploité que plusieurs procédés sont employés afin de mettre en évidence d'autres vecteurs, et tout particulièrement le vecteur collaboratif et le vecteur autoritaire. Les procédés du vecteur pédagogique employés dans ces cas de figure sont les suivants : rappel, discours rapporté (et vulgarisé), et exemplification. Nous allons à présent nous intéresser au rôle que jouent ces mises en valeur d'autres vecteurs par l'intermédiaire des moyens du vecteur pédagogique.

Renforcement du vecteur collaboratif

Discours	Renforcement du vecteur collaboratif
D1	Je vous rappelle que le dernier bilan communiqué par le SPF Santé [...]. Ce travail est évidemment indispensable [...] (3 — 1.15-17)
D2	[...] vous rappeler que les décisions sont motivées par l'excellent travail fourni par nos scientifiques et nos experts médicaux. [...] Il faut garder aussi à l'esprit que les décisions sont issues d'un accord entre toutes les entités du pays, au sein du Conseil national de sécurité. (1-1.2-6)
D3	Les scientifiques nous rapportent que [...] (2-1.6)
D4	Et je peux vous garantir que les entités fédérées et le gouvernement fédéral travaillent de concert et sans relâche pour répondre à cette urgence. Nous avons par exemple répondu à l'appel des entités fédérées en mettant à disposition de ces établissements des moyens supplémentaires via la défense. (2 — 1.14-17)

Les extraits du discours 1 et 2 sont des rappels explicites (« rappelle » et « rappeler »). Le premier exemple concerne les informations transmises par le SPF Santé qui guide le gouvernement dans ses prises de décisions. Le rappel résume ces informations qui ont été transmises à la population sous forme de bilan. Ainsi le vecteur pédagogique, en rapportant ces informations, rappelle implicitement l'origine de ces décisions : la collaboration avec le SPF Santé. Le rôle de cet organisme quant aux prises de décisions est indiqué comme « indispensable ».

Le discours 2, qui annonce le premier confinement, est un discours plus délicat. La valorisation du vecteur collaboratif dans l'introduction de ce discours permet de justifier le bien-fondé des mesures annoncées et imposées à la population. Parmi les quatre extraits présentés dans le tableau, il s'agit de l'exemple le plus flagrant de l'usage du vecteur pédagogique en support au vecteur collaboratif. La locutrice donne une visibilité du travail accompli par les « scientifiques et experts médicaux » en le remémorant au public. Ce travail est en outre qualifié d'« excellent », il est donc valorisé par la locutrice. L'emploi du terme « experts » participe aussi à cette valorisation. La répétition de l'adjectif possessif « nos » contribue aussi à insister sur l'aspect collaboratif des prises de décisions du CNS. D'autre part, la collaboration au sein du gouvernement est elle aussi mise en lumière et valorisée par l'inclusion de « toutes les entités du pays » dans cette collaboration qui est donc totale. Ces deux collaborations sont mentionnées à l'auditoire sous forme de rappel, comme l'indique l'usage du verbe « rappeler » et « garder à l'esprit ». Le choix de rappeler ces informations est bien évidemment un choix stratégique de la ministre. Nous observerons d'ailleurs par la suite

dans notre analyse du vecteur collaboratif, la place qu’occupe ce vecteur dans l’énonciation des mesures, et donc vis-à-vis du vecteur autoritaire.

Le passage sur lequel nous avons décidé de nous arrêter dans le discours 3 est un cas classique du vecteur pédagogique : une mise au point sur la situation de la pandémie à l’instant de l’énonciation du discours. Celle-ci ne vient cependant pas de nulle part : le sujet de la phrase, « les scientifiques », permet de légitimer auprès de la population cette mise au point et la prolongation du confinement qui en découle. Le terme « scientifiques » qui est au pluriel indique la prise en compte de différents avis ainsi qu’un accord de ceux-ci.

Finalement, dans l’extrait que nous avons choisi du discours 4, nous rattachons la première phrase, qui fait référence au travail des entités fédérées et le gouvernement fédéral, au vecteur collaboratif et la deuxième, qui nous offre un exemple, au vecteur pédagogique. La deuxième phrase sert à concrétiser l’affirmation de la phrase précédente. La locutrice met à nouveau son ethos personnel en jeu en utilisant l’expression : « je peux vous garantir » qui crée une impression d’assurance et d’engagement. En outre, l’indication « travaillent de concert et sans relâche » renforce la confiance engrangée par l’assurance de la locutrice en indiquant un engagement fort des personnes impliquées dans la gestion de la crise. La locutrice s’implique elle-même dans cet effort en employant le pronom « nous ».

Clarification et justification du vecteur autoritaire

Le vecteur pédagogique est également employé afin de clarifier (exemplification, spécification, exception, etc.) certaines règles et parfois aussi afin de justifier les décisions du CNS.

Discours	Clarification du vecteur autoritaire
D1	Toutes les activités récréatives, qu’elles soient récréatives, donc, sportives, culturelles, folkloriques, peu importe leur taille ou leur nature, qu’elles soient de manière publique ou privée sont annulées. (1.41-43)
D2	Par ailleurs, l’accès aux grandes surfaces sera régulé avec un accès limité à un nombre précis de clients : une personne par 10 mètres carrés à la fois et une présence de 30 minutes maximum, afin de permettre à chacune et à chacun de pouvoir accéder au bâtiment. (1.29-32)
D3	Néanmoins, tous s’accordent à dire qu’il est beaucoup trop tôt pour affirmer avec certitude que l’épidémie est sous contrôle, nos efforts ne font donc que commencer et si nous relâchons maintenant les conséquences pourraient être dramatiques. C’est pourquoi [...], il a été décidé que les mesures prises préalablement seront prolongées de deux semaines, donc jusqu’au 19 avril (1.8-12)

D4	Nous autorisons également les résidents des structures d'hébergement, c'est-à-dire les maisons de repos et de soins ou les centres pour personnes avec un handicap par exemple, à recevoir la visite d'un proche désigné. (1.38-40)
----	--

La présence du vecteur pédagogique se repère aisément par l'ajout d'information, au contraire du vecteur autoritaire qui est plutôt concis. Dans l'extrait du discours 1, la phrase *« Toutes les activités récréatives sont annulées » aurait pu tout autant fonctionner dans le discours. L'adjectif « toutes » permet en effet d'indiquer l'intégralité des activités et les spécifications de la Première ministre ne souffrent aucune exception. Cependant, les précisions apportées concrétisent à l'aide d'exemples les activités annulées et apportent plus de clarté à cette mesure. Cette énumération des activités annulées a aussi pour effet d'insister sur la totalité de celles-ci. En outre, comme c'était le cas quant à la fermeture des écoles, cette précision limite une interprétation libre de cette règle.

Il faut se souvenir que ces discours interviennent dans le cas d'une situation d'urgence. Le temps est compté et les règles annoncées lors des discours sont presque immédiatement mises en place. L'objectif de la locutrice est donc de limiter au maximum une interprétation personnelle de ces mesures. La dimension temporelle est essentielle dans les discours de Sophie Wilmès. La propagation du virus est rapide, il faut donc agir dans l'instant présent afin de limiter la propagation du virus avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que les hôpitaux ne soient saturés. Ce constat peut se faire également à travers l'emploi des temps : tous les discours du corpus emploient au moins à 80 pour cent des temps du présent⁵.

L'exemple que nous avons tiré du discours 4 consiste également en une précision d'une règle par l'exemplification. Cette information complémentaire est introduite par la locution « c'est-à-dire ». Elle touche cette fois-ci plus à la clarification de ce qui doit être compris par le terme « structures d'hébergement ». Cependant, cette spécification n'est pas exhaustive puisqu'elle est suivie de la locution « par exemple ». Elle est donc moins précise. La différence principale entre cet exemple et le précédent est que nous traitons ici d'une liberté nouvellement accordée, alors que l'autre traite d'une restriction. Les objectifs poursuivis ne sont donc pas les mêmes.

⁵ Les pourcentages précis de l'emploi des temps dans chaque discours se trouvent en annexe.

Nos deux autres exemples sont de l'ordre de la justification, ou du moins ont pour but de transmettre la logique qui sous-tend une mesure. Dans le discours, la locutrice explique ici la logique derrière la limitation du temps dans les supermarchés : « afin de permettre à chacune et à chacun de pouvoir accéder au bâtiment ». Cette précision à nouveau s'inscrit dans le vecteur pédagogique puisqu'elle n'est pas nécessaire. Cette règle pourrait en effet être appliquée sans être justifiée. Elle permet cependant de rendre logique une règle contraignante tout en mettant en avant le principe de la solidarité et non le simple respect d'une règle. Cet usage du vecteur pédagogique pourrait donc également jouer un rôle positif quant au respect des règles.

Finalement, l'exemple du discours 3 est d'un ordre plus général, il concerne la prolongation du confinement et par la même occasion, la majorité des mesures précédemment mises en place. Il s'agit cependant d'une mesure peu populaire. Dès lors, le vecteur pédagogique va permettre de préparer la réception de cette annonce. Deux termes dans la justification donnée attirent particulièrement notre attention : « tous » et « dramatique ». Ces deux termes soulignent les deux arguments avancés par la locutrice afin de prolonger le confinement : le premier fait ressortir l'idée du consensus — indiquée par le verbe « s'accorder » — au sein des scientifiques. Et le deuxième désigne les conséquences supposées de l'interruption du confinement précoce. La locutrice utilise en effet à plusieurs reprises dans ces discours une argumentation par les conséquences, celles-ci pouvant être négatives, comme dans l'extrait que nous venons d'observer, ou positives.

3.2.3. Une cheffe d'état pragmatique et rassurante

À l'aune de nos observations, il semble que Sophie Wilmès construit à l'aide du vecteur pédagogique un ethos pragmatique. Dans le CNRTL, l'adjectif « pragmatique » désigne une personne « qui est plus soucieuse de l'action, de la réussite de l'action que de considérations théoriques ou idéologiques⁶ ». Et c'est en effet la stratégie mise en place par Sophie Wilmès ; et surtout c'est cette stratégie qu'elle affiche comme mode de conduite mis en place par le gouvernement : « Ce sera un processus évolutif basé encore

⁶ Pragmatique dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)*, Nancy, UMR CNRS-Université Nancy 2, consulté le 01/05/2023, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/pragmatique>.

et toujours sur les travaux scientifiques, avec un seul mot d'ordre : « le ralentissement de la propagation du virus », avec pour méthodologie d'« adapter la stratégie en fonction de la réalité du terrain » (D4-7, 1.71-74). Cet effet est construit par la locutrice, le « pragmatisme » est toujours une construction de discours : on pourrait être pragmatique de plein de façons différentes, selon le type d'efficacité qu'on choisit d'identifier, et le type de « terrain » qu'on se donne. Ici, le « ralentissement de la propagation du virus » est un objectif très cadré, alors que « la réalité du terrain », supposée adapter la stratégie, est laissée dans le flou.

Nous avons également pu observer dans nos discours une détermination affichée vis-à-vis des objectifs visés qui restent d'ailleurs invariables tout au long des discours. La locutrice ancre également ces objectifs dans des situations concrètes. Ainsi, le vecteur pédagogique permet une bonne compréhension des mesures du confinement. Cette compréhension peut, selon nous, également résulter en une meilleure acceptation des mesures. Irit Kornbilt qui s'intéresse également aux discours de Sophie Wilmès dans son article « Stratégies rhétoriques de légitimité et d'autorité en temps de Covid-19 : Le cas de la PM belge Wilmès » considère que Sophie Wilmès ne fait pas appel aux émotions dans ses discours⁷. S'il est vrai que nous ne trouvons pas d'émotions dites ou montrées, nous considérons cependant que l'ethos pragmatique de la Première ministre résulte également en un ethos rassurant.

En clarifiant les mesures et en apportant des objectifs et des solutions concrètes, la locutrice offre aux citoyens de la stabilité et de la clarté dans une situation qui est loin de l'être. Irit Kornbilt appelle cette démarche du « *meaning making* » qu'elle définit ainsi : « offrir aux citoyens un cadrage de la situation, un « message persuasif » convaincant, efficace et inspirant (ibid. : 15, 80). Ce message doit être factuellement correct, offrir des conseils praticables, montrer de l'empathie et inspirer la confiance⁸. »

En effet, la collaboration avec des « scientifiques » et des « experts médicaux », plébiscitée médiatiquement et socialement, permet d'offrir aux citoyens une certaine

⁷ KORNBLIT (Irit), « Stratégies rhétoriques de légitimité et d'autorité en temps de Covid-19 : Le cas de la PM belge Wilmès », dans *Argumentation et Analyse du Discours*, mis en ligne le 25 avril 2022, consulté le 29 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/aad/6169> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.6169>, p.9.

⁸ KORNBLIT (Irit), *art.cit.*, p.4.

confiance envers la stratégie adoptée. Cependant, cet effet n'est pas absolu et la confiance de la population envers l'expertise et le savoir médical ont pu s'effriter durant la pandémie. C'est surtout le fait de donner une justification et ou une exemplification durant l'énonciation de ces règles qui permet de renforcer un ethos rassurant : l'enjeu, en somme, est d'échapper à l'impression d'arbitraire.

3.3. Le vecteur collaboratif

3.3.1. Légitimation scientifique des mesures

Sophie Wilmès mentionne souvent dans ses discours les collaborations mises en place dans la gestion de la pandémie. Ces collaborations sont internes, entre les membres du gouvernement et du CNS, mais aussi externes, avec des scientifiques. Elles servent souvent à justifier les décisions prises lors des CNS et les mesures qui les accompagnent. Nous allons nous intéresser au recours aux conseils des scientifiques dans la légitimation discursive des décisions prises par le CNS. Nous observerons à cette fin deux extraits significatifs. Le premier extrait, retranscrit ci-dessous, se situe dans l'introduction du discours 2.

[...] je souhaiterais souligner, tout d'abord, vous rappeler que les décisions sont motivées par l'excellent travail fourni par nos scientifiques et nos experts. (D2-1-1.2-3)

Il n'y a aucun doute sur sa fonction de justification de la suite du discours. Cet extrait précède en effet le début des 4 parties du discours dans lesquelles la locutrice annonce de nouvelles mesures en employant le vecteur autoritaire ; l'emploi stratégique du vecteur collaboratif semble donc évident, car celui-ci permet de tempérer l'emploi du vecteur autoritaire.

Le début de l'extrait semble un peu embrouillé, pour rappel, il s'agit de notre retranscription du discours oral. Cette confusion vient de l'emploi des infinitifs « souligner » et « rappeler » qui sont tous deux reliés au verbe « souhaiterais ». Ces deux verbes occupent tous deux le même rôle, ce double emploi résulte en une impression de confusion de la part de la locutrice. Plusieurs hypothèses sont plausibles quant à la raison de cette confusion, le contexte de ce discours qui est l'annonce d'un confinement

en Belgique peut nous laisser supposer que cette confusion révélatrice d'une émotion montrée par la locutrice qui s'apprête à annoncer cette mesure à la population. En outre, en considérant également la locution adverbiale « tout d'abord » qui sépare les deux infinitifs, nous pouvons retirer deux informations du début de cet extrait.

La première est l'importance donnée par la locutrice à ces collaborations. Ce constat est possible par l'emploi du verbe « souhaiterais » avec l'infinitif « souligner » qui indique l'annonce d'une information importante, ainsi que par l'emploi de la locution adverbiale « tout d'abord » qui indique une priorité. Notons ensuite que le verbe « rappeler » nous indique en plus que cette information est déjà connue de la population. Cette spécification peut être interprétée comme une indication de l'importance de l'information donnée. Nous pouvons aussi supposer que « rappeler » vient en quelque sorte corriger « souligner » : comme pour montrer que le préalable sur lequel la locutrice veut insister n'est qu'un rappel, n'est pas une information nouvelle, est donc supposé déjà accepté et autorisé par l'auditoire. Ce passage exploite également le vecteur pédagogique puisque cette collaboration est mise en évidence par la répétition, le rappel.

Ensuite, le vecteur collaboratif joue aussi un rôle informatif en ce qui concerne la méthode de prise de décisions. Celle-ci est « motivée » par le travail des « scientifiques » et des « experts ». La collaboration est en outre soulignée par l'emploi du déterminant possessif « nos » répété deux fois (une fois pour indiquer les scientifiques et une fois pour indiquer les experts). Elle est aussi valorisée par l'emploi de l'adjectif « excellent » accordé au substantif « travail ». L'indication des mesures prises à l'aune de rapports scientifiques de qualité semble en effet nécessaire dans la légitimation de celles-ci. Notons toutefois le caractère quelque peu fallacieux de cette légitimation à double sens : l'appel aux scientifiques et experts est supposé apporter une légitimité externe et supposément neutre aux décisions ; or, le qualificatif « excellent » reconvoque une autre instance évaluative – celle-là même qui était supposée s'appuyer sur les experts...

Observons à présent notre deuxième extrait dans lequel un emploi similaire du vecteur collaboratif est fait. Cet extrait se situe au début du discours 3. Rappelons que les mesures du discours précédent sont prolongées dans ce discours.

Quelques éléments sur la situation actuelle, **les scientifiques** nous rapportent que certains indicateurs démontrent un ralentissement de la croissance exponentielle de l'épidémie, c'est une bonne nouvelle. Néanmoins, tous s'accordent à dire qu'il est beaucoup trop tôt pour affirmer avec certitude que l'épidémie est sous contrôle [...] (D3-2-1.6-9)

L'emploi du vecteur collaboratif remarquable par la référence aux « scientifiques » est cependant ici balancé entre un élément positif et négatif : il sert d'un côté à rassurer la population (« c'est une bonne nouvelle ») et d'un autre à encourager les citoyens à rester vigilants (« trop tôt pour affirmer avec certitude que l'épidémie est sous contrôle »). Les éléments positifs sont abordés avec prudence, en effet l'emploi du terme « certains » devant les « indicateurs » suggère que d'autres facteurs pourraient encore être pris en compte. L'adverbe « néanmoins » confirme en effet les doutes déjà détectables dans un constat pourtant positif. La seule certitude indiquée est le consensus des scientifiques (« tous s'accordent à dire ») sur l'instabilité de la situation, une situation positive, mais dont les marqueurs sont encore trop récents pour entraîner de nouvelles décisions. Les informations rapportées par les scientifiques aboutissent donc à la décision de prolonger le confinement. Le discours respecte l'ordre de réflexion suivant : la prise en compte des informations transmises par les scientifiques, l'instabilité de la situation et les conséquences éventuelles d'une fin du confinement immédiate et enfin le choix de prolonger le confinement.

Dans ces deux extraits, les décisions (prises par le CNS et annoncées par la locutrice) sont présentées comme découlant directement des informations obtenues par la collaboration avec les scientifiques, l'emploi d'un lexique propre à la « Science » (« rapportent », « indicateurs », « démontrent », « affirmer avec certitude ») participe également à cet effet. La locutrice affiche dès lors un ethos de collaboration qui va lui permettre de « fondre » le langage de la science dans le discours politique. Le recours à des autorités expertes permet de légitimer les décisions prises. La recherche de « certitudes » montre également un choix dans les arguments de la locutrice : celui de la prudence.

3.3.2. Un ethos collaboratif

Au sein du gouvernement

Dès le début de la pandémie, la collaboration, en particulier au sein du gouvernement, est présentée par la locutrice comme essentielle dans la gestion de cette crise. Ces collaborations sont une partie importante de la présentation de la locutrice. Elle insiste dans le discours 1 et le discours 2 sur l'inclusion des ministres-présidents dans le CNS. Elle affiche la volonté d'une Belgique politiquement unie lors de cette crise. Nous pouvons l'observer dans cet extrait du discours 1.

Une fois de plus, j'ai tenu à ce que ce CNS soit ouvert aux ministres-présidents, je suis convaincue que seules la **collaboration** et la **coordination** sont les **véritables clés** de **notre** réussite. (D1-5-1.26-28)

Il faut garder aussi à l'esprit que les décisions sont issues d'un accord entre **toutes les entités du pays**, au sein du Conseil national de sécurité. C'est une **collaboration forte** qui s'est installée entre nous et je l'estime **indispensable** à la bonne gestion de la situation actuelle [...]

Dans ces deux extraits, la collaboration est indiquée par la locutrice comme nécessaire. Plusieurs choix linguistiques nous permettent de le constater. Tout d'abord, la collaboration ainsi que la coordination sont qualifiées de « véritables clés de notre réussite » et comme étant « indispensable ». Ces termes mettent en avant l'idée que la réussite dépend de manière cruciale de la collaboration entre les acteurs impliqués. Cette nécessité est présentée comme l'avis personnel de la locutrice, comme l'indiquent de nombreuses marques telles que « j'ai tenu à ce que », « je suis convaincue », « j'estime ». En outre, le verbe « être convaincue » insiste sur la détermination de la locutrice. La collaboration permet donc aussi de remettre en avant l'individualité de la Première ministre.

Dans « Stratégies rhétoriques de légitimité et d'autorité en temps de Covid-19 : Le cas de la PM belge Wilmès⁹ », Irit Kornblit commente ainsi la scène d'énonciation à

⁹ KORNBLIT (Irit), « Stratégies rhétoriques de légitimité et d'autorité en temps de Covid-19: Le cas de la PM belge Wilmès », dans Argumentation et Analyse du Discours, mis en ligne le 25 avril 2022,

laquelle la locutrice prend part lors des conférences de presse : « Les discours de presse se font ainsi généralement à la sortie des réunions du Conseil national de Sécurité, dans un débriefing qui témoigne de la transparence : la PM se présente comme ne faisant que transmettre et communiquer ce qui vient d'être discuté et débattu en équipe¹⁰. » La locutrice se présenterait donc plus comme le membre d'une équipe et comme sa représentante. La scène d'énonciation est également explicitée dans le discours par la locutrice elle-même : « [...] et comme vous pouvez le constater, nous sommes ici représentants du fédéral, des entités fédérées, régions et communautés. » (D2-1-1.4-9). Nous pouvons constater qu'à nouveau elle se présente elle-même comme au sein d'une équipe plutôt qu'à la tête de celle-ci. L'emploi du « nous » atteste également de cet ethos de collaboration que la locutrice construit. Par ailleurs, comme nous avons pu l'observer, la locutrice exploite également ce vecteur afin d'afficher sa propre individualité en manifestant sa volonté de collaboration.

Au sein de la population

Nous pouvons cependant nous poser la question de la collaboration de la population dans la gestion de cette crise. Nous avons annoncé précédemment que nous observerions l'emploi des pronoms dans les discours. L'emploi de la première personne du pluriel est un bon indicateur. Le tableau ci-dessous reprend les informations déjà mentionnées précédemment dans la partie sur le vecteur empathique. Notons que le caractère plus disparate du vecteur collaboratif dans nos discours ne nous permet pas de procéder à un repérage par vecteur comme nous l'avons fait précédemment pour le vecteur empathique.

Discours (long. du disc. en lignes)	Je	Nous-On (restreint)	Nous	Vous
D1 (1.91)	22	16	6	8
D2 (1.57)	9	3	2	6
D3 (1.64)	10	8	7	7
D4 (1.114)	11	21	19	12

Nous pouvons observer que le pronom personnel « nous » non-restreint (inclusion de tous y compris de la population) est assez peu présent dans les trois premiers discours : sa présence est minoritaire dans le discours 1 et dans le discours 2 et ne se démarque pas dans le discours 3. Sa présence se marque uniquement dans le quatrième discours avec 19 occurrences. Le « nous restreint » (pronom qui inclut des membres du CNS et exclut les citoyens) est lui aussi notablement plus représenté dans le discours 4, mais également dans le discours 1. Il comprend aussi un nombre d'occurrences assez bas dans le discours 2 et ne se démarque pas dans le discours 3.

Cette approche non localisée (en observant l'entièreté des discours) nous permet de mettre en évidence la présence marquée du vecteur collaboratif dans le dernier discours que nous n'avions pas remarquée par notre approche localisée.

Nous avons principalement envisagé le vecteur collaboratif par la mise en évidence des collaborations au sein du gouvernement et entre le CNS et des professionnels de la santé. S'il s'agit en effet de la manifestation principale de ce vecteur, nous pouvons cependant remarquer dans le tableau ci-dessous un emploi particulièrement marqué du « nous » dans le discours 4. Cet emploi englobe dès lors l'entièreté de la population dans le discours. Observons l'introduction du quatrième discours.

Discours 4

Partie 1 :

2 Nos efforts individuels et collectifs ont permis d'atteindre notre premier objectif : ralentir la
3 propagation du virus pour empêcher la saturation de nos services hospitaliers, et ce afin de
4 sauvegarder un maximum de vie. Ce qui vous est demandé au quotidien est ardu, mais c'était
5 la mesure de la situation exceptionnelle que nous vivons en Belgique et à travers le monde.
6 Notre pays n'avait pas connu d'épreuve aussi grande depuis la Seconde Guerre mondiale. Et
7 pourtant, nous en venons à bout, petit à petit, chaque jour. Depuis quelque temps, nous
8 constatons que le nombre de nouvelles hospitalisations diminue. Nous constatons en effet que
9 ce nombre a pu être divisé par deux par rapport au pic que nous avons connu. C'est le fruit de
10 nos efforts. Nos capacités hospitalières nous permettent de prendre en charge tous les patients
11 qui en ont besoin. À côté de cela, le nombre de personnes en soins intensifs reste élevé et nous
12 comptons malheureusement, encore, toujours, de nouveaux décès.

Légende : Je - Nous/ On (restreint) – Nous- Vous – Il - Pronom possessif (- Groupe objet du discours)¹¹

Nous pouvons constater dans ce passage l'emploi fréquent du pronom « nous » (7 occurrences), ainsi que des différentes formes de l'adjectif possessif « notre ». L'emploi de cette personne grammaticale permet de mettre en évidence l'aspect collectif de la lutte contre la propagation du Covid-19 en Belgique : ce combat est autant individuel que collectif, comme l'indique « nos efforts individuels et collectifs ». La réussite est elle aussi indiquée comme collective : « notre premier objectif ». Nous pouvons aussi constater la répétition de « nos efforts » qui renforce l'idée de combat collectif. Enfin, cette collectivité est personnifiée dans la phrase : « notre pays n'avait pas connu d'épreuve aussi grande depuis la Seconde Guerre mondiale ». Dans ce passage, c'est toute l'entité abstraite « Belgique » qui est concernée, dans son histoire longue, au-delà de la communauté synchronique des citoyens. La conception du « nous » est alors élargie à une dimension encore plus grande.

Cet extrait emploie donc le vecteur collaboratif en utilisant la première personne du pluriel afin d'englober l'ensemble des citoyens et de souligner l'effort collectif dans la lutte contre la propagation du virus. Les adjectifs « nos » et « nous » renforcent le sentiment de responsabilité partagée et l'importance de l'engagement de tous pour faire face à cette situation exceptionnelle.

¹¹ Les informations entre parenthèses sont indiquées à titre informatif, mais elles ne feront pas ici l'objet d'un commentaire.

Nous avons indiqué que le « nous » est généralement employé dans le vecteur solidaire, nous avons cependant considéré que cet extrait s'inscrit dans le vecteur collaboratif. Ces deux vecteurs se différencient sur deux points : celui de l'objectif poursuivi, et celui du contexte de communication. Le vecteur solidaire met l'accent sur une valeur sociale, l'objectif étant d'exacerber le sentiment de solidarité entre les citoyens et de promouvoir les actes solidaires, par exemple le soutien des plus faibles, tandis que le vecteur collaboratif se concentre sur l'atteinte d'objectifs communs par une contribution collective. Nous pouvons effectivement observer cette visée dans la première phrase de notre extrait : « Nos efforts individuels et collectifs ont permis d'atteindre notre premier objectif [...] ».

3.4. Le vecteur solidaire

L'observation de notre tableau sur la présence des vecteurs dans les discours¹² nous permet d'établir de premières observations sur l'emploi de ce vecteur. Nous pouvons tout d'abord remarquer que la locutrice en fait toujours usage en fin de discours (*prépondérance* : discours 1, discours 2, discours 3 et *présence* : discours 4). En dehors de cet emploi, il n'est en *prépondérance* que dans l'introduction du discours 3. Aucune partie du discours 4 n'affiche la prépondérance de ce vecteur, seule sa présence est indiquée dans les parties 4, 8 et 10 du discours. Nous avons cependant pu observer, lors de l'analyse du vecteur collaboratif, un nombre d'occurrences particulièrement élevé de la première personne du pluriel dans ce discours, ce qui semble indiquer une présence diffuse de ce vecteur dans le discours 4.

Nous allons observer ce vecteur afin de déterminer comment la locutrice l'emploie afin de faire respecter les règles. La méthode employée semble se résumer à différents types d'encouragements que nous allons donc analyser. Ceux-ci sont décelables dans l'emploi d'une formule solidaire à la fin de chaque discours, l'emploi d'adresses directes à la population qui s'apparentent à des conseils et enfin l'encouragement à la solidarité par la mise en évidence de comportements jugés positivement par la locutrice et donc par la démonstration de la part de la locutrice d'une certaine gratitude.

¹² Voir page 47

3.4.1. Appel à la solidarité

De la formule de politesse au slogan qui rassemble

La locutrice emploie le vecteur solidaire à la fin de chaque discours. L'emploi du vecteur est présent en fin de discours, dès la première conférence de presse, cependant à partir du deuxième discours, la locutrice emploie des variations de la même formule pour clôturer chacune de ses interventions :

Discours	Clôture de discours
D1	C'est dans l'adversité, je pense, que nous devons montrer notre esprit de cohésion, notre solidarité et notre capacité à prendre nos responsabilités. (D1-12-1.90-91)
D2	Prenez soin de vous, prenez soin des autres. (D2-7-1.55)
D3	Continuez à prendre soin de vous et continuer à prendre soin des autres. (D3-6-1.63)
D4	D'ici là, prenez soin de vous et surtout prenez soin des autres. (D4-10-1.113)

La locutrice garde donc la même stratégie en fin de chaque discours : faire appel à la solidarité entre les citoyens. Cette partie du discours est cruciale puisqu'il s'agit de dernier message transmis aux citoyens avant la clôture du discours. Nous pouvons aisément remarquer un changement d'approche entre l'emploi du vecteur solidaire dans la clôture du discours 1 et son emploi dans les autres discours. Nous allons commencer par comparer la phrase du discours 1 avec celle du discours 2, qui reprend la formule répétée sous sa forme la plus « épurée ».

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que dans la phrase du discours 1 la locutrice exprime explicitement son opinion personnelle (« je pense ») et que celle-ci concerne le devoir des citoyens belges, dans lequel elle s'inclut en employant le « nous » non-restreint, tandis que dans les autres discours elle emploie la deuxième personne du pluriel, elle s'adresse donc à la population sans s'inclure elle-même.

Finalement, la formule « prenez soin de vous, prenez soin des autres » est plus accessible, elle rentre dans un registre du quotidien et produit un effet de bienveillance vis-à-vis de la population. Cette phrase est courte et concise. La formule originale serait plutôt « prenez soin de vous », la locutrice apporte du rythme à celle-ci par la répétition de « prenez soin de ». Elle inclut aussi « les autres » à cette formule, ce qui l'ancre alors dans le vecteur solidaire. La locutrice en employant la deuxième personne du pluriel inclut l'ensemble des citoyens dans son adresse. Ils sont encouragés à faire preuve de

solidarité et de bienveillance envers eux-mêmes et envers autrui, ce souci d'autrui et de soi-même est indiqué par l'emploi répété du terme « soin ». La définition de ce terme — « s'occuper de la santé, du bien-être moral ou matériel de quelqu'un¹³ » — indique une dimension émotionnelle (« bien-être moral ») qui fait référence aux difficultés psychologiques qu'a engendrées la pandémie et le confinement qui en a découlé en Belgique, mais aussi aux difficultés physiques que la maladie a engendrées (« matériel »). Cependant, les soins des personnes malades sont confiés aux professionnels de la santé et déconseillés aux proches (distanciation sociale et isolement) ; nous pouvons considérer que cette recommandation est principalement d'ordre psychologique et joue donc sur le plan émotionnel, cela sans toutefois utiliser d'indice très visible d'émotions.

La communication initiale du message de solidarité dans le discours 1 est plus pesante : elle est longue, emploie un vocabulaire austère (« adversité », « responsabilités »). L'emploi du verbe « devoir » et de la locution « prendre ses responsabilités » indique une obligation. Ainsi, dans le premier discours la locutrice incite à la solidarité en tant que conception de devoir collectif dans une société. Cet emploi dans le vecteur solidaire ne semble pas être stratégique, puisque justement l'idée derrière ce vecteur serait de contrebalancer la rigidité des mesures imposées à la population en mettant en évidence des valeurs humaines de solidarité. L'emploi de l'impératif dans les autres discours s'oriente plutôt du côté du conseil, ce choix nous semble plus efficace. En outre, la formule qu'elle choisit semble recourir à une conception plus émotionnelle de la solidarité.

Nous pouvons affirmer, sans aucun doute, que la formule choisie a un potentiel de réussite bien plus élevé que celle de la clôture du premier discours. L'emploi répété de la même formule à la fin de chaque discours permet en quelques mots de rappeler l'importance des rapports humains. Hors contexte, l'emploi de cette formule est banal et n'apporte que peu d'effet. Ce rappel à l'humanité, à la solidarité, prend une dimension beaucoup plus forte dans le contexte de la pandémie du Covid-19, durant laquelle les rapports humains auront été mis à rude épreuve et les choses « banales » reconsidérées.

¹³ *Soin* dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)*, Nancy, UMR CNRS-Université Nancy 2, consulté le 10/05/2023, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/encourager>.

Nous pouvons constater que la formule est adaptée en fonction de la situation de chaque discours, ainsi dans le discours 3 (discours par lequel les mesures ont été prolongées), la locutrice emploie le verbe « continuez » qui marque la prolongation de l'effort imposée dans ce discours, tandis que dans le discours 4, elle emploie « d'ici là devant » la formule qui réaffirme alors l'horizon d'un déconfinement.

Cette clôture de discours rappelle à la population la raison de ces discours et des mesures qui s'ensuivent : prendre soin les uns des autres. Cet effet est d'autant plus efficace que cette formule est employée par une cheffe d'Etat dans un contexte officiel. La locutrice en employant cette formule, diminue la distance entre elle et son public, elle se montre proche de celui-ci.

3.4.2. Bienveillance et encouragements

L'observation des personnes grammaticales dans les passages qui mettent à profit le vecteur solidaire (parties en *prépondérance*) nous permet de constater un emploi fréquent de la première personne du singulier (11 occurrences sur 37 occurrences de pronoms personnels) et de la deuxième personne du pluriel (16 occurrences/37 occurrences de pronoms personnels). La présence du « nous » non restreint (c'est-à-dire qui englobe tous les citoyens belges, y compris la locutrice et les membres du gouvernement) ne se démarque à priori pas dans ce vecteur, puisque l'on compte seulement 6 occurrences sur un total de 37 pronoms personnels. Nous pouvons cependant constater que sa présence est plus marquée dans ce vecteur que ce que nous avons pu observer lors de l'analyse d'autres vecteurs (voir vecteur empathique et pédagogique). Cette présence dans le vecteur solidaire et donc l'inclusion linguistique de tous dans le discours semble évidente dans le cadre de ce vecteur qui exploite et encourage la notion de solidarité.

Nous avons constaté la présence marquée de « vous » et de « je » dans le discours 1. La locutrice affiche sa subjectivité lorsqu'elle prend en charge à titre personnel des énoncés. Cette présence énonciative est particulièrement notable dans la partie 11 du discours 1. Dans cette partie l'auditoire est également représenté par l'emploi du pronom « vous ». Observons cette partie du discours afin d'analyser le rapport établi entre le « je » et le « vous ».

Discours 1

Discours 1

Partie 11 :

Chacune et chacun d'entre nous, à son niveau, je l'ai déjà répété, on ne le répétera jamais assez, mais je vous encourage vous les médias aussi à le faire dès que vous le pouvez. Je vous encourage à son niveau, a contribué à limiter la propagation du virus, en respectant des règles simples en matière d'hygiène personnelle par exemple. Je vous encourage aussi à prendre soin de vos aînés, s'ils ne peuvent pas sortir, vous pouvez, par exemple, leur apporter de quoi euh de quoi vivre hein, de faire des courses pour eux. Par contre, si vous êtes malade, je vous encourage aussi fortement à ne pas vous rendre visite.

Légende : Je - Nous/On (restreint) - Nous - Vous - Il - Pronom possessif (- Groupe objet du discours)¹⁴

Initialement, la locutrice utilise le pronom « nous » et se présente ainsi, elle et l'auditoire, comme appartenant au même ensemble, à la même collectivité. La prise en compte de tous dans ce « nous » est soulignée par l'emploi de « chacune et chacun d'entre nous ». Ensuite, la locutrice se fait présente par l'emploi de la première personne du singulier (« je l'ai répété »). Elle reprend alors sa position de cheffe d'État qui informe, guide la population — il ne s'agit pas ici d'une mesure imposée, mais plutôt d'un conseil — ce conseil est rappelé à la population. Ce passage, en employant un rappel, use donc également du vecteur pédagogique dans lequel il y a une séparation entre la locutrice et l'auditoire. Nous observons cinq répétitions de la même construction verbale « je vous encourage ». Le premier encouragement concerne la transmission par les médias des trois autres incitations de la locutrice : deux d'entre elles concernent la nécessité de limiter la propagation du virus (en respectant les règles d'hygiène et en s'isolant en cas de maladie), tandis que la troisième encourage l'aide aux personnes âgées. Dans ce contexte du discours officiel produit par la Première Ministre, ces recommandations en réalité entrent dans un registre de l'ordre, ce « je vous encourage » dans le fond veut dire « vous devez ». La transmission de ce message est inscrite dans une relation de soutien grâce au verbe « encourager ».

¹⁴ Les informations entre parenthèses sont indiquées à titre informatif, mais elles ne feront pas ici l'objet d'un commentaire.

Le « je » projette tout d'abord une image personnelle afin de partager une connaissance à un « vous » qui englobe la population belge. Elle transmet alors l'image d'une personne au courant de la gravité de la situation qui cherche à inciter le « vous » à réagir face à cette situation. L'attention du « vous » est recherchée par les multiples interpellations. Ces répétitions ont aussi un effet de responsabilisation du « vous ». Il y a une séparation entre la locutrice (« je ») et la population (« vous »), mais l'emploi du verbe « encourager » affiche une approche positive de la locutrice envers son auditoire : elle cherche à « inspirer du courage à, donner de l'énergie, de l'assurance à¹⁵ » l'auditoire. La locutrice a recours à une stratégie de responsabilisation dans ce discours : c'est la responsabilité des citoyens de prouver leur capacité d'entraide. Elle se place dans une position de cheffe qui exhorte la population à poursuivre des actions afin d'atteindre l'objectif « limiter la propagation du virus ».

3.4.3. Protection des aînés

Le conseil concernant la protection des « aînés » présente un exemple de solidarité envers cette tranche de la population : « vous pouvez par exemple faire des courses pour eux ». Cette catégorie de la population fait l'objet d'une attention particulière dans les discours de Sophie Wilmès. La solidarité est mise en avant par la locutrice par le soutien des personnes plus faibles (voir discours 4). Les personnes âgées sont considérées en priorité lors de la pandémie, cela est rappelé à plusieurs reprises à la population : « je vous rappelle que le groupe à risque important c'est bien les personnes âgées » (D1-9-1.51-52).

Cette priorité se base sur le nombre particulièrement élevé de décès dans cette catégorie de la population. Les personnes âgées ont tendance à avoir un système immunitaire plus faible et sont plus susceptibles de développer des complications graves en cas d'infection par le virus. La Belgique s'est orientée vers une stratégie ciblant des « groupes à risque ». Dans les discours de notre corpus, cette stratégie comporte une dimension émotionnelle qui met en avant l'argument de la solidarité. Mais aussi une dimension pragmatique : l'objectif est de prévenir une surcharge du système de santé.

¹⁵ *Encourager* dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)*, Nancy, UMR CNRS-Université Nancy 2, consulté le 10/05/2023, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/encourager>.

L'emploi du terme « aînés » transmet dans cet extrait une idée de respect, ce qui est moins le cas dans l'emploi de « personnes âgées ». La locutrice dans le discours 1 utilise également le terme anglais *seniors* qui traduit également l'idée d'un certain respect. Ce terme indique aussi une catégorie plus vague qui pointe moins une limite d'âge précise. En outre, notons que dans ce passage la locutrice commet ce que nous pourrions considérer comme un lapsus étant donné les circonstances : « je voudrais aussi rajouter un point sur/les seigneurs/les seniors [...] » (D1-9-1.70), lapsus qui confirme la priorisation de cette catégorie de la population, mais aussi une difficulté de les nommer précisément.

3.4.4. Reconnaissance et encouragements

Finalement, le vecteur solidaire est également mis en avant par la valorisation de comportements bénéfiques durant la crise du Covid-19. La locutrice montre alors sa reconnaissance envers certaines tranches de la population en reconnaissant les efforts fournis et en les encourageant.

Un personnel soignant héroïque

Parmi les héros de la crise figure le personnel médical ; en effet les travailleurs dans le domaine de la santé se sont retrouvés en plein cœur de la gestion de la pandémie. Dès le premier discours de notre corpus, Sophie Wilmès affiche de la gratitude à l'égard de ceux-ci.

Je veux également commencer ce moment par exprimer, encore, toute notre gratitude et notre soutien au personnel médical qui fait preuve d'un engagement assez hors du commun pour le bien commun [...]. (D1-2-1.7-9)

Dans cet extrait, la gratitude est explicitement indiquée par le terme « gratitude », celle-ci est prise en charge par le « nous restreint » indiqué par l'emploi de l'adjectif possessif « notre ». L'objet de cette gratitude est « un engagement assez hors du commun », qui indique donc le dépassement des devoirs qui découlent d'un métier dans ce secteur. La solidarité affichée par ces travailleurs est indiquée par l'objectif visé de cet engagement : « le bien commun ». En plus d'afficher de la gratitude envers le personnel médical, la locutrice encourage ceux-ci à poursuivre ces efforts, cet

encouragement est indiqué par « notre soutien » qui est donc à nouveau pris en charge par le CNS.

La locutrice met à nouveau en valeur le travail accompli par le personnel médical/soignant dans le discours 2. Cette reconnaissance s'étend tout d'abord à toute la population — la locutrice s'adresse au public en utilisant le pronom « vous » — pour ensuite être focalisée sur le personnel soignant par l'intermédiaire de la locution adverbiale « en particulier ».

Je sais que vous ne manquez pas de volontarisme et de courage. Je le vois au quotidien dans le dévouement de toutes ces personnes qui sont en première ligne dans la crise, par exemple, et en particulier le personnel soignant, mais pas seulement. (D2-6-1.45-48)

Dans cet extrait les deux qualités indiquées sont le « volontarisme » et le « courage ». Celles-ci sont reconnues à titre personnel par la locutrice qui emploie la première personne du singulier pour indiquer sa conscience de la manifestation de ces qualités dans la population (« je sais »). Rappelons que le discours 2 est le discours de l'annonce du confinement : au-delà de présenter en exemple le personnel soignant afin d'encourager la population à faire preuve de solidarité, il s'agit également de reconnaître les efforts de ces derniers qui ont fait tout leur possible pour éviter cette situation d'urgence.

Finalement, le travail exemplaire du personnel soignant est à nouveau mentionné dans le discours 4 : « Il y a aussi un personnel soignant, qui se bat au quotidien pour sauver des vies » (D4-3-1.27-28). Dans ce dernier exemple, on peut constater la mise en évidence du travail effectué par les professionnels de la santé. L'importance de ce travail est indiquée par « sauver des vies », tandis que l'intensité du travail fourni est indiquée par l'emploi du verbe « se battre », qui indique en effet une implication personnelle et un effort beaucoup plus grand que ne l'aurait fait le verbe « travailler ».

Une population solidaire

Les efforts fournis par les citoyens sont également reconnus comme nous pouvons l'observer dans cet extrait du discours 3 :

Je salue également toutes les personnes qui continuent de faire fonctionner ce pays au quotidien que vous soyez conducteur de bus, agents de police, que vous soyez employé dans un magasin alimentaire, ou travaillez dans un service de sécurité, vous êtes nombreux et j'aimerais pouvoir tous vous citer. Sachez que votre rôle est essentiel dans notre société et nous vous remercions aussi pour votre travail. (D3-1-1.1-5)

Dans cet extrait, la locutrice met en évidence la possibilité de tout un chacun de participer à l'effort collectif dans la lutte contre le covid, quel que soit le rôle joué dans la société. Elle affiche son souhait de reconnaissance envers toutes les personnes qui participent à cet effort. Cette reconnaissance est initialement prise en charge à titre individuel par la locutrice qui emploie la première personne du singulier et ensuite élargie aux membres du CNS indiqués par l'emploi du « nous restreint » : « nous vous remercions ».

3.5. Le vecteur autoritaire

3.5.1. Des décisions objectives et collectives

Les annonces de nouvelles mesures sont des parties du discours dans lesquelles la locutrice doit inévitablement employer le vecteur autoritaire. Si ces mesures sont présentées comme le résultat d'un procédé réflexif (vecteur pédagogique) et d'un travail collaboratif entre des entités reconnues (vecteur collaboratif), il s'agit toutefois de mesures qui doivent être imposées à la population.

Un premier constat dans la transmission de ces mesures est l'absence énonciative de la locutrice. Cette absence n'est évidemment pas totale : nous avons en effet observé dans l'analyse d'autres vecteurs que la locutrice se fait généralement assez présente. Cependant, lors de l'annonce des mesures, au lieu d'employer la première personne du singulier, la locutrice choisit deux autres options : soit l'absence énonciative par l'emploi de formes impersonnelles, soit une présence collective par l'emploi du « nous restreint ». Ces deux procédés sont observables dès le discours 1. Nous pouvons observer le premier cas de figure lorsque la locutrice annonce l'annulation des activités récréatives :

Toutes les activités récréatives, qu'elles soient récréatives, donc, sportives, culturelles, folkloriques, peu importe leur taille ou leur nature, qu'elles soient [organisées] de manière publique ou privée sont annulées. Il en va de même pour les discothèques, les cafés, les restaurants entre autres qui doivent être fermés. (D1-8-1.41-44)

Nous pouvons en effet remarquer dans ce passage un effacement énonciatif de la locutrice : il n'y a aucun indice indiquant la présence de celle-ci dans le discours. La troisième personne du singulier est employée pour se référer aux activités récréatives (« elles ») et à leur annulation, la source de cette décision n'est pas directement indiquée. Enfin, l'énonciatrice emploie des formes passives pour indiquer les actions qui doivent être prises : « sont annulées » et « être fermés ». Ainsi, l'attention est focalisée sur l'action elle-même plutôt que sur l'agent qui l'accomplit. Dès lors, les personnes impactées professionnellement par ces décisions (restaurateurs, marchands, serveurs) sont également effacées de l'énonciation.

Observons à présent la deuxième stratégie énonciative repérée, la présentation collective par l'emploi du « nous restreint » :

En ce qui concerne les écoles, nous souhaitons et nous demandons. Et ça se passera comme ça. Nous le souhaitons. C'est la décision que nous avons prise, que les leçons sont suspendues, les cours sont donc suspendus. (D1-9-1.46-48)

En effet, la première personne du pluriel est employée dans ce second extrait du discours 1. Plusieurs éléments nous permettent de dire que l'effet recherché semble différent du premier cas de figure. En employant le « nous restreint », la locutrice affiche un ethos collectif qui permet de mettre en avant la légitimité des mesures annoncées. Elle met ainsi en avant l'aspect collectif de la prise de décision. Ce paramètre est d'ailleurs plusieurs fois mis en avant lors de l'annonce des mesures : « Il a donc été décidé lors de ce Conseil national de sécurité » (D2-2-1.10), « C'est pourquoi après discussions au sein du Conseil national de sécurité, il a été décidé » (D3-3-1.11). En outre, la locutrice emploie la forme passive à la troisième personne du singulier dans ces deux énoncés (« il a été décidé ») et emploie dès lors à nouveau une formulation qui a pour effet de masquer les personnes derrière les décisions. Cependant, si l'on constate ces différentes stratégies, l'insistance mise sur ce passage, son aspect heurté et le

télescopage de différentes amorces énonciatives montrent surtout une grande difficulté du dire.

Nous pouvons ensuite constater une certaine distanciation vis-à-vis de la population. Celle-ci se marque à nouveau par l'emploi de la forme impersonnelle et par l'évitement d'adresse directe de la part de la locutrice. Nous pouvons observer cette distanciation dans les deux extraits suivants du discours 2 et du discours 3 :

Les citoyens sont tenus de rester chez eux afin d'éviter un maximum de contacts en dehors de leur famille proche [...] (D2-2-1.11-12)

Les citoyens sont donc en dehors de leur domicile à ce moment-là le temps de l'activité uniquement, après ils **sont tenus** de rentrer chez eux. (D3-3-1.17-18)

À nouveau, la présence de la locutrice est masquée derrière l'emploi de la troisième personne et de la voix passive. L'utilisation du verbe « sont tenus » exprime une obligation. Ce choix lexical renforce l'aspect contraignant de la demande et souligne le devoir qui incombe aux citoyens de rester chez eux.

En outre, la locutrice emploie des verbes performatifs tels que « nous souhaitons », « nous demandons » et « c'est la décision que nous avons prise ». Ces verbes visent à exprimer une volonté, une demande et une décision de manière directe et catégorique. Ils renforcent le caractère impératif de la déclaration et cherchent à susciter une adhésion à la décision énoncée. Ensuite, la locutrice emploie des formes répétitives quant à la décision prise : « et ça se passera comme ça », « nous le souhaitons » et « c'est la décision que nous avons prise », ce qui a pour effet de renforcer cette décision. L'objet de l'énonciation (le contenu des interdictions) est soutenu par toutes les différentes scènes qui l'entourent (la prédiction, le souhait, la décision collective).

Ainsi, la locutrice recourt à deux stratégies énonciatives quant aux personnes grammaticales employées. La première est de recourir à l'effacement énonciatif. Nous pouvons alors déduire, comme l'indique Ruth Amossy dans *La présentation de soi*, que la locutrice « en tentant de rendre son discours aussi impersonnel que possible [...] projette l'image d'un être soucieux d'objectivité¹⁶ ». La deuxième stratégie est le recourt

¹⁶ AMOSSY (Ruth), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, 2010, Paris, PUF, p.187.

aux membres du CNS et donc au « nous restreint » dans l’annonce des mesures. La locutrice construit alors un ethos et une autorité basée sur la collectivité.

3.5.2. Un lexique du devoir collectif et de la nécessité

Nous avons annoncé dans la présentation des vecteurs que nous nous intéresserions au lexique employé dans les passages du vecteur autoritaire dans les quatre discours de notre corpus. Nous avons relevé trois catégories : les substantifs en position de sujet grammatical, les adverbes et les verbes.

Discours	Lexique (vecteur autoritaire)
D1	Substantif(s) : ces mesures Adverbe(s) : / Verbe(s) : sont annulées, doivent être fermées, seront ouverts, seront fermés, soient suspendues, sont d’application, seront d’application, seront valides
D2	Substantif(s) : des mesures (renforcées), ces mesures, les forces de l’ordre, la distanciation sociale, ses obligations, les consignes, le respect (strict) Adverbe(s) : strictement, scrupuleusement, impérativement Verbe(s) : sont interdits, renforcées, sont tenus, est autorisée, entreront en vigueur, seront d’application, doivent fermer, devront respecter, sont fermés, peuvent rester ouverts, sera autorisé, doivent s’organiser
D3	Substantif(s) : les mesures, ces règles, non-respect, des sanctions, des amendes, les forces de l’ordre, le respect des règles, déplacements (nécessaires), raisons (urgentes), la règle Adverbe(s) : uniquement Verbe(s) : a été décidé, seront prolongées, soient appliquées, soient respectées, sont tenus, sont autorisés, respectent, seront sanctionnés, restent interdites, reste
D4	Substantif(s) : les mesures de confinement, les consignes de base, le respect des consignes, les règles de base, les forces de l’ordre, leurs injonctions, la rigueur, la souplesse Adverbe(s) : impérativement, correctement Verbe(s) : seront prolongées, pourront, autorisons, être respectées, doivent, verbaliser, resteront d’application

Effacement de la singularité de la locutrice

Il est notable que la catégorie la plus représentée est la catégorie des verbes. Ils sont très majoritairement à la voix passive et le principal mode employé est l’indicatif. Nous avons pu observer précédemment l’effacement énonciatif auquel recourt la locutrice, la voix passive participe à cet effet, tandis que l’emploi de l’indicatif affiche une certaine certitude de la part de la locutrice dans l’application de ces nouvelles règles. Les temps employés sont soit le présent soit le futur simple. Le présent est employé dans certains cas pour indiquer des mesures qui ne sont pas encore d’application, comme nous pouvons le voir dans cet exemple du discours 2 : « les citoyens sont tenus de rester chez eux [...] » (D2-2-1.11). En effet, le confinement n’est alors pas encore officiellement

commencé, comme la locutrice le confirme elle-même dans la suite du discours « ces mesures entreront en vigueur demain midi » (D2-6-1.41-42). Cet emploi n'est donc pas tout à fait correct, mais permet à la locutrice de souligner le lien presque immédiat entre l'annonce de ces mesures et leur mise en place, tandis que l'emploi du futur confirme la certitude de la réalisation de ces mesures.

Seul l'emploi du subjonctif (« soient suspendues », « soient appliquées », « soient respectées ») allège quelque peu cette dimension du discours. C'est par exemple dans l'annonce de l'annulation des cours qui est une mesure à la portée symbolique assez forte : « C'est la décision que nous avons prise, que les leçons soient suspendues, les cours sont donc suspendus » (D1-9-1.47-48). Notons que la forme du verbe au subjonctif est ici erronée et que cette mesure est directement répétée au présent, ce qui confirme alors la réalité de cette mesure. L'emploi de « soient appliquées » se réfère aux règles de distanciation sociale et indique tout simplement une condition afin de permettre à certains travailleurs de se rendre au travail, tandis que notre dernière occurrence montre une flexibilité de la part du CNS vis-à-vis des « secteurs cruciaux » : « nous insistons pour qu'elles soient respectées au maximum des possibilités, ça reste la règle » (D3-4-1.47-48).

Le devoir des citoyens

Nous n'avons pas répété dans ce tableau toutes ses occurrences, mais nous avons pu observer un emploi très fréquent du verbe « devoir » dans les passages du vecteur autoritaire.

Mode et temps	Forme (nombre d'occurrences)
Indicatif, présent	dois (2), doit (6), devons (3), devez (1), doivent (8)
Indicatif, futur simple	devra (3), devrons (1) devront (4)
Conditionnel, présent	devrait (1), devraient (1)

Nous pouvons compter 36 occurrences de celui-ci, il est employé à l'indicatif présent, à l'indicatif futur simple et au conditionnel présent. L'emploi du temps le plus fréquent pour ce verbe est l'indicatif présent. Nous retrouvons donc également par l'observation de ce verbe l'immédiateté des discours quant aux devoirs des citoyens. Toutes les formes reprises dans le tableau ci-dessous concernent les citoyens que ce soit l'entière des citoyens ou des groupes spécifiques. Seule une des trois occurrences de « devra »

concerne le CNS : « on devra également évaluer la situation des écoles » (D4-9-1.91-92) et bien évidemment la forme à la première personne du singulier concerne la locutrice : « Je dois le rappeler » (D1-10-1.81-82).

Les forces de l'ordre

Nous pouvons constater que la locutrice fait référence dans plusieurs passages aux moyens dissuasifs que l'État possède afin de faire respecter ces règles. Nous trouvons dans les discours deux fois une référence à ces sanctions possibles par la mention des « forces de l'ordre ». La première occurrence est dans le discours 2 à la suite de l'annonce des nouvelles mesures : « Les forces de l'ordre s'assureront du respect strict de ces règles. » (D2-6-1.41). Et la deuxième occurrence se trouve dans le discours 4 dans lequel les mesures ont été à nouveau prolongées : « les forces de l'ordre continueront à verbaliser les infractions » (D4-5-1.53).

Les « forces de l'ordre » est un terme très général qui englobe toutes les entités et les personnes chargées d'assurer le maintien de l'ordre. Cependant, seule la police a eu la charge de faire respecter les mesures mises en place pendant la pandémie du Covid-19, l'armée par exemple (qui pourrait être impliquée par l'emploi du terme forces de l'ordre) n'a pas été impliquée dans la mission de faire respecter les mesures mises en place. Nous pouvons nous poser la question de ce choix de terme. Il ne serait pas impossible que l'imaginaire derrière « forces de l'ordre » puisse avoir plus de poids que le terme « police », terme plus présent dans le langage courant. Le choix de ce terme contribuerait alors à l'imposition des règles par la « force » de la loi. Les termes employés dans le discours tels que « amende » et « sanctions » participent également à cet effet. Notons tout de même que ces cas de figure sont assez peu nombreux et que dans chaque discours, chacun des vecteurs est employé, même par exemple pour les discours plus courts avec une plus forte présence du vecteur autoritaire comme c'est le cas dans le discours 2.

L'argument de la nécessité

Nous avons pu également constater l'emploi de l'argument de la nécessité. Observons tout d'abord ce procédé dans l'extrait suivant du discours 3.

Rappelez-vous que ces mesures sont la seule option à notre disposition aujourd'hui pour limiter la propagation du virus et nous ferons en sorte qu'elles soient respectées. (D3-3-1.15-17)

Dans cet extrait la locutrice présente les « mesures » prises comme « la seule option ». Elles les présentent ainsi comme une unique voie que le CNS aurait presque été forcé de suivre, de suivre, toutes les autres options étant exclues. Aucune marque de doute n'est présente dans cet extrait. La locutrice part du présupposé que l'objectif ici visé (« limiter la propagation du virus ») a été accepté par la population, le fait que cette stratégie est un choix et non pas une évidence, n'est pas affiché.

La dimension subjective de la stratégie choisie dans la gestion est donc effacée dans cet extrait. Nous pouvons toutefois constater que la première partie de cet extrait, le rappel, a pour but de justifier les mesures prises auprès de la population. Finalement, la locutrice rappelle à la population — le moyen n'est pas explicité — le pouvoir que le gouvernement possède afin que ces mesures « soient respectées ». Il y a une séparation dans ce discours entre le « vous » qui doit accepter et respecter les mesures et le « nous » qui les impose à la population.

Notons enfin que cette dimension de nécessité est également supportée par l'emploi des adverbes « impérativement » (« Si ce n'est pas le cas, l'entreprise doit impérativement fermer » [D3-4-1.45-46] et « [...] doivent être impérativement respectées » [D4-4-1.48]) et « uniquement » (« Les échoppes de nourriture sont autorisées, uniquement, là où elles sont indispensables » [D2-5-1.39-40]). L'usage de ceux-ci est cependant assez rare dans le texte.

Conclusion

Lors de notre analyse des quatre discours des conférences de presse de Sophie Wilmès durant le premier mois de la pandémie de coronavirus, notre objectif principal a été d'observer les stratégies discursives utilisées pour construire l'ethos de la Première ministre. Nous cherchions ainsi à répondre aux questions suivantes : quel ethos Sophie Wilmès cherche-t-elle à établir ? Comment présente-t-elle ses émotions dans cette situation de crise ? Comment attribue-t-elle certaines émotions à son auditoire ?

Pour cela, nous avons utilisé les concepts présentés par Ruth Amossy dans *La présentation de soi*¹⁷ (stratégie discursive, jeux des personnes grammaticales, adresse à l'auditoire, effacement énonciatif, subjectivème), ainsi que les modes de sémiotisation des émotions présentés par Raphaël Micheli dans *Les émotions dans les discours*¹⁸ (émotion dite, émotion montrée, émotion étayée).

Suite à une première analyse des discours, nous avons identifié cinq grands vecteurs : le vecteur empathique, le vecteur pédagogique, le vecteur collaboratif, le vecteur solidaire et le vecteur autoritaire. L'examen de ces vecteurs a permis de faire des constats spécifiques à chacun d'entre eux, ainsi que des constats plus généraux.

Le vecteur empathique

Nous avons observé une présence relativement faible du vecteur empathique. Au début de notre recherche, nous avons considéré cette dimension du discours comme étant potentiellement la plus porteuse d'émotions. Or, notre analyse du vecteur nous a amenée au constat d'une sémiotisation des émotions très faible. La locutrice reconnaît par ce vecteur les difficultés et les souffrances des citoyens. Nous avons cependant pu remarquer que le lexique employé pour indiquer ces souffrances se limite à un emploi vague du terme « difficile », en outre la schématisation de ces situations est également minimale. La reconnaissance des difficultés de la population sert également à valoriser les comportements bénéfiques dans le cadre de la pandémie et ainsi à les encourager.

¹⁷ AMOSSY (Ruth), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, 2010, Paris, PUF, p.235.

¹⁸ MICHELI (Raphaël), *Les émotions dans les discours : Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014, p. 189.

Finalement, nous avons constaté que l'emploi de ce vecteur n'était pas nécessairement démonstratif de sympathie (à différencier de l'empathie) et de bienveillance, mais pouvait aussi servir à contrecarrer des comportements jugés dangereux.

La locutrice se montre assez présente dans ce vecteur par l'emploi de la première personne du singulier. Elle affiche ainsi souvent sa propre opinion et donne une dimension personnelle et incarnée au discours par ce vecteur. Elle inclut régulièrement les membres du CNS dans les considérations qu'elle adresse à la population, mais reste toujours présente en tant qu'individualité. Enfin, les adresses de la locutrice peuvent concerner toute la population, mais elle cherche souvent à cibler une partie de la population. Les groupes mentionnés sont indiqués par âges (les personnes âgées, les jeunes), par profession (les scientifiques, le personnel médical) et, de manière générale, en fonction de leur vulnérabilité face au covid. Elle nomme cette dernière catégorie le « groupe à risque ».

Le vecteur pédagogique

Le vecteur pédagogique joue un rôle clé dans l'acceptation des mesures mises en place. La locutrice construit un ethos pragmatique à travers ce vecteur, cet ethos est par moment individuel et par moment collectif (en incluant le CNS). Elle montre une volonté de transparence dans son premier discours en indiquant le mode de fonctionnement choisi par le gouvernement afin de réagir à la pandémie : plusieurs organes sont mis en place, la situation est constamment évaluée, un plan de gestion de la pandémie a été mis en place par la Belgique. Ce plan comporte trois phases. Durant le mois que nous avons étudié, la Belgique se trouve constamment dans l'objectif de la phase 2 : limiter la propagation du virus à l'intérieur du pays. Cet objectif est fréquemment rappelé aux citoyens et contribue à justifier les mesures prises.

La locutrice construit également un ethos rassurant. Elle donne par ce vecteur du sens aux mesures établies. Ce sens, bien qu'il soit une construction discursive tout comme la dimension pragmatique (les objectifs et l'évaluation de l'efficacité sont tous deux déterminés par la locutrice elle-même), permet de donner une ligne directrice stable aux citoyens dans une situation de crise qui est loin de présenter la même stabilité.

La légitimation des mesures est également renforcée par la mise en avant des collaborations avec des entités reconnues, comme les membres du CNS (dont elle fait partie) et les experts scientifiques. La locutrice insiste sur cette dimension et inclut ces collaborations dans son propre ethos, en affichant sa volonté personnelle de collaboration. Dès lors, ce vecteur fonctionne en combinaison avec le vecteur collaboratif.

En plus de cette combinaison, nous avons également remarqué le rôle essentiel de ce vecteur quant à la justification et à la clarification du vecteur autoritaire. La situation d'urgence dans laquelle se trouve la Belgique nécessite un respect immédiat des mesures mises en place. Il importe dès lors de s'assurer d'un juste cadrage de celles-ci et d'éviter les éventuelles interprétations erronées : cette dimension est prise en charge par le vecteur pédagogique (exemplification concrète, justifications, rappels).

Le vecteur collaboratif

Nous avons pu constater, dans la quantification des vecteurs, que le vecteur collaboratif ne fait pas partie des vecteurs les plus représentés dans les discours. Il s'agit d'un vecteur assez diffus, ce qui implique qu'il n'est que rarement prépondérant dans une partie de discours.

Nous avons remarqué que, s'ils ne sont pas fréquents, les emplois de ce vecteur sont très stratégiques : ils figurent à deux reprises juste avant l'annonce de nouvelles mesures. L'aspect collectif de la gestion du covid permet à la locutrice de justifier les mesures et de ne pas être trop impliquée à titre personnel dans ces décisions. Deux groupes principaux sont impliqués dans le vecteur collaboratif : les scientifiques et les différentes entités du gouvernement, tout particulièrement le CNS qui est à l'origine des mesures mises en place. Les décisions prises sont présentées dès lors comme plus justes, moins arbitraires, car elles ont été prises par une collectivité dotée d'un certain crédit auprès de la population : les membres du CNS sont des politiciens qui ont été élus et des scientifiques qui bénéficient d'une valeur sociale et d'une couverture médiatique positive.

Les citoyens sont généralement exclus de ce vecteur dans lequel le « nous » employé est restreint aux membres du CNS. Cependant, nous avons constaté, en

particulier dans le cas du discours 4, que le « nous » non-restreint peut être employé par ce vecteur afin de présenter la participation de la population entière dans le combat pour limiter la propagation du virus. Enfin, si ce vecteur se joue principalement sur le plan collectif, la locutrice présente toutefois son individualité par ce vecteur en indiquant sa confiance dans les collaborations mises en place. Elle valorise à plusieurs reprises dans ses discours l'aspect collectif de la gestion du covid. Pour ce faire, elle emploie la première personne du singulier et exprime sa propre opinion.

Le vecteur solidaire

Le vecteur solidaire est le vecteur dont l'utilisation est la moins fréquente sur l'ensemble des discours. Tout comme pour le vecteur empathique, nous avons envisagé la possibilité d'émotions sémiotisées dans ce vecteur. Or, s'il est évidemment porteur d'émotions auprès de l'auditoire, nous n'avons pas relevé cette dimension dans les discours.

Ce vecteur est presque toujours employé en fin de discours (sauf pour le début du discours 3). Il consiste généralement en un appel à la solidarité de la population. Son emploi dans le premier discours est quelque peu maladroit, mais la locutrice emploie dès le discours 2 une formule efficace, qu'elle gardera sur les deux discours suivants en y apportant des modifications mineures qui s'adaptent à la situation de chaque discours.

Dans ce vecteur, la locutrice « je » est souvent linguistiquement séparée du « vous » qu'elle interpelle. Cependant, cette relation hiérarchisée est adoucie par l'emploi d'une dimension humaine. Ce vecteur permet également de rappeler des règles à la population, mais sur un ton plus humain, en employant un registre bienveillant.

Le vecteur autoritaire

Le vecteur autoritaire dans le discours est un vecteur assez délicat dans la gestion de l'ethos de la locutrice, puisque l'objectif principal de ce vecteur est de transmettre et d'imposer à la population les mesures décidées lors des CNS.

Les stratégies énonciatives utilisées sont l'effacement énonciatif, le lexique du devoir collectif et de la nécessité. La locutrice montre également une certaine distanciation envers les citoyens. L'objectif poursuivi par les différentes stratégies discursives de ce vecteur est de démontrer une certaine objectivité ainsi que d'effacer

toute implication personnelle de la part de la locutrice. L'objectif final consiste évidemment, par cette impression d'objectivité, à obtenir l'assentiment de la population.

De manière générale, nous pouvons donc constater que la gestion de ces différents vecteurs permet à la locutrice de transmettre un ethos de cheffe d'État présente vis-à-vis des citoyens (présence du « je » dans les discours). Elle se montre consciente des difficultés vécues par la population, mais également exigeante envers les citoyens : elle leur rappelle à plusieurs reprises leur devoir. Elle remplit son contrat de Première ministre en étant à la tête de collaborations entre diverses entités dans la gestion de la pandémie.

De suppléante à Première ministre

À travers ce parcours, nous avons donc pu constater comment, en un mois à peine, Sophie Wilmès a su construire un ethos de Première ministre. Sa nomination au poste de Première ministre a été relativement discrète. Les conditions de cette nomination n'étaient pas idéales, le gouvernement était en affaires courantes et la durée du gouvernement Wilmès I était très incertaine. Ce contexte a donc contribué à minimiser le fait historique que constituait l'arrivée d'une femme à la tête de notre gouvernement.

Ce n'est qu'au début de la pandémie et par la formation du gouvernement Wilmès II que la Première ministre, qui ne devait être que de passage, sera véritablement mise à l'avant de la scène. Dans un contexte particulièrement difficile, elle va réussir à construire un ethos de « véritable » Première ministre. Nous pourrions nous interroger sur les raisons de la nécessité de construction de cet ethos après nomination. Le comportement de nombreux chef-fe-s d'Etat a été scruté durant la période de la pandémie, cependant Sophie Wilmès a dû y « faire ses preuves ». Aurait-ce été le cas avec Charles Michel, Elio Di Rupo, Yves Leterme, Herman Van Rompuy et la longue liste de Premiers ministres qui l'ont précédée ?

Nous pensons qu'il serait intéressant de confronter les constats de notre étude avec la réception des discours de Sophie Wilmès dans les journaux. De même, la construction de l'ethos de Sophie Wilmès, dégagée dans notre travail, pourrait être analysée à la lumière de la présentation de la Première ministre dans la presse écrite et les autres médias d'information. En effet, durant la pandémie, de nombreuses sources

d'information et autres réseaux sociaux ont valorisé la gestion de la pandémie dans les pays dirigés par des femmes.

Ce constat a mené vers diverses études. Clémence Deswert dans l'article « The Praise for a 'Caretaker' Leader. Gendered Press Coverage of Prime Minister Sophie Wilmès in a COVID-19 Context¹⁹ » pose la question de la construction du leadership politique de Sophie Wilmès dans les médias. L'hypothèse établie et vérifiée dans cet article est celle d'une association entre les caractéristiques stéréotypiquement féminines et la conception de ce qu'est un « bon leader » en contexte de crise. Sophie Deswert cherche alors à vérifier la théorie « think crisis-think female » selon cette théorie aussi appelée « la falaise de verre » (ou « *glass cliff* »), les femmes seraient plus susceptibles d'être promulguées à des postes de direction lorsque les organisations sont dans des situations difficiles et que le risque d'échec est plus élevé²⁰.

Dans cet article, Sophie Deswert constate que la Première ministre est très régulièrement décrite à l'aune de caractéristiques stéréotypiquement féminines (empathie, sens du compromis, humilité, maternité, etc.). Cependant, les traits présentés dans les journaux ne semblent pas tout à fait correspondre aux résultats de notre étude. Une recherche pourrait dès lors être menée afin de clarifier les caractéristiques réellement présentes dans les discours de Sophie Wilmès et celles qui lui ont été imputées par la presse. Nous pourrions alors nous interroger sur l'influence de la presse dans la construction de l'ethos de Sophie Wilmès. Nous sommes consciente que nos constats sont limités au cadre que nous avons dû fixer. Il est évident que d'autres paramètres sont en effet entrés en jeu dans la construction de l'ethos de la Première ministre : les autres discours prononcés par celle-ci durant son mandat, les communications sur les réseaux sociaux (Twitter), les articles des journaux belges, etc.

¹⁹ DESWERT (Clémence), « The Praise for a 'Caretaker' Leader. Gendered Press Coverage of Prime Minister Sophie Wilmès in a COVID-19 Context », dans *Politics of the Low Countries*, n° 3, 2021, p.186-204.

²⁰ DESWERT (Clémence), « The Praise for a 'Caretaker' Leader. Gendered Press Coverage of Prime Minister Sophie Wilmès in a COVID-19 Context », dans *Politics of the Low Countries*, n° 3, 2021, p.190.

Bibliographie

Sources primaires

WILMÈS (Sophie), 2020a. Conseil national de sécurité. 12 mars 2020, 22h30 [En ligne], <https://auvio.rtbf.be/media/conseil-national-de-securite-lallocation-complete-de-sophie-wilmes-2612044>.

WILMÈS (Sophie), 2020b. Conseil national de sécurité. 17 mars 2020 [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=ZLJO17OePc8>.

WILMÈS (Sophie), 2020c. Conférence de presse. 27 mars 2020 [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=SJGMLVgS-WA>.

WILMÈS (Sophie), 2020c. Conférence de presse. 14 avril 2020 [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=4ayJ4wlopWs>.

WILMÈS (Sophie), allocution du 5 avril 2020, [En ligne] <https://www.sophiewilmes.be/allocution-de-la-premiere-ministre/>.

Sources secondaires

Ouvrages

- ALDRIN (Philippe) et HUBÉ (Nicolas), *Introduction à la communication politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2017, coll. « Ouvertures politiques », p.288.
- AMOSSY (Ruth), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, 2010, Paris, PUF, p.235.
- COULOMB-GULLY (Marlène), *Sexisme sur la voix publique*, La Tour d'Aigues [commune], Éditions de l'Aube, 2022, p.272.
- HEINE (Sophie), *Genre ou liberté. Vers une liberté repensée*, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, 2015, p.164.
- LE BART (Christian), *Les émotions du pouvoir : larmes, rires, colères des politiques*, Malakoff, Armand Colin, 2018, p.253.

- LORDON (Frédéric), *Les Affects de la politique*, Paris, Seuil, 2016, p.208.
- MAINGUENEAU (Dominique), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996, p.
- MICHELI (Raphaël), *Les émotions dans les discours : Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014, p. 189.
- NAVARRE (Maud), UBBIALI (Georges) (dir.), *Le genre dans l'espace public. Quelle place pour les femmes ?*, Paris, L'Harmattan, series: « Logiques sociales », 2018, 198 p., ISBN : 978-2-343-16032-0.
- PLANTIN (Christian), « L'argumentation dans l'émotion », *Pratiques*, n° 96, p. 81-100, 1997.
- RINN (Michael), dir., *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue.*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, coll. « Interférences », p.374.

Articles

- BACOT (Paul), *et alii*, « Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche », dans *Mots. Les langages du politique*, n°94, 2010, consulté le 22/01/2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19841>.
- BONNAFOUS (Simone), « La question du genre et de l'*ethos* en communication politique », Actes du premier colloque franco-mexicain des sciences de la communication, Mexico, 2002, consulté le 26/02/2019 URL : <http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/00/18/55/PDF/actes.pdf>.
- DERVILLE (Grégory), Pionchon Sylvie, 2005, « La femme invisible. Sur l'imaginaire du pouvoir politique », dans *Mots. Les langages du politique*, n° 78, *Usages politiques du genre*, p. 53-64.
- DESWERT (Clémence), « The Praise for a 'Caretaker' Leader. Gendered Press Coverage of Prime Minister Sophie Wilmès in a COVID-19 Context », dans *Politics of the Low Countries*, n° 3, 2021, p.186-204.
- GUIONNET (Christine), 2002, « Entrées de femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité », *Politix*, n° 60, p. 113-146. DOI : 10.3406/polix.2002.1243.

- JORLAND (Gérard), « L'empathie, histoire d'un concept », in BERTHOZ (Alain) et JORLAND (Gérard), *L'empathie*, Paris, Odile Jacob, 2004, p.19-21.
- MESSOUDI (Himad) « Voici la stratégie belge concernant le coronavirus », sur *RTBF*, consulté le 26/03/2023, URL : <https://www.rtf.be/article/voici-la-strategie-belge-concernant-le-coronavirus-10441049?id=10441049>.
- PAOLETTI (Marion), « Porte-parole dans la campagne présidentielle : incarner son genre avec classe », dans *Genre, sexualité et société*, Hors-série n° 2, 2013.
- KORNBLIT (Irit), « Stratégies rhétoriques de légitimité et d'autorité en temps de Covid-19: Le cas de la PM belge Wilmès », dans *Argumentation et Analyse du Discours*, 2022, consulté le 29/04/2022. URL: <http://journals.openedition.org/aad/6169> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.6169>.
- TÉTU (Jean-François), « L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures », dans *Mots. Les langages du politique*, 2004, n°75, consulté le 27/01/2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/2843>.
- VAN DER DUSSEN (Sophie), « La représentation des femmes en politique (1994-2013) », dans *Courrier hebdomadaire du Crisp*, 2013, n°2199-2200, p. 5-88, consulté le 13/11/2021, URL : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2013-34-page-5.htm?contenu=article>.
- « Que font les autorités ? Coronavirus COVID-19 » [archive], consulté le 28/03/2023, URL : <https://www.info-coronavirus.be/fr/que-font-les-autorites-sanitaires/>.

Dictionnaire

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), Nancy, UMR CNRS-Université Nancy 2, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/>.

Annexes

Annexe 1 : VERBATIM

Discours 12 mars 2020 (Discours 1)

1 [Néerlandais] / 1 /Bonsoir à tous.

2 Je vous remercie pour votre présence. Je vous remercie pour votre patience. Avant toute
3 chose, je souhaite commencer cette prise de parole pour adresser au nom de chacune et de
4 chacun d'entre nous ici présents nos sincères condoléances aux familles et aux proches des
5 premières victimes belges du coronavirus. Nous avons aussi une pensée pour les malades,
6 mais aussi pour leurs proches. On sait que ce ne sont pas des situations qui sont simples.

[Néerlandais] / 2

7 Je veux également commencer ce moment par exprimer, encore, toute notre gratitude et notre
8 soutien au personnel médical qui fait preuve d'un engagement assez hors du commun pour le
9 bien commun et dans des circonstances qui ne sont pas toujours simples. Je mesure en effet
10 toute la difficulté de leur tâche.

[Néerlandais] / 3

11 Vous le savez, la situation relative au Covid-19 évolue rapidement, dans le monde, mais en
12 Belgique aussi. Il va sans dire que la situation sanitaire d'il y a quelques jours n'est
13 évidemment pas celle d'aujourd'hui et n'est pas celle de demain. Et nous le savons, car nous
14 suivons de manière très précise, heure après heure, la situation, grâce à nos différents services
15 que je souhaite aussi remercier. Je vous rappelle que le dernier bilan communiqué ce matin
16 par le SPF Santé est de 399 cas, répartis comme ceci : 255 en Flandre, 45 en Wallonie et 98 à
17 Bruxelles. Ce travail est évidemment indispensable, le travail de *monitoring*, pour prendre les
18 bonnes décisions au bon moment.

[Néerlandais] / 4

19 C'est parce qu'on fait ce travail et qu'au vu des derniers développements, un *Risk Assessment*
20 *Group* a été convoqué en début d'après-midi. Et il a été suivi d'un *Risk Management Group*
21 qui a, comme à son habitude, remis des conclusions et des recommandations dans la gestion
22 du Covid-19 de notre pays. Et je tiens aussi à les remercier pour leur travail.

[Néerlandais] / 5

23 La question du *timing* est aussi également très importante. C'est la raison pour laquelle, dans
24 la foulée de ses réunions, j'ai décidé d'organiser un Conseil national de sécurité en vue de
25 prendre connaissance immédiatement des recommandations de ces groupes d'experts. Et
26 d'agir aussitôt quand cela s'avère nécessaire. Une fois de plus, j'ai tenu à ce que ce CNS soit
27 ouvert aux ministres-présidents, car je suis convaincue que seules la collaboration et la
28 coordination sont les véritables clés de notre réussite. Nous sommes passés, ce qu'on appelle
29 en phase fédérale. Ce qui veut dire que l'ensemble des décisions sont prises par un comité de
30 gestion au sein du centre de crise où sont représentés la Première ministre, mais entre autres
31 les ministres-présidents. Nous avons tenu chacune et chacun d'entre nous à ce que cela se
32 passe comme ça. Cette phase fédérale par son fonctionnement assure une meilleure
33 coordination et une meilleure information sur les mesures prises par les différentes entités.

[Néerlandais] / 6

34 Premièrement vous informer que nous restons, sur le plan sanitaire, en phase 2. La phase 2,
35 comme on vous l'a déjà plusieurs fois expliqué, c'est bien la phase où nous essayons de
36 contenir la dispersion et la multiplication du virus dans notre pays. Cet objectif reste plein et
37 entier.

[Néerlandais] / 7

38 L'objectif de ces mesures est bien d'éviter que des personnes qui n'ont pas de raison de
39 rentrer en contact entre elles ne le font pas, donc d'éviter que le virus ne se propage entre ce
40 qu'on appelle les communautés sociales.

[Néerlandais] / 8

41 Toutes les activités récréatives, qu'elles soient récréatives, donc, sportives, culturelles,
42 folkloriques, peu importe leur taille ou leur nature, qu'elles soient de /pub/ manière publique
43 ou privée sont annulées. Il en va de même pour les discothèques, les cafés, les restaurants
44 entre autres qui doivent être fermés.

[Néerlandais] / 9

45 Les autres magasins seront ouverts et resteront ouverts pendant la semaine, mais seront
46 fermés pour le weekend. En ce qui concerne les écoles, nous souhaitons et nous demandons.
47 Et ça se passera comme ça. Nous le souhaitons. C'est la décision que nous avons prise, que les
48 leçons soient suspendues, les cours sont donc suspendus. L'encadrement des enfants sera
49 assuré au moins pour les personnes qui sont eux-mêmes, qui travaillent eux-mêmes, dans le
50 domaine des soins. Pour les enfants dont il n'est pas possible d'organiser une garde autre que
51 par des personnes âgées. Je vous rappelle que /le risque/ le groupe à risque important c'est
52 bien les personnes âgées. L'idée ce n'est pas que ces enfants soient gardés par leurs grands-
53 parents, donc les familles qui ne peuvent pas organiser une garde en dehors de leurs grands-
54 parents pourront aussi trouver une solution dans les écoles.

55 Trouverons aussi une solution, ceux, les enfants dont les parents ont /comme fonction des euh
56 du de/ une fonction en /excusez-moi/ en santé publique. Et quand je dis « au moins » ça veut
57 dire que bien entendu, il ne s'agit pas d'une règle rigide. Il s'agit d'une règle qui vise à faire en
58 sorte que les écoles ne donnent plus cours, mais que les parents qui se trouvent en difficulté
59 soient quand même rencontrés dans leurs difficultés, mais que surtout que cette règle

60 n'empêche pas les hôpitaux, les centres de soins, les maisons de repos, de fonctionner
61 normalement, parce que les parents de ces enfants-là devraient tout d'un coup se retrouver à la
62 maison pour garder leurs enfants. Ce n'est évidemment pas l'objectif, puisque vous vous
63 souviendrez que l'objectif est le suivant : d'une part, ralentir la dispersion du virus pour
64 permettre à nos services de soins de pouvoir absorber la demande de soins. Dès lors, nous
65 avons vraiment besoin de l'entièreté du personnel disponible.

66 En ce qui concerne les crèches, elles restent ouvertes sans difficulté. Ces mesures, ces
67 mesures sont d'application et seront d'application à minuit dans la nuit de vendredi à samedi.
68 Ça permettra à d'aucuns de prendre ses dispositions. Et elles seront valides jusqu'au 3 avril
69 inclus, veille donc des vacances de Pâques.

70 Je voudrais aussi rajouter un point sur /les seigneurs/ les seniors, donc les personnes âgées qui
71 sont seules. S'il y a des mesures qui ont déjà été prises de manière importante pour les
72 maisons de repos.

[Néerlandais] / 10

73 Les transports en commun continuent évidemment de circuler, mais nous recommandons
74 évidemment leur utilisation pour les déplacements indispensables. Souvenez-vous de notre
75 recommandation que les entreprises puissent offrir à leurs travailleurs des horaires décalés de
76 manière à ne pas congestionner ces mêmes transports en commun. Encore une petite
77 remarque, si vous le voulez bien. Si certains peuvent s'interroger sur la pertinence des mesures
78 prises il y a quelques jours, parce qu'on en prend effectivement des nouvelles aujourd'hui,
79 bien je pense que c'est la démonstration que l'on rentre parfaitement dans la dynamique que
80 l'on s'est instaurée. À savoir, monitorer en temps réel la situation et prendre immédiatement
81 les réponses nécessaires efficaces et proportionnées au moment venu. Je dois le rappeler. C'est
82 très important.

[Néerlandais] / **11**

83 Chacune et chacun d'entre nous, à son niveau, je l'ai déjà répété, on ne le répétera jamais
84 assez, mais je vous encourage vous les médias aussi à le faire dès que vous le pouvez, je vous
85 encourage à son niveau, a contribué à limiter la propagation du virus, en respectant des règles
86 simples en matière d'hygiène personnelle par exemple. Je vous encourage aussi à prendre soin
87 de vos aînés, s'ils ne peuvent pas sortir, vous pouvez, par exemple, leur apporter de quoi euh
88 de quoi vivre hein, de faire des courses pour eux. Par contre, si vous êtes malade, je vous
89 encourage aussi fortement à ne pas vous rendre en euh visite.

[Néerlandais] / **12**

90 C'est dans l'adversité, je pense, que nous devons montrer notre esprit de cohésion, notre
91 solidarité et notre capacité à prendre nos responsabilités.

[Néerlandais]

Discours 17 mars 2020 (Discours 2)

1 Bonjour à toutes et à tous.

[Néerlandais] / 1

2 Deux points importants que je souhaiterais souligner, tout d'abord, vous rappeler que les
3 décisions sont motivées par l'excellent travail fourni par nos scientifiques et nos experts
4 médicaux. Ils suivent attentivement la situation ici, mais aussi à l'étranger. Il faut garder aussi
5 à l'esprit que les décisions sont issues d'un accord entre toutes les entités du pays, au sein du
6 Conseil national de sécurité. C'est une collaboration forte qui s'est installée /ou/ entre nous et
7 je l'estime indispensable à la bonne gestion de la situation actuelle et comme vous pouvez le
8 /con/ constater, nous sommes ici représentants du fédéral, des entités fédérées, régions et
9 communautés.

[Néerlandais] / 2

10 Il a donc été décidé lors de ce conseil national de sécurité de prendre des mesures renforcées.
11 Les citoyens sont tenus de rester chez eux afin d'éviter un maximum de contacts en dehors de
12 leur famille proche, sauf pour se rendre au travail, sauf pour les déplacements indispensables :
13 aller chez le médecin, au magasin d'alimentation, à la poste, à la banque, à la pharmacie, pour
14 prendre de l'essence ou aider des personnes dans le besoin. L'activité en plein air est autorisée
15 et même recommandée et elle peut s'exercer, strictement, avec un membre de la famille vivant
16 sous le même toit ou un ami. Il est important de conserver une distance raisonnable entre les
17 individus, et tous les rassemblements sont interdits.

[Néerlandais] /3

18 En français, les entreprises, quelle que soit leur taille sont tenues d'organiser le télétravail pour
19 toute fonction où c'est possible, sans exception, pour celles pour qui cette organisation n'est

20 pas possible, le respect de la distanciation sociale sera scrupuleusement respecté. Cette règle
21 est d'applications à la fois dans l'exercice du travail /et de long/ et dans le transport organisé
22 par l'employeur. S'il est impossible pour des entreprises de respecter ses obligations, elles
23 doivent fermer. Si les autorités constatent que les mesures de distanciation sociale ne sont pas
24 respectées, l'entreprise s'expose à une lourde amende, dans un premier temps. En cas de non-
25 respect après la sanction, l'entreprise devra fermer. Ses dispositions ne sont pas d'application
26 pour les secteurs cruciaux et services essentiels. Ces derniers devront toutefois veiller à
27 respecter dans la mesure du possible les règles de distanciation sociale. En ce qui concerne les
28 magasins et commerces non essentiels. Ils sont fermés à l'exception donc, des magasins
29 alimentaires, des pharmacies et des magasins pour animaux, et des librairies. Par ailleurs,
30 l'accès aux grandes surfaces sera régulé avec un accès limité à un nombre précis de clients :
31 une personne par 10 mètres carrés à la fois et une présence de 30 minutes maximum, afin de
32 permettre à chacune et à chacun de pouvoir accéder au bâtiment. Les cafés doivent
33 impérativement rentrer leur mobilier de terrasse. Les magasins de nuit peuvent rester ouverts
34 jusqu'à 22 heures en respectant les consignes en termes de distanciation sociale, et en ce qui
35 concerne les coiffeurs, un client par salon sera autorisé à la fois.

[Néerlandais] / 4

36 Les transports en commun doivent s'organiser de telle manière que la distanciation sociale
37 peut être garantie. Les voyages en dehors de la Belgique ne sont pas considérés comme
38 indispensables seront interdits jusqu'au 5 avril.

[Néerlandais] / 5

39 Les marchés de plein air sont fermés. Les échoppes de nourriture sont autorisées, uniquement,
40 là où elles sont indispensables.

[Néerlandais] / 6

41 Les forces de l'ordre s'assureront du respect strict de ces règles. Et ces mesures entreront en
42 vigueur demain midi. Elles seront d'application jusqu'au 5 avril inclus. Je suis pleinement
43 consciente de l'effort qui vous est demandé et je mesure sa difficulté, mais vous devez
44 comprendre que cet effort est indispensable. C'est notre meilleure chance de mettre le
45 plus rapidement possible cette épreuve derrière nous. Je sais que vous ne manquez pas de
46 volontarisme et de courage. Je le vois au quotidien dans le dévouement de toutes ces
47 personnes qui sont en première ligne dans la crise, par exemple, et en particulier le personnel
48 soignant, mais pas seulement. Je pense que nous devons faire preuve d'unité de solidarité
49 d'entraide vis-à-vis de nos familles, vis-à-vis nos amis.

[Néerlandais] / 7

50 Vérifiez que vos proches se portent bien. La technologie nous le permet en 2020, même si
51 l'on réalise que ça n'est pas toujours possible. C'est essentiel dans ces moments de difficultés,
52 que ce qu'on appelle la distanciation sociale ne soit pas synonyme de coupure sociale, mais
53 seulement d'éloignement physique, de manière temporaire, même si je sais que c'est très
54 difficile.

55 Prenez soin de vous, prenez soin des autres. / [Néerlandais]

56 [Néerlandais]/ Je vous remercie. [15 :55]

57 [Néerlandais]/ Y a-t-il des questions ?

Discours 27 mars 2020 (Discours 3)

[Néerlandais] / 1

1 Je salue également toutes les personnes qui continuent de faire fonctionner ce pays au
2 quotidien que vous soyez conducteur de bus, agents de police, que vous soyez employé dans
3 un magasin alimentaire, ou travaillez dans un service de sécurité, vous êtes nombreux et
4 j'aimerais pouvoir tous vous citer. Sachez que votre rôle est essentiel dans notre société et
5 nous vous remercions aussi pour votre travail.

[Néerlandais] / 2

6 Quelques éléments sur la situation actuelle, les scientifiques nous rapportent que certains
7 indicateurs démontrent un ralentissement de la croissance exponentielle de l'épidémie, c'est
8 une bonne nouvelle. Néanmoins, tous s'accordent à dire qu'il est beaucoup trop tôt pour
9 affirmer avec certitude que l'épidémie est sous contrôle, nos efforts ne font donc que
10 commencer et si nous relâchons maintenant les conséquences pourraient être dramatiques.

[Néerlandais] / 3

11 C'est pourquoi après discussions au sein du Conseil national de sécurité, il a été décidé que
12 les mesures prises préalablement seront prolongées de deux semaines, donc jusqu'au 19 avril
13 et cette décision pourra être renouvelée de deux semaines jusqu'au 3 mai. La situation est en
14 tout état de cause évaluée en continu, vous le savez, et les CNS seront convoqués
15 régulièrement pour faire le point sur la situation. Rappelez-vous que ces mesures sont la seule
16 option à notre disposition aujourd'hui pour limiter la propagation du virus et nous ferons en
17 sorte qu'elles soient respectées. En ce qui concerne les citoyens, je rappelle qu'ils sont tenus
18 de rester chez eux. Seuls les déplacements nécessaires et pour raisons urgentes sont autorisés
19 à savoir le trajet entre le domicile et le lieu de travail, quand le télétravail n'est pas possible,
20 les déplacements indispensables pour aller faire ses courses ou se rendre chez le médecin par

21 exemple sont également autorisés. Pour rappel, les détails de ces mesures sont disponibles sur
22 le site www-infocoronavirus.be. Pour l'activité physique /en plénière/ en plein air (pardon), je
23 tiens à préciser que l'objectif est bien de rester en mouvement et de ne pas s'installer par
24 exemple dans les parcs pendant des heures. Les citoyens sont donc en dehors de leur domicile
25 à ce moment-là le temps de l'activité uniquement, après ils sont tenus de rentrer chez eux.
26 Ceux qui ne /restent pas/ respectent pas ces règles seront sanctionnés. Il ne s'agit donc pas non
27 plus de se rendre, par exemple, dans les Ardennes ou à la mer pour la journée. Je veux être
28 très clair, en cas de non-respect de ces règles, des sanctions sont et continueront à être
29 appliquées. Nous mettrons par ailleurs en place, à court terme, un système de perception
30 immédiate des amendes. Je dois vous le dire, nous ne sommes plus au niveau de la prévention,
31 le respect des règles est fondamental. Je sais que ça concerne qu'une minorité de personnes,
32 néanmoins, il est indispensable que tout le monde joue le jeu sérieusement.

[Néerlandais] / 4

33 Malheureusement quelques citoyens n'ont pas compris la situation dans laquelle nous nous
34 trouvons ou font mine de ne pas comprendre. Dès lors ils mettent en danger nos grands efforts
35 en organisant des *lockdown parties* et ces fêtes ne sont pas anodines. Elles ont des
36 conséquences sanitaires importantes. Les fêtes appelées lockdown sont un problème récurrent,
37 c'est un problème qui reste présent et nous le regrettons. Elles restent bien interdites, ça n'a
38 pas changé, et je sais qu'il y a beaucoup de jeunes qui ne se sentent pas concernés par le
39 coronavirus ou sont peut-être pas encore convaincus. Quand on est jeune, on se sent
40 évidemment invincible, mais aujourd'hui on a en soins intensifs des jeunes, aussi. C'est une
41 réalité, et chacun doit en être conscient. En ce qui concerne les entreprises, je rappelle les
42 règles générales : le télétravail est obligatoire pour toutes les entreprises non essentielles.
43 Seuls les travailleurs occupant des fonctions où le télétravail est réellement impossible
44 peuvent se rendre sur le lieu de travail, à condition que les règles de distanciation sociale

45 soient appliquées de manière stricte. Si ce n'est pas le cas, l'entreprise doit impérativement
46 fermer. Et même si nous savons qu'une application stricte des mesures de distanciation sociale
47 est difficile pour les secteurs cruciaux. Nous insistons pour qu'elles soient respectées au
48 maximum des possibilités, ça reste la règle. Des contrôles ont déjà eu lieu et continueront à
49 être effectués. Et les entreprises qui ne se conforment pas aux exigences seront sanctionnées
50 et puis fermées. Nous l'avons déjà exposé. Il faut tenter effectivement de garder notre pays en
51 activité, mais la priorité c'est la santé des citoyens et certainement y compris celles et ceux qui
52 travaillent.

[Néerlandais] / 5

53 En ce qui concerne les écoles, particulièrement leur fonctionnement pendant les vacances de
54 Pâques, la règle reste la même, la garderie des enfants dans les écoles doit pouvoir être
55 assurée pendant la période de Pâques également. Si ça s'avère vraiment impossible, une autre
56 forme de garderie qui respecte les conditions suivantes peut être organisée, à savoir : les
57 enfants gardés ensemble jusqu'à présent devront continuer d'être pris en charge ensemble et ne
58 pas être mélangés à d'autres enfants et les enfants seront de préférence pris en charge par des
59 personnes avec qui ils ont déjà eu des contacts dernièrement.

[Néerlandais] / 6

60 Aujourd'hui, nous vous demandons du courage et de la patience. Nous devons tous nous
61 soutenir les uns les autres. Continuons à faire preuve de créativité pour entretenir les liens
62 sociaux et faire vivre les élans de solidarité que l'on observe pendant ces moments difficiles.
63 Continuez à prendre soin de vous et continuer à prendre soin des autres.

64 Je vous remercie. / [Néerlandais]

Discours 14 avril 2020 (Discours 4)

1 Mesdames et Messieurs/ [Néerlandais]

[Néerlandais] / 1

2 Nos efforts individuels et collectifs ont permis d'atteindre notre premier objectif : ralentir la
3 propagation du virus pour empêcher la saturation de nos services hospitaliers, et ce afin de
4 sauvegarder un maximum de vie. Ce qui vous est demandé au quotidien est ardu, mais c'était
5 la mesure de la situation exceptionnelle que nous vivons en Belgique et à travers le monde.
6 Notre pays n'avait pas connu d'épreuve aussi grande depuis la Seconde Guerre mondiale. Et
7 pourtant, nous en venons à bout, petit à petit, chaque jour. Depuis quelque temps, nous
8 constatons que le nombre de nouvelles hospitalisations diminue. Nous constatons en effet que
9 ce nombre a pu être divisé par deux par rapport au pic que nous avons connu. C'est le fruit de
10 nos efforts. Nos capacités hospitalières nous permettent de prendre en charge tous les patients
11 qui en ont besoin. À côté de cela, le nombre de personnes en soins intensifs reste élevé et nous
12 comptons malheureusement, encore, toujours, de nouveaux décès.

[Néerlandais] / 2

13 Les analyses mettent en lumière également que la situation est très difficile, vous le savez,
14 dans les maisons de repos et de soins. Et je peux vous garantir que les entités fédérées et le
15 gouvernement fédéral travaillent de concert et sans relâche pour répondre à cette urgence.
16 Nous avons par exemple répondu à l'appel des entités fédérées en mettant à disposition de ces
17 établissements des moyens supplémentaires via la défense. À côté de cela un dépistage massif
18 de plus de 210 000 tests est en cours et il concerne aussi bien l'ensemble du personnel que les
19 résidents. Ce testing à grande échelle doit permettre /d'id/ d'intensifier la prise en charge
20 différencier des personnes atteintes du Covid-19, préservant ainsi la santé des résidents de
21 maisons de repos et de soins. Par ailleurs, il permet déjà d'apporter un éclairage plus précis sur

22 le nombre de décès dans les maisons de repos. Ainsi, si la Belgique a fait le choix de la plus
23 grande transparence en la communication des décès liés ou peut-être lié aux Covid-19, il
24 semble toutefois que certains reportages soient surévalués.

[Néerlandais] / 3

25 Derrière la froideur des statistiques que l'on rapporte tous les jours, il y a, il ne faut pas
26 l'oublier, des vies qui s'éteignent, des vies qui sont abîmées. Il y a des familles qui doivent
27 vivre leur deuil dans les conditions les plus difficiles. Il y a aussi un personnel soignant, qui se
28 bat au quotidien pour sauver des vies. Ceux-ci doivent avec les autres travailleurs de première
29 ligne pouvoir exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi dans
30 un contexte de pénurie généralisée, nous sommes parvenus à ce jour à commander avec les
31 entités fédérées plus de 134 millions de masques chirurgicaux et de 54 millions de masques
32 FFP2.

[Néerlandais] / 4

33 Le Conseil national de sécurité en concertation avec les ministres-présidents a décidé que les
34 mesures de confinement en vigueur actuellement seront prolongées jusqu'au 3 mai inclus.
35 Afin de rendre cette prolongation de confinement plus soutenable pour bon nombre d'entre
36 nous, nous avons également décidé que les magasins de bricolage et les jardineries pourront
37 réouvrir leurs portes aux mêmes conditions que les magasins d'alimentation. Les distances de
38 sécurité devront donc être d'application. Nous autorisons également les résidents des
39 structures d'hébergement, c'est-à-dire les maisons de repos et de soins ou les centres pour
40 personnes avec un handicap par exemple, à recevoir la visite d'un proche désigné, à condition
41 que celui-ci ne présente aucun symptôme de la maladie depuis deux semaines et que cette
42 personne soit toujours la même. Les maisons de repos se chargeront de l'organisation de ces
43 visites. Cette règle sera ouverte aussi aux personnes qui vivent seules et qui ne peuvent pas se

44 déplacer. Nous ne pouvons en effet pas négliger les conséquences du confinement sur le bien-
45 être psychologique de tous et certainement pas sur les plus fragiles d'entre nous.

46 En entendant ces propos, il n'est pas impossible que d'aucun d'entre vous y voie un
47 assouplissement des consignes de base, mais il n'en est rien. Celles-ci restent inchangées
48 jusqu'au 3 mai et doivent être impérativement respectées. Nous ne sommes pas encore arrivés
49 au stade du déconfinement. C'est très clair. Le respect des consignes doit donc être total.
50 Aucun d'entre nous ne souhaite, je pense, que le relâchement de notre vigilance, même petite,
51 même de par quelques-uns, et comme conséquence que l'ensemble du pays soit pénalisé.

[Néerlandais] / 5

52 Les règles de base sont désormais connues de tous, en tout cas, elles doivent l'être. Et c'est
53 pourquoi les forces de l'ordre continueront à verbaliser les infractions. Et nous vous
54 demandons de respecter leurs injonctions. Ces agents sont là pour vous protéger et ils méritent
55 le respect.

[Néerlandais] / 6

56 Bien sûr, nous comptons encore, toujours et surtout sur votre civisme et votre bon sens. Par
57 exemple, si vous voyez qu'il n'est pas possible de respecter les distances de sécurité dans
58 l'endroit dans lequel vous souhaitez vous rendre par exemple un parc, rebrousser chemin et
59 revenez plus tard. De plus, je rappelle que les chantiers peuvent évidemment continuer à être
60 menés à condition que les distances de sécurité soient respectées et qu'il n'est pas interdit non
61 plus d'ouvrir les parcs à conteneurs.

62 Ce soir vous souhaitez que je vous parle de l'avenir, avec le plus de garanties possible. Je le
63 ferai comme à chaque fois avec transparence et sans fausses promesses. Aujourd'hui,
64 personne ne peut dire quand nous pourrons enfin reprendre le cours normal de nos vies. Le
65 chemin est encore long, il est semé d'embûches et d'obstacles. Notre détermination, je pense,

66 y sera encore maintes et maintes fois testée, notre volonté aussi, mais les perspectives de
67 lendemains meilleurs sont à portée de main. Ne nous décourageons pas, bien au contraire.

[Néerlandais] / 7

68 Notre situation continue à être évaluée à chaque instant. La semaine prochaine, nous
69 organiserons un nouveau Conseil national de sécurité, qui aura pour objectif d'élaborer de
70 manière plus précise la prochaine étape, celle du déconfinement. Notre objectif : organiser le
71 déconfinement progressif pour le début du mois de mai. Ce sera un processus évolutif basé
72 encore et toujours sur les travaux scientifiques, avec un seul mot d'ordre « le ralentissement de
73 la propagation de virus », avec une méthodologie « adapter la stratégie en fonction de la
74 réalité du terrain ». Ce que l'on sait faire on sait le défaire et vice versa tout dépendra donc des
75 résultats observés suite aux mesures que nous prendrons, et surtout du respect de celle-ci.
76 Avec une stratégie qui repose sur plusieurs piliers : les distances de sécurité, le dépistage à
77 grande échelle, mais aussi le tracing, qui devrait mobiliser les entités fédérées de manière
78 importante, un cycle développement de nouvelles règles à appliquer dans le monde du travail.

[Néerlandais] / 8

79 Il est clair que le port du masque même dit de confort jouera aussi un rôle important dans la
80 stratégie de déconfinement. Un premier rapport nous a été remis par les scientifiques et par les
81 représentants fédéraux et régionaux de la santé. Il nous indique que lorsque les mesures de
82 confinement seront levées progressivement, les masques en tissu seront conseillés pour toute
83 situation où les distances de sécurité ne peuvent être respectées. Pour y parvenir, il va sans
84 dire que l'effort sera collectif. Et il comprendra la création d'une ou plusieurs productions
85 nationales. Ceci étant dit, n'oublions jamais que si le port du masque peut nous aider à nous
86 protéger, il n'est jamais une sécurité à part entière. Il doit être correctement utilisé et ne
87 remplacera pas les mesures d'hygiène et de distances de sécurité.

88 Nous nous prononcerons donc à court terme sur les analyses et les propositions du groupe en
89 charge de l'exit strategy. Principalement, mais pas seulement, sur le timing adéquat et les
90 conditions de réouverture progressive des commerces. On sera aussi à la réouverture des
91 cafés, des restaurants, des bars. Mais à terme, on pensera aussi au voyage. On devra
92 également évaluer la situation des écoles et plus largement des stages des mouvements de
93 jeunesse. Il est déjà en tout cas acquis qu'aucun événement de masse de type festival ne
94 pourrait être organisé avant le 31 août inclus. J'ai rappelé plus tôt les règles relatives au
95 monde du travail. Et celles-ci resteront d'application jusqu'à ce que des protocoles d'accord
96 puissent être bouclés secteur par secteur. L'objectif de ces protocoles sera de permettre aux
97 entreprises de reprendre le plus rapidement possible une activité normale tout en garantissant
98 les conditions adéquates de travail de leurs employés et qui devront être adaptées évidemment
99 aux circonstances actuelles. Le télétravail, quant à lui, devra continuer à être privilégié
100 pendant un certain temps encore. Nous nous concerterons bien entendu avec les pays voisins
101 et nous vérifierons les recommandations européennes. Mais nous appliquerons notre propre
102 logique nationale. Nos mesures continueront à être prises au moment que nous estimerons être
103 le plus opportun. Comparaison n'est pas toujours raison. Il faudra également garder à l'esprit
104 que le déconfinement sera une phase délicate à gérer. C'est une stratégie qui exige à la fois de
105 la rigueur dans le raisonnement et de la souplesse dans l'action. Vous le voyez, nous
106 préparons activement la période de transition vers un retour à la normale. Transition, parce
107 que nous devons travailler étape par étape pour éviter toute recrudescence de l'épidémie. À
108 ce stade, je rappelle qu'il n'y a ni vaccin ni traitement miracle contre le coronavirus.

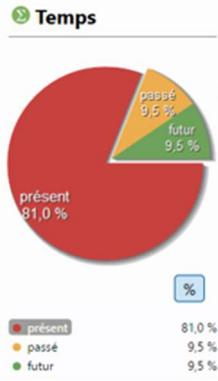
109 Pour terminer, je voudrais m'adresser à celles et ceux d'entre vous, d'entre nous, qui sont
110 seuls, celles et ceux qui se sentent seuls. C'est vrai que nous ne sommes pas encore arrivés au
111 bout du chemin, mais je sais que nous atteindrons notre destination, pour nous retrouver
112 encore mieux et encore plus proches.

113 D'ici là, prenez soin de vous et surtout prenez soin des autres.

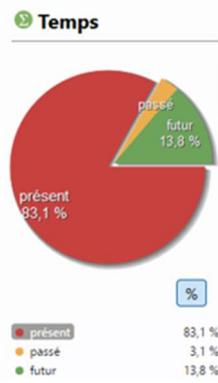
114 Je vous remercie/ [Néerlandais]

Annexe 2 : Pourcentage des temps employé

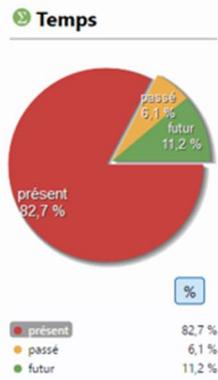
Discours 1 :



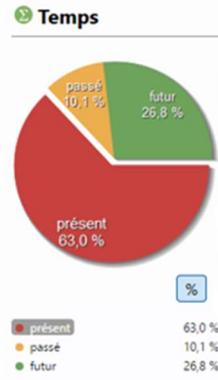
Discours 2 :



Discours 3 :



Discours 4 :



Annexe 3 : Tableau pronoms (vecteur empathique)

Discours (long. du disc. en lignes)	Je	Nous-On (restreint)	Nous	Vous	Autre sujets¹
D1 (l.91)	22	16	6	8	73
Vecteur empathique	7	2	/	1	2
D2 (l.57)	9	3	2	6	45
Vecteur empathique	3	/	/	/	/
D3 (l.64)	10	8	7	7	63
Vecteur empathique	1	2	/	/	/

¹ Cette catégorie comprend les pronoms impersonnels, la troisième personne (pluriel et singulier) et les autres sujets présents dans les discours.